BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Fazy, James [1794 - 1878]
homme d'Etat, publiciste

Coupures de presse (Biographies genevoises) | 1962-2008

J. de Genève	15.10.1962
Trib. de Genève	09.10.1976
J. de Genève	11.10.1976
Le Courrier	13.10.1976
J. de Genève	09.12.1976
Trib. de Genève	04.11.1978
J. de Genève	07.11.1978
La Suisse	07.11.1978
Trib. de Genève	14.11.1978
Le Courrier	08.09.1979
La Suisse	28.12.1981
La Suisse	10.04.1982
Le Courrier	04.12.1982
Le Courrier	09.02.1985
J. de Genève	31.08.1985
Trib. de Genève	03.02.1988
La Suisse	10.02.1991
J. de Genève	23.08.1991
La Suisse	03.10.1991
Trib. de Genève	21.11.1992
Le Courrier	11.05.1994
Trib. de Genève	21.03.1996
Trib. de Genève	03.06.1996
Trib. de Genève	27.09.1996
J. de Genève	03.10.1996
Trib. de Genève	03.10.1996
Trib. de Genève	03.10.1996
Le Courrier	12.10.1996
J. de Genève	28.02.1998
Le Temps	17.04.1998
Trib. de Genève	15.06.1998
Le Temps	29.07.1998
Trib. de Genève	04.08.1998

L'AFFAIRE MARCHAND

Il n'y a pas de sot métier

JAMES FAZY
d'après une caricature du temps

Au mois de novembre 1861, prenait fin le second « règne » personnel de James Fazy. Cet échec était d'autant plus cuisant pour le tribun radical que ses amis politiques restaient au pouvoir : l'élection du 11 novembre pour le renouvellement du Conseil d'Etat ne signifiait donc pas la défaite d'un parti, mais celle d'un homme. La chute de celui qui avait été pendant plus de vingt ans l'âme du radicalisme genevois s'expliqua par une certaine lassitude dans le parti ; l'autorité et l'intransigeance du « pacha », comme l'appelait le *Journal de Genève*, pesaient lourd à bon nombre de radicaux, qui reconnaissaient les mérites de Fazy, mais qui estimaient que sa trop forte personnalité gênait « le progrès national et démocratique » et ils déclaraient vouloir s'opposer à toute espèce d'abus ». Une affaire qui, au printemps de la même année, avait fait grand bruit dans tous les milieux genevois, avait corroboré les craintes des radicaux dissidents et illustré, une fois de plus, ce que le personnage de James Fazy pouvait avoir de trouble et de déplaisant : c'était l'affaire Marchand. Elle était pour beaucoup dans la chute du second régime fazyste.

Un terrible coup de poing

Le 26 mars au soir, sortant d'une séance du Conseil d'Etat, James Fazy, alors président du Département des finances, rentrait chez lui. Il avait fait construire un bel immeuble (l'actuel « Hôtel de Russie ») sur un terrain de deux cents toises qui lui avait été offert par l'Etat en 1850, voulant ainsi « donner l'exemple de constructions dignes des nouvelles destinées de Genève ». Arrivé sur le pont des Bergues, il était environ six heures du soir, il aperçut un ouvrier qui marchait résolument à sa rencontre. Ce dernier, « très pâle et paraissant ému », s'arrêta à deux pas du vice-président du Conseil d'Etat et lui porta brusquement « un coup de poing terrible, dirigé vers la tempe gauche », que James Fazy esquiva tant bien que mal, suivi de « deux ou trois autres qui le frappèrent dans la poitrine ». « Tiens, voilà ce que je t'avais promis », ajouta l'ouvrier, alors que des passants accouraient pour porter secours au magistrat. Marchand, se démenant comme un beau diable, criait à qui voulait l'entendre qu'il avait été insulté la veille par James Fazy, lequel n'avait pas hésité à lui casser une chaise sur le dos. Fazy, de son côté, s'efforçait de maîtriser son agresseur en lui tenant les mains et en lui déclarant qu'il l'arrêtait, ce qui ne faisait que redoubler la fureur du bijoutier. « Vous n'en avez pas le droit, je ne me rendrai qu'à la police » hurlait Marchand. La scène dura plus de dix minutes, pendant lesquelles l'ouvrier tenta à plusieurs reprises de s'enfuir, poursuivi chaque fois par le conseiller d'Etat. Finalement, Marchand se rendit « sans plus d'opposition » à un agent de police que le régent Pittet, témoin du drame, était allé quérir en toute hâte. Incarcéré à la prison de l'Evêché, l'agresseur y était interrogé le soir même par le procureur général.

La nouvelle de l'agression se répandit dans Genève comme une traînée de poudre. Des attroupements se formèrent et les commentaires ne furent pas toujours favorables à la victime. On arrêta même un serrurier, Alexandre Charles, qui « tenait des propos » sur la place du Rhône. Il s'était permis d'approuver l'agression : « C'est bien fait, on ne peut pas seulement avoir du pain ! »

La police trouva sur Marchand un fragment de lettre, daté du 25 mars :

« Monsieur,

» Vous vous êtes permis de recevoir dans votre Bureau du Département des finances un Citoyen de la République et Canton de Genève de la manière la plus offensante, veuillez vous rappeler et inscrire sur votre Carnet que vous en serez corrigé publiquement au grand jour et d'une manière qui ne vous laissera aucun doute sur ses sentiments et sur les miens. »

Ce fragment de lettre mettait en cause un deuxième personnage, Jean-Jaques Gourjon, « teneur de livres à Plainpalais », qui allait pouvoir donner d'utiles éclaircissements sur l'affaire.

Au cours de son interrogatoire, Marchand donna de l'agression une version légèrement différente de celle de Fazy. Le contraire eût été surprenant. Il prétendit avoir accosté le conseiller d'Etat en lui disant : « Ah ! vous voilà Monsieur, vous vous êtes permis de lever une chaise sur moi... » A ces paroles, James Fazy se mit en garde. Marchand lui porta un coup de poing au visage, le magistrat riposta et les deux adversaires échangèrent des coups de poing jusqu'à ce qu'« un individu au paletot gris » les séparât. Fazy, très inquiet, recommanda encore à l'agent de « surveiller cet énergumène de près ».

Un chômeur excédé

Pourquoi le « monteur de boîtes » François Marchand, âgé de 44 ans, avait-il attaqué publiquement le vice-président du Conseil d'Etat ? Quelles raisons peut-on donner à cette colère, à cette haine qui animèrent, semble-t-il, le bijoutier ? Il n'est pas facile de démêler les circonstances embrouillées qui précédèrent l'agression du pont des Bergues. Dans ses *Mémoires*, James Fazy ne se souvient de rien : « ... il avait été impossible de comprendre ce qui avait pu inspirer ce furieux. » Cependant, en confrontant les témoignages des deux protagonistes et de Gourjon, ami de Marchand et auteur de la lettre saisie sur l'agresseur, on obtient une version qui doit être proche de la vérité.

Marchand depuis quelques semaines, se trouvait sans ouvrage. Il s'adressa au président du Département des travaux publics, Fontanel, pour obtenir « un lot dans les travaux de démolition des fortifications et de nivellement des nouveaux quartiers ». Sa démarche se révéla vaine et Marchand en conçut une certaine rancœur. Sur la recommandation du directeur de la Banque commerciale, il décida d'aller voir James Fazy. Il fut reçu le 25 mars à deux heures de l'après-midi. Fazy le considéra d'entrée comme un importun et lui dit que sa demande était du ressort du Département des travaux publics. Marchand expliqua qu'il s'était déjà adressé sans succès à ce département et laissa libre cours à son ressentiment : « On favorise les uns aux détriments des autres ; j'ai autant de droits et plus peut-être que ceux qu'on emploie. » Il sollicita un mot de recommandation de James Fazy, qui, sans doute, ne voulant pas trop s'engager répondit évasivement. De part et d'autre le ton monta :

— Je ne suis pas chargé de vous nourrir, vous m'ennuyez à la fin ! Vous m'embêtez, sortez !

— Vous êtes un insolent Je ne suis jamais sorti de cette façon de nul endroit ! Vous êtes un insolent !

Fazy, chez qui la patience n'était pas la vertu première s'empara d'une chaise et en menaça le solliciteur. Marchand sortit exaspéré, brandissant le poing et criant à l'adresse du magistrat : « Je vous retrouverai ! Je vous retrouverai ! »

Il rentra bouleversé à la maison et décida de corriger James Fazy en public. Il s'en ouvrit à son ami Gourjon qui essaya de calmer ces ardeurs belliqueuses. « Non, non, c'est impossible », répliqua Marchand, « c'est un guet-apens... j'en deviendrais fou. » Gourjon, qui n'aimait pas le chef radical, accepta de rédiger une lettre de menaces, que Marchand, finalement, n'envoya pas pour ne pas compromettre son ami.

Le lendemain matin, Marchand se posta à dix heures sur le pont des Bergues, avec l'intention d'exercer sa vengeance. Gourjon, qui se méfiait d'un esclandre, rôdait dans les parages et trouva son ami « encore plus irrité que la veille ». Il réussit cependant à l'emmener dîner. Arrivé sur le pont de la Machine, Marchand aperçut Fazy à la Petite-Fusterie ; il quitta précipitamment son ami et courut se placer sur le pont des Bergues, dans l'espoir d'y croiser son adversaire. Celui-ci prit le pont de la Machine ! Mais l'obstiné bijoutier ne s'avoua pas vaincu et revint sur le pont des Bergues à deux heures de l'après-midi déjà. Il resta en faction jusqu'à six heures : une durée proportionnelle à la haine qu'il portait au tribun radical.

Une victime de l'incurie fazyste ?

Quand on connaît la lutte acharnée que se livraient à Genève conservateurs et radicaux, il n'est pas étonnant que l'affaire Marchand ait pris rapidement une tournure politique. Les adversaires de Fazy s'efforcèrent d'exploiter l'incident ; il était impensable que le scandale du pont des Bergues ne ternît pas de quelques éclaboussures la renommée du chef radical. L'opposition prit la défense de Marchand en qui elle vit une victime de l'incurie et de l'arbitraire du gouvernement fazyste. Les radicaux insinuèrent que Marchand n'était que le vulgaire instrument des conservateurs qui avaient monté toute l'affaire dans l'espoir de dégrader le vice-président du Conseil d'Etat. Le 10 mai, quand le bijoutier passa en Cour d'assises, on ne jugea plus François Marchand, mais la politique de James Fazy. L'accusé fut habilement défendu par l'avocat conservateur Peyrot qui commença par révoquer huit jurés, ce qui illustre le caractère politique que les conservateurs attachaient à la cause. L'avocat, s'il voulait éviter la peine de réclusion à son client, devait convaincre le jury que les coups « portés à M. Fazy, vice-président du Conseil d'Etat », l'auraient été en dehors « de l'exercice de ses fonctions ». Il y réussit en affirmant que le différend qui avait provoqué la colère justifiée de son client concernait un autre département que celui que présidait James Fazy ; les rapports restaient donc « de particulier à particulier ». Le jury, semble-t-il, ne demanda pas mieux que de se laisser convaincre. La Cour condamna Marchand à la peine de neuf mois d'emprisonnement et aux frais de la procédure.

Ce verdict de clémence provoqua un nouveau rebondissement de l'affaire. Alors que la presse conservatrice exultait, l'organe radical *La Nation suisse* faisait ressortir le danger de l'interprétation Peyrot : il était possible, désormais, d'injurier un conseiller d'Etat, de le frapper au besoin sans grand risque, à la condition de ne pas l'entretenir des affaires de son département ! Une querelle de cabaret, sans plus ! Cette argumentation, qui ne manque pas de solidité, prouve que le jury, compte tenu d'une certaine sympathie pour l'accusé, voulait, en rendant un verdict contraire au bon sens, condamner Fazy et sa politique : « ... il était bien difficile qu'un citoyen ne fût pas partisan ou ennemi de Fazy, qui a si longtemps résumé l'Etat. Or le jury, étant composé de citoyens, ne pouvait que difficilement juger la cause avec impartialité. » (*La Nation suisse*, 18 mai 1861.)

Fazy vit dans le verdict un désaveu de sa politique et tint le raisonnement suivant : « Puisqu'un jury de douze personnes ne sait pas me rendre justice, je vais faire appel à un jury plus grand, le peuple. » Arguant de l'insécurité dans laquelle les avait plongés le jury, les conseillers d'Etat donnèrent leur démission. La manœuvre qu'avait imaginée James Fazy ne réussit cependant qu'à moitié. Le plébiscite qui, dans son esprit, devait effacer l'affront de la Cour de justice, révéla le tort considérable que l'affaire Marchand lui avait fait. Alors que les élections de l'automne 1860 avaient encore été un succès radical et personnel, il n'en alla pas de même le 2 juin 1861. Certes, le Conseil d'Etat démissionnaire fut réélu sans opposition, mais son vice-président passa en fin de liste. L'avertissement que le corps électoral venait de donner à James Fazy allait trouver son aboutissement dans l'échec de novembre 1861, qui marqua la fin du second régime fazyste.

Jean-Claude Frachebourg.

Ses adversaires disaient de lui qu'il était «brillant comme un incendie»

Tribune de Genève 9-10 octobre 1976

James Fazy fêté aujourd'hui au Molard

● Distribution de vin nouveau gratuit en souvenir de la Révolution de 1846

James Fazy fut sans doute l'homme d'Etat genevois le plus brillant du siècle dernier. Ses adversaires disaient de lui, avec une pointe de sarcasme, «brillant comme un incendie»!

Genève commémore aujourd'hui, à 17 heures au Molard, par un rassemblement accompagné de fanfare et d'une distribution gratuite de vin nouveau, le souvenir de cette extraordinaire personnalité qui prit le pouvoir révolutionnaire en octobre 1846.

Interrogé par la *Tribune de Genève*, Emile Dupont, ancien président du Conseil d'Etat, s'est exclamé: «James Fazy a été le *libérateur* des catholiques à Genève.» C'est là le témoignage d'un démocrate-chrétien.

Un autre président du Conseil d'Etat, Charles Duchemin, radical, s'exprime ainsi: «James Fazy est le créateur de la Genève moderne.»

Feu Albert Picot, qui fut lui aussi un successeur de Fazy en tant que président du Conseil d'Etat, disait: «C'est en 1833 que surgit dans la politique genevoise l'homme du destin, la troublante et forte personnalité de James Fazy. Fils d'une lignée de riches industriels genevois, élevé par une mère sentimentale et idéaliste, enfant adulé, James Fazy a longtemps hésité sur le choix d'une carrière. De 1833 à 1846, James Fazy fut un grand et puissant tribun qui sut mener avec un talent indéniable, un infatigable assaut contre le régime. Puis, de 1846 à 1855, il se révéla un grand homme d'Etat au coup d'œil large et intelligent.» Albert Picot était le leader du Parti libéral.

La performance politique de James Fazy fut un chef-d'œuvre d'équilibre

Sur un pied d'égalité avec les protestants

A Genève, le leader radical était «clérical» en ce sens qu'il plaça la population catholique sur un pied d'égalité avec les protestants.

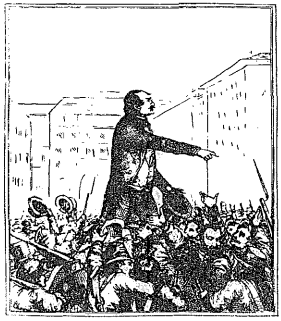

S'appuyant ainsi à la fois sur les milieux ouvriers et sur les milieux catholiques, il obtenait la majorité qui permit de promulguer une nouvelle Constitution, qui nous gouverne encore 130 ans après.

Cependant, au niveau des affaires fédérales, James Fazy était un radical. Il fit pencher la balance contre le *Sonderbund*, l'alliance séparée des 7 cantons catholiques. Au mois de juillet 1846, la question du *Sonderbund* vint devant la Diète. Dix cantons et deux demi-cantons demandaient que l'alliance séparée fût dissoute comme contraire aux institutions fédérales. Une voix manquait pour que la proposition fût acceptée. La discussion fut renvoyée à l'année suivante. Dans l'intervalle, le gouvernement conservateur de Genève fut renversé par une révolution et remplacé par un gouvernement radical dont le chef était précisément Fazy. Le nouveau régime prit immédiatement position contre le *Sonderbund*. A aucun moment, dans l'Histoire suisse, Genève n'a eu une influence plus immédiatement décisive que ce jour-là.

L'Evêque libéré sur intervention de James Fazy

Rétrospectivement, les passions nous paraissent presque inimaginables. En Suisse alémanique, l'avoyer de Lucerne recommanda ouvertement aux puissances étrangères d'intervenir dans les affaires suisses. Il avait même réclamé l'*aide armée* du prince de Metternich, qui ne donna pas suite à cette demande car une révolution venait d'éclater contre lui dans son propre pays. En Suisse romande, l'Evêque de Fribourg, Lausanne, et Genève fut arrêté à Fribourg, livré aux Vaudois, incarcéré au château de Chillon et, enfin, libéré grâce aux interventions de James Fazy et de la reine d'Espagne Isabelle.

Dominer l'orage

Aussitôt après avoir pris le pouvoir, Fazy se trouva aux prises avec une crise économique. La France était, elle aussi, atteinte par des troubles révolutionnaires et une crise financière qui paralysèrent les industries de luxe à Genève. Le chef du gouvernement genevois puisa dans son indomptable énergie «les forces nécessaires pour dominer l'orage». Il imprima une vigoureuse impulsion aux travaux publics, fit décréter la construction immédiate de la route d'Hermance – route splendide pour l'époque, qui mit en valeur toute une rive du lac.

Et, en dépit de ses propres difficultés, la Suisse était accueillante – ouverte aux grands vents venant du large. En 1848, les démocrates allemands furent nos hôtes. La population manifesta la plus vive sympathie à l'égard des 15.000 persécutés venus d'Allemagne. Parmi eux, il y avait Carl Vogt – qui, comme Fazy, a aussi eu droit à un boulevard – et d'autres réfugiés républicains allemands dont les descendants sont, aujourd'hui encore, radicaux et se retrouveront sans doute au Molard cet après-midi pour commémorer James Fazy. On fête une époque ou Genève, en plein essor, avait décidé de tourner le dos résolument à tout ce qui était étriqué. Un pareil tournant de l'Histoire mérite d'être rappelé publiquement.

G.-H. MARTIN

Le Courrier 13 oct. 1976

Il y a 130 ans

James Fazy

« Il y a 130 ans jour pour jour le 9 octobre 1846, se rassemblait ici-même au Molard, le peuple genevois, pour y accomplir l'acte final d'une révolution. » C'est par ces mots que M. Alain Borner, président central du parti radical, ouvrit la cérémonie commémorative du 130me anniversaire de la prise du pouvoir par James Fazy.

Une foule assez nombreuse assista à cette cérémonie qui rassembla, en toute simplicité, autorités et citoyens. Une distribution de vin nouveau et une sérénade par la Fanfare de la Cave du Mandement agrémentèrent l'événement.

Dans son allocution, M. Borner rappela les faits historiques : « Depuis plusieurs jours, la cité était partagée en deux camps : le peuple du Faubourg Saint-Gervais et l'oligarchie aristocratique de l'Hôtel de Ville, Les troubles, fusillades et les canonnades s'étaient succédé tout au long de la semaine. Le 8 octobre se tint une assemblée de 300 citoyens dominés par la même pensée : procéder à une réforme radicale avec, au centre des préoccupations, la souveraineté du peuple, la liberté politique, la liberté individuelle, la liberté du commerce.

Et, en ce 9 octobre, les citoyens réunis en Conseil général votèrent le décret du Molard, dissolvant le Grand Conseil et nommant un gouvernement provisoire chargé de préparer une nouvelle Constitution.

Au centre de ces événements, il y avait un homme : James Fazy, ardent patriote, démocrate intransigeant, pénétré des idées libérales qui soufflaient sur l'Europe. Fazy est un réformateur et un progressiste. Logicien, il voulait la transformation complète des institutions genevoises par le développement de la liberté dans tous les domaines et notamment par l'établissement de la souveraineté du peuple. Parvenu au pouvoir, c'est lui qui imprime ses idées et ses principes à la Constitution de 1847, qui nous régit encore. Il implante la liberté des cultes, consacre le principe de l'élection du Conseil d'Etat, des maires et adjoints par le peuple. Il institue l'inviolabilité du domicile, l'abolition de la contrainte par le corps, la gratuité de l'instruction publique, l'assistance publique (Hospice général) et crée la Caisse hypothécaire, la banque des communes genevoises.

Son œuvre est considérable. Luttant contre la disette et le chômage que connaît Genève, il entreprend un programme de grands travaux : démolition des vieilles fortifications, construction de l'Hôpital cantonal, de l'asile des vieillards et de la route d'Hermance.

James Fazy est l'homme qui a su maîtriser les deux phases d'une révolution : son exécution et celle, plus difficile, de son prolongement. « Notre véritable nationalité, disait Fazy, c'est d'être sans cesse en avant ; c'est ce qui a distingué Genève, c'est ce qui la distinguera encore ».

J. B.

Les radicaux ont célébré avec enthousiasme James Fazy et le respect des libertés populaires

Journal de Genève 11.10.1946

Un millier de personnes à la place du Molard en fin d'après-midi, sept cents citoyennes et citoyens, le soir, au Palais des expositions, tels sont les effectifs que le Parti radical est parvenu à mobiliser, samedi, pour célébrer le cent trentième anniversaire de la Révolution de 1846, dont James Fazy a été le chef, et, au travers de cet événement important de l'Histoire de Genève, ces libertés populaires que, aujourd'hui comme hier, il importe de défendre avec vigueur pour qu'elles soient respectées.

Par Henri Villy

A l'heure de fermeture des magasins, un millier de personnes s'étaient donc assemblées autour du podium, sur lequel flottaient les couleurs fédérales et cantonales, que l'on avait dressé à la hauteur de la rue Neuve-du-Molard, et au pied duquel se pressaient la plupart des élus du Parti radical dans les différents Conseils, y compris les Chambres fédérales. La fanfare de la Cave du Mandement se fit entendre à plusieurs reprises, non seulement dans des marches mais aussi dans des œuvres de fantaisie. La partie officielle fut brève. M. Robert Ducret, député, président du comité d'organisation, signala, en quelques mots, le sens et la portée de cette cérémonie, pour ensuite donner la parole au député Alain Borner, président du Parti radical genevois.

Après avoir rapidement évoqué les événements qui avaient précédé et suivi cette journée du 9 octobre 1846, puis situé l'importance de la place que James Fazy y a occupée, l'orateur proclama que cette révolution, que le peuple avait voulue radicale, est à l'origine des libertés dont jouissent aujourd'hui encore, sur le territoire de la République, tous ceux et celles qui l'habitent. James Fazy, qui avait renversé l'oligarchie aristocratique, alors installée au pouvoir, pour la remplacer par des institutions vraiment démocratiques, n'a pas seulement été un libérateur, déclara M. Alain Borner, mais aussi un progressiste, car il a su jeter les bases d'une démocratie sincère. Il s'agit de parfaire sans cesse ces libertés afin de pouvoir les transmettre intactes à nos descendants, a conclu le président du Parti radical.

« Aux armes Genève », jouée par la fanfare de la Cave du Mandement, a mis le point final à cette partie oratoire, tandis que le tonneau de moût fraîchement pressé offert par la Cave du Mandement, que préside le député Jean Revaclier, était mis en perce et offert gracieusement aux citoyens et aux citoyennes, qui apprécièrent à sa juste valeur cet excellent jus des vignes de nos coteaux.

Les radicaux favorables à la semaine de 40 heures, mais...

Cette cérémonie a été suivie des assises cantonales du Parti radical, qui se sont déroulées au Palais des expositions, où un repas a été servi à quelque sept cents convives, soit davantage que cela n'avait été le cas l'automne passé lors des précédentes assises, à la veille des élections aux Chambres fédérales. Ce vaste rassemblement a été précédé d'une réception au cours de laquelle les représentants de la presse ont eu l'occasion de rencontrer les membres du comité central.

Ce fut l'occasion, pour le président Alain Borner, d'annoncer que les dirigeants radicaux, lors de leur dernière séance, se sont déclarés favorables au principe de la semaine de 40 heures pour tous les travailleurs, mais aux conditions suivantes : à la suite d'une négociation paritaire entre les partenaires sociaux, par secteurs économiques, en tenant compte des besoins de chacun de ceux-ci, par étapes également, cet objectif devant être atteint au terme de cinq ans. L'assemblée des délégués sera appelée à se prononcer sur cette option.

Mme Lise Girardin, conseiller administratif délégué aux Beaux-Arts et à la Culture, déclara que la Ville de Genève avait accueilli avec satisfaction le don du buste de Georges Favon, qui sera érigé aux abords de la place de la Synagogue, de manière à permettre à ce tribun de regarder le boulevard portant son nom.

Dès 20 heures, ce fut le repas, servi autour de tables que M. Georges Martin, secrétaire au Grand Conseil, qui est aussi horticulteur-paysagiste à Collonge-Bellerive, avait délicatement fleuries. Le président Alain Borner salua les uns et les autres, remerciant tout particulièrement de leur présence les « anciens » du Parti radical, qui avaient assumé d'importantes responsabilités, notamment M. André Guinand, qui fut président du Conseil national après l'avoir été du Grand Conseil.

Le discours du conseiller d'Etat Gilbert Duboule...

L'heure du café fut aussi celle des discours. Ce fut tout d'abord le conseiller d'Etat et conseiller national Gilbert Duboule, qui centra son exposé sur ce que James Fazy aurait fait à notre époque. Le magistrat rappela qu'il est des principes fondamentaux qui demeurent, qu'il y a des valeurs que la politique doit respecter, parce qu'elles ont un caractère permanent et sacré, ce qui est le cas de la notion de dignité humaine, de la notion des institutions démocratiques et de la notion de la souveraineté du peuple.

S'il revenait en 1976, James Fazy mènerait le combat avec fougue, n'hésitant pas à lancer, à travers le monde, ses cris de protestation pour que cessent toutes les formes de pouvoir qui avilissent l'homme et pour que l'on débouche sur une Confédération des peuples, cette tendance universelle constituant le salut du genre humain. Faisant allusion au récent ouvrage de M. Jean Ziegler, « Une Suisse au-dessus de tout soupçon », M. Gilbert Duboule déclara que le grand révolutionnaire de 1846 aurait certainement condamné un procédé consistant à démolir à l'étranger son propre pays, parce que, tout idéaliste qu'il était, James Fazy ne se serait pas montré dupe face à une situation pouvant porter un grave préjudice à sa patrie. Sur le plan économique, l'homme de la Révolution genevoise du siècle dernier a fait la démonstration qu'il importe de développer Genève et qu'il convient donc de continuer à ce qu'il en aille ainsi. L'orateur a conclu en déclarant que le Parti radical est légitimement fier d'être l'héritier de James Fazy et qu'il salue avec ferveur la mémoire de celui qui a été un serviteur exceptionnel de la République.

Et celui de M. Henri Schmitt, vice-président du gouvernement

C'est un portrait de James Fazy que s'employa à tracer M. Henri Schmitt, vice-président du Conseil d'Etat. Cet homme, s'écria le magistrat, a marqué Genève d'une manière indélébile. Pourtant, ainsi que le décrit feu François Ruchon, dans l'un de ses ouvrages, ce tribun était un caractère froid et distant, sans éloquence réchauffante. Et, pourtant, cet homme est parvenu à entraîner le petit peuple de Genève dans une révolution où les idées fondamentales de l'organisation de l'Etat l'emportaient, très nettement, sur les aspirations sociales. En effet, pour ces dernières, il a fallu qu'apparaisse Georges Favon.

James Fazy, quant à lui, a été l'incarnation de l'anticonservatisme. Il a été aussi l'homme de la paix confessionnelle. Il a incité ses concitoyens à faire l'apprentissage de la tolérance et du respect des convictions d'autrui. Il a été le précurseur d'une Europe libérale et démocratique vers laquelle tendent tant d'aspirations. M. Henri Schmitt conclut en proclamant que James Fazy a été le champion de la liberté et de l'humanisme en vue de l'édification d'une société meilleure et plus juste.

C'est par le chant du « Cé qu'é l'aino » et un bal conduit par la Fanfare de la cave du Mandement que se sont achevées ses assises du parti radical dont le secrétaire général, M. Jacques Torrent, conseiller municipal avait assumé l'organisation sur le plan pratique. Cette rencontre a permis au parti radical de resserrer ses rangs et de témoigner de sa vitalité, à un moment où certaines défaillances humaines, qu'il déplore hautement et pour le châtiment desquelles il fait pleine et entière confiance à la justice, celle-là même que James Fazy avait précisément voulue égale pour tous.

Les radicaux ont célébré avec enthousiasme James Fazy et le respect des libertés populaires

Journal de Genève 11.10.1946

Un millier de personnes à la place du Molard en fin d'après-midi, sept cents citoyennes et citoyens, le soir, au Palais des expositions, tels sont les effectifs que le Parti radical est parvenu à mobiliser, samedi, pour célébrer le cent trentième anniversaire de la Révolution de 1846, dont James Fazy a été le chef, et, au travers de cet événement important de l'Histoire de Genève, ces libertés populaires que, aujourd'hui comme hier, il importe de défendre avec vigueur pour qu'elles soient respectées.

Par Henri Villy

A l'heure de fermeture des magasins, un millier de personnes s'étaient donc assemblées autour du podium, sur lequel flottaient les couleurs fédérales et cantonales, que l'on avait dressé à la hauteur de la rue Neuve-du-Molard, et au pied duquel se pressaient la plupart des élus du Parti radical dans les différents Conseils, y compris les Chambres fédérales. La fanfare de la Cave du Mandement se fit entendre à plusieurs reprises, non seulement dans des marches mais aussi dans des œuvres de fantaisie. La partie officielle fut brève. M. Robert Ducret, député, président du comité d'organisation, signala, en quelques mots, le sens et la portée de cette cérémonie, pour ensuite donner la parole au député Alain Borner, président du Parti radical genevois.

Après avoir rapidement évoqué les événements qui avaient précédé et suivi cette journée du 9 octobre 1846, puis situé l'importance de la place que James Fazy y a occupée, l'orateur proclama que cette révolution, que le peuple avait voulue radicale, est à l'origine des libertés dont jouissent aujourd'hui encore, sur le territoire de la République, tous ceux et celles qui l'habitent. James Fazy, qui avait renversé l'oligarchie aristocratique, alors installée au pouvoir, pour la remplacer par des institutions vraiment démocratiques, n'a pas seulement été un libérateur, déclara M. Alain Borner, mais aussi un progressiste, car il a su jeter les bases d'une démocratie sincère. Il s'agit de parfaire sans cesse ces libertés afin de pouvoir les transmettre intactes à nos descendants, a conclu le président du Parti radical.

« Aux armes Genève », jouée par la fanfare de la Cave du Mandement, a mis le point final à cette partie oratoire, tandis que le tonneau de moût fraîchement pressé offert par la Cave du Mandement, que préside le député Jean Revaclier, était mis en perce et offert gracieusement aux citoyens et aux citoyennes, qui apprécièrent à sa juste valeur cet excellent jus des vignes de nos coteaux.

Les radicaux favorables à la semaine de 40 heures, mais...

Cette cérémonie a été suivie des assises cantonales du Parti radical, qui se sont déroulées au Palais des expositions, où un repas a été servi à quelque sept cents convives, soit davantage que cela n'avait été le cas l'automne passé lors des précédentes assises, à la veille des élections aux Chambres fédérales. Ce vaste rassemblement a été précédé d'une réception au cours de laquelle les représentants de la presse ont eu l'occasion de rencontrer les membres du comité central.

Ce fut l'occasion, pour le président Alain Borner, d'annoncer que les dirigeants radicaux, lors de leur dernière séance, se sont déclarés favorables au principe de la semaine de 40 heures pour tous les travailleurs, mais aux conditions suivantes : à la suite d'une négociation paritaire entre les partenaires sociaux, par secteurs économiques, en tenant compte des besoins de chacun de ceux-ci, par étapes également, cet objectif devant être atteint au terme de cinq ans. L'assemblée des délégués sera appelée à se prononcer sur cette option.

Mme Lise Girardin, conseiller administratif délégué aux Beaux-Arts et à la Culture, déclara que la Ville de Genève avait accueilli avec satisfaction le don du buste de Georges Favon, qui sera érigé aux abords de la place de la Synagogue, de manière à permettre à ce tribun de regarder le boulevard portant son nom.

Dès 20 heures, ce fut le repas, servi autour de tables que M. Georges Martin, secrétaire au Grand Conseil, qui est aussi horticulteur-paysagiste à Collonge-Bellerive, avait délicatement fleuries. Le président Alain Borner salua les uns et les autres, remerciant tout particulièrement de leur présence les « anciens » du Parti radical, qui avaient assumé d'importantes responsabilités, notamment M. André Guinand, qui fut président du Conseil national après l'avoir été du Grand Conseil.

Le discours du conseiller d'Etat Gilbert Duboule...

L'heure du café fut aussi celle des discours. Ce fut tout d'abord le conseiller d'Etat et conseiller national Gilbert Duboule, qui centra son exposé sur ce que James Fazy aurait fait à notre époque. Le magistrat rappela qu'il est des principes fondamentaux qui demeurent, qu'il y a des valeurs que la politique doit respecter, parce qu'elles ont un caractère permanent et sacré, ce qui est le cas de la notion de dignité humaine, de la notion des institutions démocratiques et de la notion de la souveraineté du peuple.

S'il revenait en 1976, James Fazy mènerait le combat avec fougue, n'hésitant pas à lancer, à travers le monde, ses cris de protestation pour que cessent toutes les formes de pouvoir qui avilissent l'homme et pour que l'on débouche sur une Confédération des peuples, cette tendance universelle constituant le salut du genre humain. Faisant allusion au récent ouvrage de M. Jean Ziegler, « Une Suisse au-dessus de tout soupçon », M. Gilbert Duboule déclara que le grand révolutionnaire de 1846 aurait certainement condamné un procédé consistant à démolir à l'étranger son propre pays, parce que, tout idéaliste qu'il était, James Fazy ne se serait pas montré dupe face à une situation pouvant porter un grave préjudice à sa patrie. Sur le plan économique, l'homme de la Révolution genevoise du siècle dernier a fait la démonstration qu'il importe de développer Genève et qu'il convient donc de continuer à ce qu'il en aille ainsi. L'orateur a conclu en déclarant que le Parti radical est légitimement fier d'être l'héritier de James Fazy et qu'il salue avec ferveur la mémoire de celui qui a été un serviteur exceptionnel de la République.

Et celui de M. Henri Schmitt, vice-président du gouvernement

C'est un portrait de James Fazy que s'employa à tracer M. Henri Schmitt, vice-président du Conseil d'Etat. Cet homme, s'écria le magistrat, a marqué Genève d'une manière indélébile. Pourtant, ainsi que le décrit feu François Ruchon, dans l'un de ses ouvrages, ce tribun était un caractère froid et distant, sans éloquence réchauffante. Et, pourtant, cet homme est parvenu à entraîner le petit peuple de Genève dans une révolution où les idées fondamentales de l'organisation de l'Etat l'emportaient, très nettement, sur les aspirations sociales. En effet, pour ces dernières, il a fallu qu'apparaisse Georges Favon.

James Fazy, quant à lui, a été l'incarnation de l'anticonservatisme. Il a été aussi l'homme de la paix confessionnelle. Il a incité ses concitoyens à faire l'apprentissage de la tolérance et du respect des convictions d'autrui. Il a été le précurseur d'une Europe libérale et démocratique vers laquelle tendent tant d'aspirations. M. Henri Schmitt conclut en proclamant que James Fazy a été le champion de la liberté et de l'humanisme en vue de l'édification d'une société meilleure et plus juste.

C'est par le chant du « Cé qu'é l'aino » et un bal conduit par la Fanfare de la cave du Mandement que se sont achevées ses assises du parti radical dont le secrétaire général, M. Jacques Torrent, conseiller municipal avait assumé l'organisation sur le plan pratique. Cette rencontre a permis au parti radical de resserrer ses rangs et de témoigner de sa vitalité, à un moment où certaines défaillances humaines, qu'il déplore hautement et pour le châtiment desquelles il fait pleine et entière confiance à la justice, celle-là même que James Fazy avait précisément voulue égale pour tous.

Journal de Genève 9 XII 1976

En marge de l'Escalade

James Fazy évoqué à l'Institut national

Devant une centaine de personnes appartenant à la section du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Institut national genevois, M. Charles Duchemin, ancien président du Conseil d'Etat, a évoqué, l'autre soir, la figure de James Fazy, créateur de la Genève moderne. Il rappela l'origine dauphinoise de sa famille, sa venue à Genève au XVIIIe siècle, son succès dans la fabrication des indiennes, son aisance qui lui eût permis d'appartenir à l'oligarchie genevoise alors qu'elle préféra rester du côté des Représentants.

Du portrait que M. Duchemin a tracé de James Fazy retenons qu'il fut longtemps un hésitant, pris entre Genève et Paris, qu'il appartint au groupe qui fonda notre journal en 1826, qu'il en créa deux autres, « L'Europe centrale » et « La Revue », dont les existences furent éphémères. Servi par les événements du Sonderbund, Fazy triompha de la révolution de 1846 qui le hissa au pouvoir d'où il retomba quelques années plus tard. Deux hommes en lui, dit le conférencier, le polémiste et le magistrat auquel on doit — il sied de le reconnaître — la démolition des murailles qui enserraient la ville, la création de larges boulevards dont nous profitons encore et, sur le plan social, la création de l'Hôpital cantonal, de la Maison de retraite du Petit-Saconnex, d'une institution bancaire qui fit beaucoup parler d'elle il y a quarante ans, et d'un réseau ferroviaire avec la France et la Suisse.

La création spirituelle de James Fazy fut celle de l'Institut national genevois avec ses cinq sections, en rivalité avec la Société des arts, fondée à la fin du XVIIIe siècle par Saussure et Fazan et que Fazy trouvait trop conservatrice. Ces deux compagnies ne purent ou ne surent pas s'entendre. Feu Albert Picot tenta, en vain, une fusion. Au fait, elles vivent en parfaite harmonie.

Ce brillant exposé avait été précédé par l'assemblée générale de la section qui s'est donné un nouveau président, M. Michel Herzig, lequel prépare pour 1977 et 1978 une activité féconde. La « dominante » de 1976 fut le voyage à Cap Canaveral dont M. Strub rappela le succès.

La choucroute qui suivit, honorée par la présence de Mme Lise Girardin, conseiller administratif de la ville, de Mme Marfurt, conseiller municipal libéral, de M. Ducor, président central de l'Institut, fut précédée par la visite d'une petite mais sympathique délégation de la Compagnie de 1602 et la lecture par le héraut, M. Schmutz, de la belle Proclamation.

J. T.

Tribune de Genève du 4-5 novembre 1978

James Fazy célébré par l'Institut national genevois

L'Institut national genevois est une excellente association qui, entre autres mérites, se souvient. Son fondateur, James Fazy vient d'être célébré dans une des salles du charmant « hôtel » de la promenade du Pin. A l'occasion du centenaire de la mort de Jean-Jacob Fazy, dit James Fazy (le 6 novembre 1878), Jean-Claude Frachenbourg, secrétaire général de l'Institut des hautes études internationales, a fait une conférence très écoutée, très applaudie, devant plus de cent Genevois, l'autre soir.

Qu'on le veuille ou non; James Fazy a été un fameux magistrat genevois et un personnage hors du commun. Tout, ou presque intéressait ce descendant de fabricant d'indiennes: la poésie, Rousseau, l'économie, l'urbanisme, les réformes de la société de son temps, les proscrits, le journalisme, les banques.

84 ans fort agités

Ici, on peut à peine schématiser. La vie de James Fazy resssemble à un roman qui aurait enchanté Balzac, Stendhal, voire Zola. Ce gaillard qui mena, pendant 84 ans, une existence fort agitée, aventureuse, a connu la plénitude du pouvoir à deux reprises, à Genève. Forte tête, volontiers dictatorial, il a agrandi sa ville en obtenant du « législatif » la démolition des fortifications.

Pour un changement radical

Parce qu'il voulait changer « radicalement » la Genève de la « Restauration », James Fazy a créé le Parti radical, et finalement il a façonné la grande cité, plus proche, par le cœur, du quartier Saint-Gervais que des alentours de la cathédrale.

James Fazy mérite plus qu'un boulevard. M. Jean-Claude Frachebourg devrait écrire un scénario pour la Télévision romande, avec des tas d'épisodes. Ce serait passionnant, car James Fazy appartient à la longue histoire de Genève.

H. P.

Centième anniversaire de la mort de James Fazy

La Suisse 7 nov. 79

James Fazy, dont c'était hier le centième anniversaire de la mort, fut une des personnalités politiques les plus en vue de la Genève du XIXe siècle. Il fut à l'origine, entre autres, d'une nouvelle Constitution et de la fondation de l'Hôpital cantonal. Fondateur du parti radical, celui-ci lui a rendu hommage en fleurissant sa tombe au cimetière de Plainpalais.

Journal de Genève
7 novembre 1974

L'Institut national genevois commémore le centenaire de la mort de James Fazy

Il appartenait de toute évidence à l'Institut national genevois de commémorer le centenaire de la mort de James Fazy, qui en fut le fondateur. Cela s'est fait excellement par une conférence de qualité de M. Jean-Claude Frachebourg, secrétaire général de l'Institut des hautes études internationales, qui présentait en Fazy l'homme, le démocrate, le magistrat. Ayant évoqué la Genève des «vingt-sept ans de bonheur», sous le régime restrictif de la Restauration tempéré par le principe du «progrès graduel» cher au syndic Rigaud, il fit revivre celui qui allait marquer de son action un demi-siècle de vie genevoise.

Il retraça ses origines françaises et protestantes, l'éducation morale et pratique donnée à cet adolescent alors sensible – ses charmantes lettres à sa mère! – enclin à la poésie, épris de Rousseau avec qui il se sent des affinités, et qui se prépare aux affaires, mais bifurque sur le droit, l'économie politique et le journalisme. Tout l'incline au libéralisme: contacts avec le carbonarisme, avec le général La Fayette qui l'initie au système politique bicaméral des Etats-Unis. Il séjourne à Paris, puis rentré à Genève, il s'irrite d'y voir régner la réaction (Constitution genevoise de 1814, Pacte fédéral de 1815) et projette déjà des réformes. Il fonde le premier **Journal de Genève** (1826), alors organe d'une opposition modérée, qu'il quittera plus tard. Il s'intéresse à la suppression très discutée des fortifications. Publiciste abondant, il crée ses propres journaux, le **Représentant**, la **Revue de Genève**, L'**Europe centrale**, et devient le chef de l'aile gauche libérale, dite radicale. Membre de l'Association du 3 mars, il est élu à la Constituante qui aboutit à l'adoption de la Constitution de 1842, à son avis encore insuffisante en fait de libertés politiques et religieuses. D'autre part, il se passionne pour les affaires fédérales; le Sonderbund lui donne occasion d'agir avec éclat. Les années 1846 et 1847 lui apportent double satisfaction: une classe plus populaire au pouvoir à Genève, la solution heureuse de la crise interne de la Suisse.

Il accède au Conseil d'Etat où il siègera de 1846 à 1861, avec une interruption de 1853 à 1855, donc en deux périodes de régime fazyste. La première (1846-1853) est dominée par l'adoption de la Constitution de 1847, son œuvre, nettement plus démocratique que la précédente: élections élargies, enseignement primaire gratuit, création d'institutions sociales (Caisse hypothécaire, Hôpital cantonal, Asile des vieillards). En 1852, il fait voter la loi créant l'Institut national genevois. C'est vraiment pour lui la période d'influence et d'activité parlementaire la plus intense, car il participe aussi à l'élaboration de la Constitution fédérale de 1848. Fazy s'affirme encore dans les grands travaux d'urbanisme qui ouvrent Genève, la libérant de sa ceinture inutile de remparts, remédiant à la crise économique d'alors par l'utilisation de terrains et la construction de nouveaux quartiers d'où une explosion démographique, un bouleversement confessionnel, une invasion de l'Académie par des éléments nouveaux qui valent à Fazy un déchaînement virulent des milieux conservateurs. On le critique même dans son propre parti, dont certains membres l'abandonnent, mais il n'en a cure, passant outre à toute résistance, ce qui explique son élimination du Conseil d'Etat de 1853 à 1855.

Années difficiles

Revenu au pouvoir, il va vivre son deuxième régime personnel (1855-1861), mais aussi ses années les plus difficiles, dans une suite ininterrompue d'attaques de sa vie privée et de ses activités financières parfois contestables. Pourtant, ses vues sont larges. Inlassablement. il travaille à sortir Genève de son isolement par l'établissement de liaisons ferroviaires avec la Suisse et la France. Mais sa construction, au quai du Mont-Blanc, d'un hôtel qui abrite le Cercle des étrangers, bientôt [illegible] maison de jeu, fait scandale dans l'opinion. Plus que jamais, il spécule pour combler ses propres déficits et ceux de l'Etat dont les finances sont lourdement obérées. Evincé sans retour du Conseil d'Etat en 1861, désavoué de la plupart des siens, il n'est pas rétabli lors des élections mouvementées de 1864. Il siègera toutefois au Grand Conseil jusqu'en 1874 et militera encore en faveur de la souveraineté cantonale, en vain, dans la Constitution fédérale de 1874.

Ses dernières années sont d'une tristesse émouvante. Retourné à Paris, il y subit le siège de Paris de 1871 dans une misère qui s'accentue dès son retour à Genève. Complètement ruiné, il vit à la rue Berthelier dans un dénuement incroyable, abandonné de tous. De plus en plus malade, il meurt le 6 novembre 1878, âgé de 84 ans. Genève lui offrira pourtant des obsèques nationales. Marc Monnier consacre dans les **Débats** un bel éloge à celui qui fut un «tribun gentilhomme», vivant en patricien dans une prodigalité de grand seigneur, ayant ignoré toute haine et toute rancune.

L'échec de la carrière de James Fazy est dû à plusieurs causes: à sa politique financière hasardeuse, aux faiblesses de sa vie privée, à son autoritarisme et ses allures dictatoriales. Passionné de démocratie, il n'eut pas de réel contact avec le peuple. Véritable philosophe du droit aux conceptions hardies et généreuses, il se sentait investi d'une mission et sûr d'être dans la vérité. Théoricien, logicien abstrait, peu sentimental, il déclarait lui-même n'être qu'une pensée, non un homme! Il n'en demeure pas moins qu'il a marqué notre histoire comme bâtisseur d'une ville nouvelle, comme créateur de la Genève démocratique. M. Frachebourg en a donné une convaincante et opportune démonstration.

Marguerite Maire

James Fazy a rédigé ses **Mémoires**, qui ont été publiées en 1947 par l'excellent historien François Ruchon avec une introduction et des notes. (Editions Celta Genève).

James Fazy : il avait arraché le pouvoir aux vieilles familles de la ville ; celles-ci depuis lors rêvaient de l'abattre...

Mort le 6 novembre 1878 Tribune de Genève 14.11.1948

James Fazy, le créateur de la Genève moderne

Originaire du Queyras (Hautes-Alpes), la famille Fazy fut implantée à Genève en 1702 par Antoine Fazy qui joua un rôle prépondérant dans l'établissement des tissages d'indiennes. Rousseau raconte comment, *jouant un dimanche dans la fabrique de son* oncle Antoine, son jeune cousin lui écrasa *un doigt dans la calandre servant à lustrer la* cotonnade. Outres des facteurs d'indiennes *la famille fournit à Genève, des horlogers* et des magistrats.

Le plus célèbre demeure Jean-Jacob, dit James, né le 2 mai 1794. Après des études de droit et de lettres, *il circula, jeune encore,* entre Genève et Paris où il rencontra Thiers, Mazzini et le futur Napoléon III. En 1825, il fonde le « Journal de Genève » qui, passé en d'autres mains, devint son adversaire déclaré. Acquis au libéralisme et au suffrage universel, il prit une certaine part à la Révolution de juillet 1830, à Paris.

Fusillade rue des Chaudronniers

Genève vivait sous le gouvernement conservateur, rétabli en 1814 aux mains des vieilles familles *patriciennes*. Fazy lutta pour une démocratie plus ouverte. En 1842, *il réussit à faire voter une nouvelle constitu*tion, mais le 12 février une bagarre ayant *éclaté entre radicaux et embrigadés (sup*pôts du gouvernement), des barricades *furent dressées aux ponts de l'Ile et une* fusillade fit des victimes à la rue des *Chaudronniers*.

Le tumulte se réveilla en 1846. La Diète *fédérale devait trancher sur l'expulsion des* Jésuites et la dissolution du « Sonderbund ». *Le vote des délégués de Genève* devait faire pencher la balance, mais ceux-ci demandèrent à consulter encore leur gouvernement. Le Grand Conseil genevois refusa de voter contre les cantons catholiques. Dès que les habitants l'apprirent ce fut une explosion de colère. Des assemblées populaires décidèrent l'envoi d'une protestation au Vorort. Le Conseil d'Etat crut imposer sa loi en mobilisant des troupes (citadins, campagnards et garde soldée). Le quartier de St-Gervais s'enflamma.

Le Conseil d'Etat démissionna et un nouveau gouvernement à majorité radicale fut *installé sous la présidence de James* Fazy, tandis que le général Dufour allait *prendre la tête des troupes fédérales qui* dispersèrent rapidement l'armée du Sonderbund. Pendant dix-huit ans Fazy sera le maître de la politique genevoise, portant à son compte de vastes réalisations : élaboration d'une nouvelle constitution, institution du suffrage universel, de la liberté de religion, de presse et d'enseignement, fondation de l'Hôpital cantonal, établissement des premières liaisons ferroviaires, démolition des fortifications et création des boulevards de ceinture. A maints égards James Fazy demeure le créateur de la Genève moderne. Il fut également très bien disposé envers les catholiques auxquels il donna le terrain pour édifier l'église Notre-Dame. Sa quasi omnipotence ne pouvait manquer d'entraîner quelques excès. Il se fit construire une somptueuse demeure, sise à l'angle de la rue et, du quai du Mont-Blanc, sur l'actuel emplacement de l'Hôtel de Russie.

Les vieilles familles auxquelles il avait arraché le pouvoir ne rêvaient que de l'abattre. La ville était divisée entre conservateurs (aujourd'hui libéraux) et radicaux.

En 1864, Arthur Chenevière, lors d'une élection partielle, fut nommé conseiller d'Etat aux dépens de Fazy lui-même. L'huissier chargé de la proclamation officielle, mais suivi d'un cortège de conservateurs triomphants, franchit le pont des Bergues pour parcourir le faubourg Saint-Gervais. De nombreux radicaux furieux allèrent enlever des armes à l'arsenal du Grand-Pré et, à la suite d'un concours de circonstances malheureux, tirèrent sur leurs ennemis politiques. Cette fusillade fit plusieurs morts et donna lieu à un procès devant une Cour d'Assises fédérale qui, par mesure d'apaisement, acquitta tous les inculpés.

Mais le temps de Fazy était révolu. Dans ses vastes entreprises, il avait aussi englouti sa fortune personnelle. A la fin de sa vie, qui fut longue, il ne lui resta plus qu'un maigre traitement de professeur de droit constitutionnel. Il mourut le 6 novembre 1878 et ses obsèques eurent lieu aux frais de l'Etat. (SPS)

Ernest ROGIVUE.

courrier de GE 8/9 sept. 1979

Origines des noms de rue, places et quais de Genève (2)

Boulevards James-Fazy et Georges-Favon

Boulevards James-Fazy

Ce boulevard, l'un des plus grands de Genève, porte le nom d'un homme d'Etat qui fut, incontestablement, le plus célèbre dirigeant de la Genève du siècle dernier. L'artère s'étend de la place de Cornavin au pont de la Coulouvrenière.

J'ignore si Jean-Jacques dit James Fazy, était d'origine française, comme l'affirme le Grand Larousse du XXe siècle, ou si le fameux dictionnaire le tient pour tel parce qu'il naquit à Genève au début du XIXe siècle. Notre patrie avait été alors purement et simplement incorporée à la France, par les armées de la Ire République tout d'abord, avides de conquêtes territoriales, puis par Napoléon Ier. Vers la fin de son règne tourmenté, l'Aigle eut en effet l'idée géniale de faire de Genève une préfecture qu'il entendait mettre à la tête d'un nouveau département, appelé du Léman. Ce dernier eût englobé non seulement Genève dans ses dimensions cantonales actuelles mais aussi l'ancienne province de la Savoie qui faisait alors partie du royaume de Sardaigne. Les plus puissants monarques de ce temps-là craignaient les convoitises du terrible empereur, à commencer par Ferdinand Ier d'Autriche, par le tsar de toutes les Russies, Alexandre Ier, ainsi que par Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse. Sans oublier quelques coquins de moindre envergure comme le maréchal Bernadotte qui trahit Napoléon Ier de qui il tenait pourtant le trône de Suède où ses descendants règnent encore ! Il est vrai qu'en toute justice l'on ne saurait tenir ces derniers pour responsables de la vilenie du fondateur de leur dynastie...

Ce qui est certain, en revanche, c'est que James Fazy fit ses débuts dans la politique à Paris, où il se révéla très tôt comme un adversaire irréductible.

James Fazy, après avoir comploté contre le roi Charles X et Louis-Philippe Ier, son maladroit et même odieux successeur, renonça à intriguer en France pour rentrer dans sa ville natale. Il y devint rapidement le grand chef du Parti radical et suscita la Révolution d'octobre 1846, avec l'appui des masses populaires du faubourg de Saint-Gervais. Celles-ci étaient lasses, en effet, d'être gouvernées par une oligarchie conservatrice, hostile par principe à toutes les revendications des classes moins favorisées qu'elle par le rang comme par la fortune. Ainsi James Fazy ouvrit l'« ère radicale » qui dura environ un siècle. L'une des premières mesures prises par cet homme d'Etat fut de « purger » l'Académie fondée par Calvin — devenue depuis l'Université de Genève — de quelques-uns de ses plus distingués professeurs dont le seul tort était de n'être pas de son bord !

Boulevard Georges-Favon

Par une singulière coïncidence, ce boulevard, qui prolonge en quelque sorte le précédent, porte le nom d'un des principaux dirigeants radicaux qui succédèrent à James-Fazy à la tête de son parti et du Gouvernement. Le boulevard Georges-Favon, moins long que le dernier cité, part du pont de la Coulouvrenière pour aboutir à la place du Cirque.

Relevons toutefois qu'à la différence de Fazy, Georges Favon ne songea pas à être, lui, un nouveau dictateur. De tempérament débonnaire, il invitait volontiers ses pires adversaires, entre deux polémiques fielleuses, à partager avec lui les délices d'une véritable « fondue » à la genevoise ou de tout autre repas de leur goût. Je parle d'ailleurs de notre « fondue » nationale en toute objectivité, car je lui suis personnellement allergique.

La petite histoire raconte qu'un jour Georges Favon entendit frapper à la porte de son bureau ; il vit entrer un huissier qu'il avait engagé parce qu'il était l'un de ses copains d'enfance et qu'il incarnait le type traditionnel du vieux Genevois toujours de mauvais poil et ronchonnant à tout propos. Se penchant vers son patron, le vieil huissier murmura à l'adresse de celui-ci, sur un ton confidentiel : — Dis-donc Georges, y a à la porte un « schnock » qui tient absolument à te causer. Comme j'y comprends rien à son sabir, tu ferais p't-être bien d'aller voir toi-même ce type, qui ne m'inspire pas confiance du tout... » Docile, Georges Favon s'en alla voir qui était — ou paraissait — tellement louche à son copain. Or, le « type » en question, qui attendait patiemment sur le paillasson le droit d'entrevoir le chef du Gouvernement genevois n'était autre que le président de la Confédération de passage à Genève et qui avait jugé opportun de faire une visite de politesse à son collègue des bords du Léman.

Tête de Georges Favon, qui trouva illico le meilleur moyen de réparer la gaffe et l'impolitesse de son huissier : il s'en fut héler le premier fiacre venu pour emmener le président dans une charmante auberge de la campagne genevoise afin d'y déguster un succulent repas dans le plus ravissant décor de la Suisse romande. Je ne garantis pas l'authenticité de cette anecdote mais elle décrit bien l'ambiance de l'époque.

Henri Schubiger

James Fazy : notre deuxième réformateur

La Suisse 28 décembre 1982

Auteur d'une vie quotidienne à Genève au temps de Calvin, René Guerdan vient de s'attaquer à l'histoire de Genève. Ce qui nous vaut un fort volume de 384 pages paru aux Editions Mazarine.

Agé de 69 ans, de nationalité française, l'auteur réside depuis vingt-cinq ans à Genève. Il a longtemps travaillé à l'ONU, au Département des affaires économiques. Son dernier et douzième ouvrage, c'est en quelque sorte un « remerciement pour l'hospitalité reçue ».

Beau sujet d'étude

Et puis: « Je me rappelle avoir lu dans les "Mémoires d'un touriste" de Stendhal que l'histoire de cette petite république de Genève était un beau sujet d'étude. Effectivement, j'ai trouvé cette histoire fascinante à tous les points de vue. « Première fascination, même si elle ne se situe qu'au XIXe siècle: James Fazy. René Guerdan en fait un deuxième Calvin, vu son influence sur le destin de Genève. Il ne lui consacre que 14 pages mais, nous a-t-il dit dans son appartement de Champel, « j'ai été stupéfait de voir à quel point cet homme a joué un rôle important, aussi déterminant que celui du réformateur en son temps pour l'évolution de Genève. Il l'a ouverte sur le monde économique moderne, en faisant raser les fortifications par exemple. Ce qui eut des conséquences non seulement physiques mais aussi morales, ouvrant la ville sur le monde économique moderne. Et s'il a été libéral, c'est pour des raisons économiques. Il était indigné que les banquiers genevois n'utilisent pas leurs capitaux à des fins productives. Comme Calvin (il fut aussi haï parce qu'il bouleversa) il libéralisa l'obtention de la nationalité genevoise pour s'assurer de nouveaux partisans. »

Le prêt

Selon René Guerdan, bien avant Calvin et à l'inverse du monde catholique, les évêques genevois acceptaient le prêt à intérêt. Ce qui fait, entre autres, que la cité devint au Moyen Age une importante place commerciale dès que les foires tenues en Champagne commencèrent à décliner. Déjà à l'époque romaine, Genève était un grand centre, accueillant des succursales de maisons romaines établies en Espagne par exemple. René Guerdan ne consacre pourtant que deux chapitres de 58 pages à la Genève d'avant la Réforme. C'est qu'il y a un trou dans nos connaissances pendant la période franque à partir du VIe siècle. Un trou que les récentes découvertes sous Saint-Pierre et aux alentours permettraient peut-être de combler en partie.

Corneille ?

La Genève du XIXe siècle semble avoir moins intéressé peut-être l'auteur. Pourquoi ? Parce qu'elle perd sa complète indépendance en devenant suisse. Alors que Talleyrand la comptait comme un continent, au même titre que l'Amérique ou l'Asie. « On ne peut pas comprendre l'histoire de la France si on fait abstraction de Genève. Savez-vous que Louis XIV n'aurait pas pu faire ses deux dernières guerres, sans le financement genevois ? »

René Guerdan souhaite publier un jour un manuscrit sur l'auteur dramatique Corneille, d'autant plus qu'en 1984, ce sera son tricentenaire. « On ne le connaît pas. On le juge sur quatre pièces alors qu'il en a écrit trente-quatre. Je crois être arrivé à des idées assez révolutionnaires. J'ai étudié le personnage en historien et pas uniquement en critique littéraire. Ainsi Nicomède, de 1651, n'a été écrit que par rapport à Condé qui venait d'être arrêté. » En préparation, un ouvrage sur la Fronde, cette période troublée de l'histoire de France, de 1648 à 1652. Son histoire de Genève a déjà pris le large. Une façon comme une autre de lui rester fidèle en puisant à Genève des inspirations nouvelles.

René Guerdan. (Photo Patrick Stolz)

Une contribution inattendue

En dépit de son étiquette très « british », le « Schweppes » a été inventé à Genève. C'est ce que nous apprend René Guerdan. A partir de 1792, un certain M. Schweppe se mit à fabriquer à Genève des eaux minérales artificielles. Une succursale fut établie par ses soins à Londres ; les bouteilles y furent vendues, le nom muni du S possessif anglais... Une autre contribution de Genève à la petite histoire.

Michel BONEL

Tschopp: protéger le centre pour contenir les extrêmes

LA SUISSE

Peter Tschoop a 42 ans. Il vient d'être élu à la tête du parti radical, auquel il a adhéré en 1970. Il n'y a jamais exercé de mandat mais il s'est distingué comme expert fédéral. Peter Tschopp, dont l'accent trahit encore ses origines bâloises, a fait ses études universitaires à Genève puis il a séjourné à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, et est revenu à Genève, à l'Institut Battelle, et dans l'enseignement. Depuis 1980, il est professeur d'économie politique à l'Université.

Ce chercheur est arrivé au radicalisme par ses études en matière de sécurité médico-sociale. La Parti radical genevois avait besoin d'un penseur, d'un homme qui analyse les problèmes la tête froide, pour trouver des solutions raisonnables.

C'est un homme aux idées sociales avancées que l'on ne s'étonnerait pas de trouver sur les bancs socialistes. Mais Peter Tschopp ne veut pas de sectarisme. Il croit au rôle d'un parti centriste, dont la mission est de tempérer les extrêmes qui, dans les systèmes bipartites, ne peuvent que s'exacerber.

En automne 1979, Peter Tschoop avait été candidat au Conseil national, sans succès. Mais la campagne électorale lui a permis de mieux comprendre le Parti radical genevois, d'en apprécier les défauts et les lacunes.

En sa qualité de président, Peter Tschopp va tenter de redonner à son parti une image de marque qu'il avait ces dernières années perdue, mais que les récentes élections ont sorti de l'impasse.

En sa qualité de parti du centre, le parti radical peut être celui de tous. C'est un avantage, mais aussi un inconvénient parce qu'il est impossible de satisfaire tout le monde à la fois.

C'est pourquoi, Peter Tschopp veut soutenir les efforts d'Alain Borner à la tête de l'économie publique et Robert Ducret à la tête des finances, en leur proposant des solutions pour que ces deux secteurs ne causent plus trop de soucis à la population. Et à cet égard, Peter Tschopp est convaincu qu'il faut tout mettre en œuvre pour maintenir un secteur secondaire florissant. Même si pareille entreprise doit coûter cher à la collectivité, c'est à long terme, selon lui, un investissement rentable. Dans la même optique, il pense qu'il est souhaitable que les finances de l'Etat soient saines, mais l'Etat ne doit pas toujours craindre de s'endetter. Si l'enseignement coûte cher, c'est aussi une source de profit pour les générations à venir qui seront instruites, qualifiées et, donc, compétitives.

Le Parti radical genevois a constitué plusieurs commissions qui s'appliquent à étudier les divers domaines concernés directement par l'Etat. Il met en œuvre ainsi quantité d'experts et de spécialistes qui, à la lumière de leur analyse, proposent des projets de loi pour remédier aux situations boiteuses. C'est une manière pour le parti d'intervenir concrètement dans la gestion de l'Etat et des affaires publiques.

Non à l'initiative scolaire libérale

Le Parti radical genevois serait malvenu d'accepter l'initiative libérale « L'Ecole, notre avenir ». Il trouve les propositions libérales souvent antidémocratiques, alors que le grand leaders radical que fut James Fazy, a tout mis en œuvre pour créer une école publique, démocratique. Si les radicaux acceptent le principe que l'école est le lieu où l'on acquiert des connaissances, il admet aussi que l'école doit permettre l'épanouissement de l'individu et lui donner toutes ses chances. D'ailleurs, d'après Peter Tschopp, plus l'école procurera de citoyens à la tête bien faite, plus l'avenir du pays peut être considéré avec optimisme. Car d'après ce professeur d'Université, plus le pays peut compter sur des citoyens qualifiés, plus il peut faire face à l'adversité. Cependant, les radicaux sont d'avis que la mise en place d'un médiateur scolaire pourrait apporter une solution aux divers problèmes qui se posent tant aux élèves qu'à leurs parents et au corps enseignant. C'est pourquoi, ils tenteront de faire admettre la création d'un tel poste.

Nous battre au niveau communal

Pour Peter Tschopp, les élections municipales sont la prochaine échéance où son parti se devra de marquer des points. Car les élus sont des notables, et la population s'y réfère, s'y identifie même.

Le logement aussi

Peter Tschoop ne veut pas s'emparer du logement, c'est trop facile. Cependant, il estime que les édiles ont mis trop de temps à comprendre que c'était un véritable problème. Il estime qu'il ne s'agit pas de trouver des solutions ponctuelles, mais qu'il est indispensable de reconsidérer toute la politique de manière que les habitants puissent tous se loger à des conditions matérielles satisfaisantes sans rien sacrifier à la qualité de la vie.

(Alain Gassmann)

Henriette MAIRE

Quand Genève convoitait le Chablais et le Faucigny

James Fazy. Il lutta pour le rattachement de la Savoie du Nord à Genève (caricature de l'époque).

L'un des meilleurs connaisseurs de notre histoire régionale appartient à l'Université: le professeur Paul Guichonnet, Savoyard, doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales.

Nous avons suivi avec passion les articles qu'il publia dans le «Messager» sur l'annexion de l'ancien duché à la France en 1860, en attendant leur présentation en un substantiel volume. Nos vœux sont comblés par la récente parution d'un ouvrage de 350 pages: *L'histoire de l'Annexion de la Savoie à la France et ses dossiers secrets* (Edition Le Messager-Horvath), illustré de documents de l'époque souvent pittoresques.

Les grands événements de l'histoire sont décrits parfois de façon simpliste ou tendancieuse, comme s'il s'agissait de mouvements de masses dus à une inspiration collective survenue à un instant prédestiné. On a ainsi présenté dans un climat d'épopée l'adoption de la Réforme et l'institution de la République à Genève. La réalité fut infiniment plus complexe et moins exaltante, soit dit sans porter atteinte à la grandeur de ces événements.

L'annexion de la Savoie à la France fut traitée avec une semblable désinvolture, escamotant une longue période de laborieuse préparation, les palabres liminaires et les conférences secrètes, les incertitudes, les retournements et les incohérences qui précédèrent l'accomplissement espéré, rendu plus éclatant par l'adhésion soudaine de légions d'opportunistes toujours prêts à «voler au secours de la victoire».

Le professeur Guichonnet a assemblé les éléments d'un gigantesque puzzle dont les pièces disparates gisaient dans les cartons de nombreuses archives. Cette œuvre de clarification permet de préciser le rôle que la Suisse et Genève jouèrent dans une opération touchant la sécurité de leur frontière méridionale.

Nous aurons l'occasion de revenir plus à loisir sur ces pages d'une histoire complexe, où chaque partie jouait un jeu souvent tortueux, où les idéaux servaient aussi d'alibi à des ambitions lucratives, procédé encore actuel.

Les mutations territoriales envisagées firent naître des espérances en Suisse et à Genève en particulier.

Sur le plan helvétique, seules des considérations militaires entrèrent en ligne de compte. En réclamant la Savoie du Nord, Berne tenait à consolider sa frontière et à éloigner Genève des limites de la France.

James Fazy lui-même, pourtant doué d'un sens politique très fin, oublia les avantages économiques dont notre ville pourrait bénéficier en redevenant, comme au temps du premier Napoléon, le centre d'une part importante de sa région naturelle.

La Suisse radicale participait avec passion à cette affaire de haute politique internationale. *C'est dans les deux foyers les plus ardents du radicalisme helvétique, Genève et Berne,* écrit l'auteur, *que l'émotion était à son comble. Sur les rives du Rhône, tous les milieux, pour des motifs divers, réclamaient le rattachement du Chablais et du Faucigny, soit en totalité à Genève, soit sous la forme d'un ou deux cantons séparés.*

Chaque parti espérait bénéficier de l'aubaine. Les radicaux auraient été bien aise de compter sur l'appui des libéraux savoyards. Les catholiques en espéraient l'accroissement de leur nombre, donc de leur influence. D'innombrables brochures apportaient au débat un flot d'arguments.

A Berne, le *Bund* radical, prêchait une sorte de croisade, invitant la Suisse à entrer immédiatement en Savoie et *attendre l'arme au bras l'attaque des Français.*

Une étrange unanimité se manifestait à Genève une dizaine d'années avant le début du Kulturkampf. Les frères ennemis Fazy et Carteret reprenaient les mêmes couplets soutenus par Mgr Mermillod. Ce dernier réunit à Saint-Julien nombre d'ecclésiastiques savoyards pour les convaincre des avantages de l'annexion à la Suisse de la partie septentrionale de leur province.

Cette agitation engendra des épisodes comiques. Chaque collectivité compte des excités qui tentent d'infléchir le destin par les improvisations les plus étranges. Doué d'un solide humour, qualité qui devrait figurer dans la panoplie de tout historien, l'auteur décrit l'équipée politico-bachique qu'organisa un fanatique radical de Genève, Périer, dit «le Rouge», afin de soulever les populations de Thonon en faveur de la Suisse.

Nous consacrerons un prochain billet à cette mémorable «cacade» qui, heureusement, ne dégénéra pas en incident international.

Le plantaporêt

Un magistrat oublié: Philippe Camperio

LE COURRIER
- 8 FEV. 1985

Une question mériterait de figurer à l'ordre du jour d'un concours: *Citez le nom d'un magistrat qui, né et mort en Italie, fut député, juge à la Cour de cassation, professeur de droit pénal et de droit public, juge au Tribunal fédéral, membre du Conseil d'Etat, qu'il présida à deux reprises, conseiller administratif de la Ville, conseiller aux Etats et conseiller national.* Bien peu donneraient une réponse exacte.

Il s'appelait Philippe Camperio. J'ai cherché dans les annuaires s'il avait été honoré d'une rue, d'un chemin, d'une impasse ou d'une venelle. Je n'ai rien trouvé. Les Républiques sont ingrates...

Né en 1810 en Lombardie, il vint à Genève à l'époque des grandes migrations qui amenèrent dans notre canton une main-d'œuvre venue surtout du nord, après les troubles révolutionnaires du sud de l'Allemagne, et d'Italie.

Il étudia le droit à notre Académie, où il fut le brillant élève de Bellot et de Rossi. Naturalisé en 1847, il entra trois semaines après au Grand Conseil.

Partisan de James Fazy, il se lassa rapidement du caractère autocratique du tribun et passa dans les rangs des indépendants – qu'il ne faut pas confondre avec le Parti démocrate-chrétien qui porta ce nom à ses origines – dont il devint le chef de file.

Ce parti reprochait surtout à Fazy sa politique financière et le peu de rigueur de son administration.

Il unissait dans ses rangs des conservateurs, qui incarnaient l'esprit réformé et les préjugés de classe de l'ancien régime, des radicaux rétifs à la poigne du chef de Gouvernement, des citoyens appartenant aux milieux du commerce et de l'artisanat qui réclamaient une gestion rigoureuse des deniers publics.

En 1865, les indépendants obtinrent la totalité des sièges du Conseil d'Etat et une confortable majorité au Grand Conseil. Ainsi, le même groupe put imposer sa volonté au législatif et à l'exécutif, ce qui n'avait pas toujours été le cas auparavant.

Leur programme se préoccupait surtout de problèmes administratifs et financiers. Ils firent œuvre utile dans ces domaines, puis le parti s'effrita. Il perdit la majorité en 1870.

François Richon remarque dans son *Histoire politique de Genève: «Cette politique nécessaire, mais nécessairement terre à terre aussi, n'était pas une mystique, mais une exigence de la raison. A côté du Parti indépendant, le radicalisme, avec son chef et son idéal démocratique, avait une autre allure, plus dynamique et pouvait susciter des enthousiasmes.»*

Camperio, dont l'éloquence était chaleureuse, avec une pointe d'accent italien et qui jouissait d'une juste popularité, travailla avec acharnement sans grand succès, en faveur de l'unité de son parti.

La coterie conservatrice avait repris de l'influence et jalousait sa popularité. On lui reprochait une attitude peu rigoureuse à la tête du Département de justice et police. Certains de ses partisans commençaient à prêter une oreille complaisante aux projets anticléricaux d'Antoine Carteret.

Camperio, qui avait abandonné la foi de son enfance, se référait parfois à ses origines catholiques. Il combattait et réprouvait les mesures destinées à supprimer les congrégations. Il disait à propos de leurs membres: *Si je ne les aime pas, ce n'est pas une raison pour violer à leur égard les lois du pays. Notre meilleure arme contre l'ultramontanisme, c'est le respect de la liberté individuelle.*

Alors que Fazy était abandonné par les radicaux, Camperio connut le même sort de la part des siens, l'un et l'autre payant chèrement leur force de caractère et la chaleur de leurs convictions. Ils suscitèrent des jalousies de la part de leurs «amis» politiques qui prirent glorieusement leur revanche dans le silence de l'isoloir.

Les élections du 15 novembre 1870 amenèrent le triomphe des radicaux. Carteret arrivait en tête. Il décédera, encore en fonctions, dix-neuf ans plus tard. Camperio était, suprême affront, le dernier des viennent-ensuite.

Désabusé par ce résultat et par les péripéties qui précédèrent l'élection, ce dernier se retira de la vie politique. A l'expiration de son mandat de juge fédéral, il quitta la Suisse et s'établit en Italie où il vécut encore dix ans. Il mourut près de Milan en 1883.

Pendant son mandat cantonal, Camperio s'était montré tolérant sur le plan religieux et n'avait pas inquiété Mgr Mermillod dans ses fonctions épiscopales.

Bientôt le *Kulturkampf* modifiera fondamentalement ce climat. C'est alors que Carteret s'écriera au Grand Conseil: *Ce qu'il nous faut, c'est que l'Eglise s'en aille avec rien, avec le bâton et la besace...*

Le plantaporêt

Au cours de son passage au Conseil administratif, Camperio termina la construction du pont du Mont-Blanc et l'aménagement de la promenade du Lac, dite Jardin anglais. Une curieuse photographie de sa fontaine monumentale.
(Photo Parazzini, «Genève, cité des parcs»)

« Une espèce de schizophrénie »

JOURNAL DE GENÈVE
31 AOUT 1985

Pour Jean-Claude Favez, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Genève, Genève a toujours eu du mal à relier le local et l'international. Rien de nouveau également dans ce sentiment d'étouffer qu'ont aujourd'hui les Genevois

En cette fin du XXe siècle, bien des Genevois éprouvent le sentiment d'être à un tournant de leur histoire. N'est-ce que le «mal-être» de gens éclatant dans leur prospérité? Economiste, banquier, journaliste, humaniste et diplomate nous ont déjà donné leur point de vue. Pour clore cette série d'interviews, nous nous sommes tournée vers un historien: Jean-Claude Favez, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Genève. Car même si la connaissance de l'histoire ne permet pas de prévoir l'avenir, elle nous rappelle que Genève s'est trouvée maintes fois dans semblable situation. Mais écoutons Jean-Claude Favez:

INTERVIEW: FRANÇOISE BUFFAT

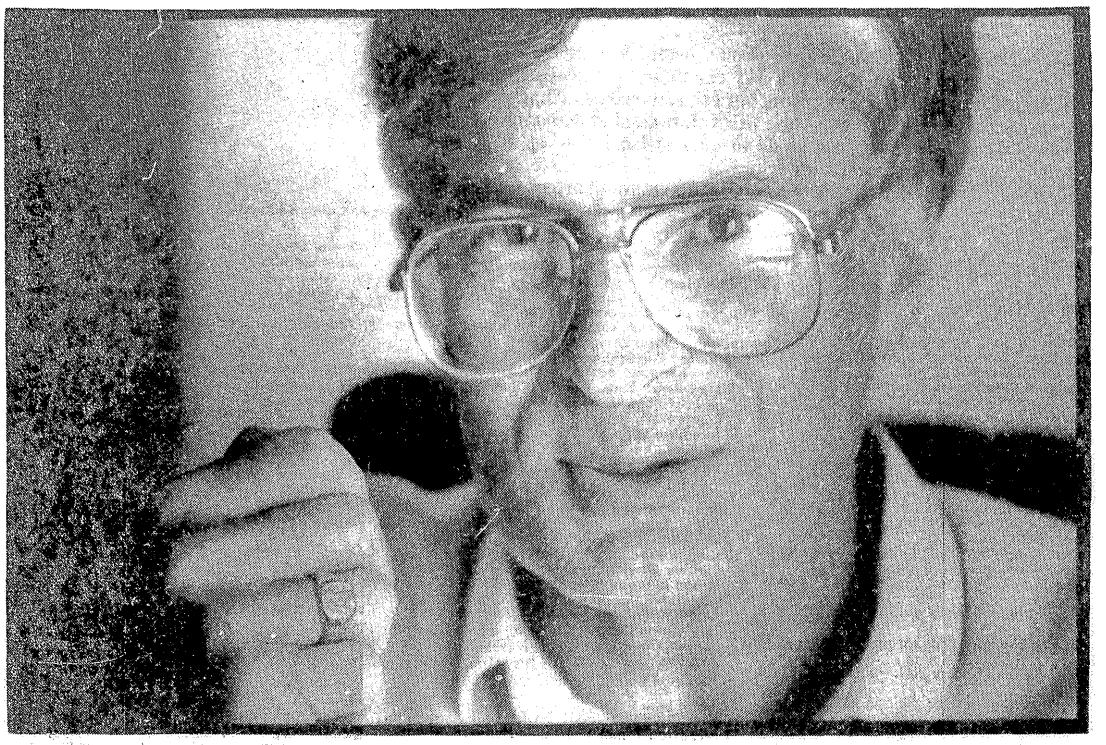

JEAN-CLAUDE FAVEZ: «Il manque à Genève un projet culturel» (photo Jean Mohr).

«GENÈVE connaît un développement très rapide, qui frappe d'autant plus les esprits qu'il succède à une longue période de stagnation entre 1914 et 1945. La perception du phénomène n'est-elle pas plus forte que le développement lui-même? Toujours est-il qu'il engendre cette inquiétude, ce sentiment de malaise, de «mal-développement», dont a parlé dans vos colonnes le professeur Peter Tschopp. Un terme un peu exagéré, entre nous, qui s'appliquerait mieux au Burundi qu'à Genève! Nous n'avons en effet guère à déplorer que le bétonnage, le manque de logement, le coût de la vie et la pollution. Mais les gens supportent mal ces inconvénients, à cause de leur prospérité matérielle. Plus on a, moins on supporte ce qui vous manque. Les historiens le savent: les populations les plus asservies ne se révoltent jamais, la révolte commence lorsqu'il y a espoir de quelque chose de meilleur.

«Trop d'autoroutes, trop d'étrangers»

Dans ce malaise, le sentiment dominant, c'est la perception de l'exiguïté de notre territoire: on dit qu'il y a trop d'étrangers, trop d'autoroutes, trop de voitures, d'où ces deux types de révoltes, celle négative et xénophobe de Vigilance, celle positive des écologistes. Ce qui me frappe, c'est qu'au cours de son histoire, Genève a eu plusieurs fois le sentiment que son territoire était trop petit pour le développement de la cité. Et les Genevois se sont posé, presque dans les mêmes termes qu'aujourd'hui, la question de leur avenir.

Lors du premier refuge, un vent de fronde s'est levé contre les Français qui avaient envahi la ville. Même réaction, quoique moins forte, après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. La troisième fois, dans les années 1830-1850, la réaction prit un tour plus politique et aboutit à la démolition des fortifications: ce fut l'un des coups de génie des radicaux de l'époque d'avoir fait sauter ce carcan.

Le débat sur le territoire se poursuivit durant tout le XIXe siècle. Au moment des Traités de Vienne et de Turin (1815-1816), Genève aurait pu obtenir un territoire beaucoup plus vaste si les Genevois n'avaient pas renâclé à la perspective d'adopter tous ces citoyens catholiques. Le coup de génie, à l'époque, fut la création des Zones Franches. Aujourd'hui, leur portée économique est quasi inexistante. Mais nous savons que si Genève veut échapper à ce sentiment d'étouffement, elle doit jouer la carte régionale.

«D'étonnantes coïncidences historiques»

– Une carte que nous avons toujours eu du mal à jouer!

– C'est vrai. Genève, parce qu'elle s'est toujours vécue comme une cité-Etat, a réussi sa projection internationale, mais pas son expansion régionale. Il y a des coïncidences historiques étonnantes: en 1917, Genève perd la Grande Zone de Haute-Savoie, la seule intéressante sur le plan du territoire, au moment même où s'installe la Société des Nations (SDN). La Suisse ne s'est jamais battue pour conserver cette Grande Zone. Autre coïncidence: le 22 août 1864, le jour même où fut signée à l'Hôtel-de-Ville la Convention de Genève créant la Croix-Rouge, les Genevois s'entre-déchiraient à Chantepoulet pour ou contre James Fazy. Au cœur de cette guerre civile entre radicaux et conservateurs: l'avenir de Genève!

Personnellement, bien plus que le développement économique et territorial, ce qui me mobilise politiquement, c'est de savoir ce que sera, demain, le tissu social de ce coin de pays. Car au-delà des problèmes matériels, la qualité de ce tissu dépendra des solutions que nous aurons trouvées pour intégrer la population étrangère résidente et non résidente. Pour cela, il faudrait un projet culturel, or je constate que les autorités n'en ont aucun.

– Qu'entendez-vous par projet culturel?

– D'abord savoir quelle Genève l'on veut. D'une part, on célèbre la ville internationale, d'autre part la famille, les racines locales. Comment relier ces deux pôles? Voilà l'une des priorités d'un tel projet.

L'école genevoise a tenté de le faire, et y a partiellement réussi. Mais que de ratages par ailleurs! Dans une ville vouée au tertiaire international, il aurait fallu préparer les enfants à l'informatique, à l'allemand, etc. En fait, à Genève, on vit une espèce de schizophrénie dans cette difficulté à relier ces deux réalités, la locale et l'internationale.

Même l'Université utilise trop peu le potentiel international de Genève. Comme si les deux mondes étaient séparés. On a beaucoup de mal à intégrer les professeurs étrangers. Nous utilisons mal aussi les occasions de rencontres que nous offre la Genève internationale. Je rêverais d'une éducation spécifiquement genevoise, qui permettrait d'utiliser vraiment le potentiel de cette ville.

– A force de se contenter de gérer les affaires, les autorités se retrouvent dans des impasses. Résultat: elles se plaignent d'avoir perdu le contact avec la population, elles déplorent l'abstentionnisme, la montée des Vigilants. Soyons justes: il est difficile de distinguer dans ce malaise ce qui est propre à Genève et ce qui est propre à la société industrielle elle-même. Tous les corps intermédiaires traditionnels souffrent d'une perte de crédibilité: les partis politiques, les Eglises, etc.

– N'attendons-nous pas trop de nos autorités? Finalement, ni à Genève ni ailleurs, l'homme n'a jamais été capable de prévoir, de préparer l'avenir.

– C'est vrai, on attend beaucoup de nos autorités. Trop, sans doute. L'abstentionnisme, c'est aussi une manière d'attendre d'elles qu'elles fassent des choses que nous ne faisons pas nous-mêmes. C'est le transfert à l'Etat, justement dénoncé par les Libéraux. Le projet culturel dont je rêve devrait donner plus de responsabilités aux gens, la possibilité de s'exprimer. A Genève, nous avons la chance d'avoir des autorités politiques tolérantes et ouvertes vis-à-vis des nouvelles formes de sociabilité: jeunes, squatters. Il n'y a pas refus du dialogue, crispation sur l'Etat de droit.

– Croyez-vous vraiment qu'un collège gouvernemental de sept personnes puisse avoir un projet? Même lorsqu'elles sont du même parti, elles sont parfois d'un autre avis!

– Ce serait peut-être le moment de remettre en cause la sacro-sainte représentation proportionnelle à l'exécutif, qui conduit à sa paralysie. Peut-être avons-nous épuisé les bienfaits de la démocratie de concordance, peut-être qu'un gouvernement majoritaire aurait plus de facilité à dessiner un projet. Ce qui m'inquiète, c'est que je sens un peu partout la tentation de la crispation.

– Comment cela?

– Au parti radical, contre la candidature d'un Peter Tschopp au Conseil d'Etat. Je crains aussi une certaine nouvelle droite au Parti libéral. Sans parler des Vigilants qui vivent de la crispation. Avez-vous jamais vu un Vigilant décontracté? S'il l'était, ce serait un écologiste!

«Avez-vous jamais vu un Vigilant décontracté?»

– Les Vigilants agitent l'épouvantail de la xénophobie. Les autorités ont peur d'eux. Voyez-vous une solution pour assimiler tous les réfugiés?

– C'est un des services que Genève pourrait rendre au monde: mettre au point une politique d'accueil des étrangers, en fixer les limites (car on ne peut tous les accueillir), essayer de nouvelles formes de cohabitation. Pas seulement pour qu'ils adoptent nos valeurs, mais pour qu'on puisse aussi apprendre quelque chose d'eux. Genève pourrait devenir un lieu de laboratoire. Les autorités devraient expliquer à la population: voici les risques que nous sommes prêts à prendre, êtes-vous d'accord? Ne serait-ce que pour se protéger aussi bien des xénophobes que des gens trop généreux. Sur ce sujet, le peuple suisse pourrait être traité en adulte.

– J'aimerais revenir au malaise sur le développement de Genève. Finalement, vous êtes pour le laisser-faire économique puisque vous semblez surtout préoccupé par l'avenir culturel et social de Genève?

– Une Genève de 800 000 habitants dans les limites du territoire cantonal, c'est inconcevable, dément. Il faut donc bien penser en termes régionaux. Avec le canton de Vaud, je ne suis pas certain qu'on ait voulu mener les discussions: Genève a toujours eu un problème de relation avec la Suisse. Avec la France, des mécanismes ont été créés: si Genève le veut vraiment, elle pourrait faire aboutir son projet, à condition qu'elle en ait un et qu'il soit acceptable pour les deux parties.

D'autre part, je ne crois pas à la régulation des mécanismes économiques et sociaux dans le type de société libérale qui est la nôtre. Son dynamisme interne repose sur l'économie de marché. Pour stopper le développement, il faudrait renoncer à l'économie de marché, donc au dynamisme. Les idéologies politiques, comme le socialisme et le libéralisme, sont dépassées. On cherche, de façon désordonnée, la théorie qui permettrait d'agir sur la machine, sans la casser.

Pour ma part, je vois un mécanisme qui est en train de se mettre en place: le vieillissement de la population. Ce sera peut-être le frein que nous n'avons pas voulu, un frein génétique.

APRÈS DEUX ANS DE GESTATION

TRIBUNE DE GENÈVE - 3 FEV. 1988

Les radicaux adoptent leur nouvelle «bible»

Se dégager du nucléaire à moyen terme tant que des risques existent, améliorer les transports publics mais pas leur donner la priorité: tels sont deux des objectifs que les radicaux se sont donné dans leur nouvelle bible.

Le «père» du Parti radical James Fazy, porté par la foule lors de la révolution de 1846 qui vit accéder les radicaux au pouvoir. (Dessin du caricaturiste genevois Chomel, dédié à la Société des fruitiers d'Appenzell. Sic.)

Ça y est: le Parti radical a achevé son lifting. Jeudi dernier, la nouvelle bible a été acceptée à l'unanimité. Après la crise de 1985 qui a conduit à la perte d'un siège au Conseil d'Etat, les radicaux, durement secoués, tentent d'opérer une entreprise de rénovation.

D'abord les statuts: Anne Petitpierre s'en était occupée, procédant à une cure d'amaigrissement des structures de décision devenues pléthoriques. Deuxième étape, plus ardue: une commission, présidée par Bernard Lusti, se voyait confier la tâche de redonner un contenu au radicalisme et de définir un projet politique qui renoue avec la veine progressiste des origines, celle des Georges Favon et des James Fazy.

En deux rounds

Mission achevée avec un opuscule d'une trentaine de pages, rédigé par deux historiens, Lucia Scherrer et Bernard Lescaze. Il aura fallu deux assemblées qu'a dirigées le procureur général Bernard Corboz pour voter, page après page, tout le document. A Veyrier, en décembre, près de cent quatre-vingts personnes avaient, avec assez d'enthousiasme, beaucoup parlé de l'Europe. La seconde assemblée, «plus prudente», presque «plus frileuse», selon les termes de la présidente du parti Françoise Saudan, a réuni à Satigny jeudi dernier quelque 130 délégués et a évoqué entre autres la question des étrangers, des transports et de l'énergie.

Intégrer les étrangers

A propos des étrangers, réfugiés ou travailleurs immigrés, le Parti radical souhaite mener une politique d'«intégration», terme qui à une large majorité l'a emporté sur le mot «assimilation»: il ne s'agit pas de transformer une personne d'origine étrangère en parfait petit Suisse, mais bien de lui permettre de s'intégrer, a-t-il été souligné. Le regroupement familial des saisonniers est refusé: trop forte pression sur les logements, les écoles et inconséquence pour seulement neuf mois par an.

D'autre part, la politique menée par Mme Kopp en matière d'asile a été largement applaudie. Des amendements durs, proposant la limitation des frontaliers ou dans un autre chapitre l'enfermement des drogués, ont été rejetés à la quasi unanimité.

Autre débat chaud de la soirée, la politique des transports: le manifeste radical proposait d'accorder «la priorité aux transports publics». Il a finalement été décidé dans un vote serré d'atténuer la portée de cette déclaration et d'«améliorer» les transports publics.

L'écologie à l'école

A propos de la politique énergétique, le principe de mise en œuvre de mesures contraignantes pour une diminution drastique du gaspillage d'énergie a été accepté; la volonté de se dégager du nucléaire à moyen terme aussi, mais seulement «tant que les risques qui lui sont actuellement liés ne seront pas pleinement maîtrisés». Enfin, la proposition de «sensibiliser dès l'école les individus sur les problèmes liés à l'environnement et à l'énergie» a été largement acceptée.

Quant à l'obligation d'un service civil pour les femmes, elle a été refusée. Mais il a été admis qu'«il est équitable que les femmes participent à la défense nationale». Citons encore les dépenses de l'Etat qui devront être réglées «avec parcimonie»: certains auraient bien voulu adoucir ce terme, mais ils n'ont pas été suivis.

Un nouveau président

La forte participation à ces deux assemblées prouve l'importance que les radicaux attachent à leur nouvelle bible, estime la commission de rédaction. Bernard Lusti regrette toutefois que certains aient donné l'impression de s'en désintéresser, les paysans ou le groupe des députés notamment.

Reste maintenant à concrétiser ce travail. En mars, Françoise Saudan quittera la présidence et les radicaux devront se donner une nouvelle direction. C'est alors que des groupes de travail seront mis sur pied: charge à eux de présenter des projets précis qui seront défendus par les députés, les conseillers administratifs, bref, les élus radicaux.

En attendant, Bernard Lusti, qui est l'un des papables pour la succession de Françoise Saudan, se réjouit de voir son parti disposer d'un texte de référence. «On a enfin quelque chose à remettre à ceux qui nous demandent la différence entre un radical et un libéral!»

Prochaine étape délicate, les radicaux auront à désigner un ou deux candidats au Conseil d'Etat. Tous les vieux démons (guerre des clans, des multiples ambitions médiocres) qui avaient empoisonné le parti pourraient ressurgir. Si les radicaux arrivent à gérer cet écueil et à se mettre d'accord sur des candidats capables d'incarner le contenu de leur bible, ils auront prouvé que la crise est derrière eux. Mais l'épreuve sera redoutable.

Sabine ESTIER

JAMES FAZY (1794-1878)

L'anti-Calvin...

LA SUISSE
10 FEV. 1991

Opération tonnerre dans le ciel agité du XIXe siècle genevois: Genève, en octobre 1846, va faire, dans son histoire, un grand bond en avant. L'auteur de ce bond? James, Mesdames, pour vous servir. James... Fazy, bien entendu! Pendant douze ans, au service (public) de sa République, il va — pour faire du neuf — démolir petit à petit la cité bâtie par son grand adversaire, le seul, d'ailleurs, digne de lui: Calvin.

PAR FRANÇOIS TRUNINGER

En vérité, lorsqu'il naît le 12 mai 1794 à Genève, ses parents lui donnent le prénom de Jean-Jacob, mais très tôt il recevra et conservera le surnom de James: surnom qui fait un peu domestique anglais pour celui qui sera, un jour, le serviteur de l'Etat de Genève; son père lui donne aussi le goût de l'argent qu'il dépensera sans compter et sa mère — maman romantique, aimée et aimante — le goût des lettres qui le fera bien parler. Naturellement — c'est l'esprit de l'époque — James, qui n'est pourtant ni un rêvasseur ni un toqué, s'entiche des «Confessions» et des «Rêveries» de Rousseau; de celui-ci, il gardera, toutefois, certaines de ses idées politiques: si Jean-Jacques est un théoricien de la liberté, Fazy, lui, en sera le praticien.

Journaliste et politicien

Aussi, après une enfance et une adolescence sans heurts ni malheurs, ainsi qu'un stage dans les affaires familiales en France, Fazy se lance dans la politique comme journaliste (il est un des premiers à se rendre compte de la puissance de la presse). Pendant près de vingt ans (1814-1833), il va faire des allers et retours entre Genève et Paris. A Genève, il crée en 1826, avec, entre autres, le poète-chansonnier Chaponnière, le «Journal de Genève»: il est plaisant de constater que ce quotidien qui va devenir de droite et antifazyste a été créé par un homme de gauche. A Paris — en plein régime réactionnaire — il fréquente les milieux intellectuels (il rencontre Lafayette qui lui fait découvrir la Constitution américaine qui marquera et Fazy et la Suisse en 1848) et fait, non sans succès, de l'agitation. En 1833 s'interrompt ce va-et-vient entre les deux villes: Fazy maintenant n'hésite plus; il pense être plus facilement premier à Genève que second à Paris, où la Révolution de 1830 le déçoit. Ainsi commence, à Genève, sa carrière politique.

L'argent comme vice

Dressons, si vous le voulez bien, son (double) portait: il y a l'homme d'une part, et l'homme d'Etat d'autre part. Parlons vite de l'homme pour non moins vite l'oublier: il n'est pas vraiment sympathique. Son amour désordonné pour l'argent fait de lui non pas un homme d'affaires mais un affariste, un magouilleur, un failli... Dans sa somptueuse demeure — le fameux Hôtel de Russie malheureusement démoli à partir de 1966 (ce bon monsieur Grobet ne sévissait pas encore!) — il laisse installer un juteux... tripot! Le scandale fut énorme. Mais c'est un homme d'Etat, et un vrai! A côté de lui, ses successeurs, à part, peut-être, Favon, Ador, Picot et Rosselet, ont l'air, au pire, de foutriquets et, au mieux, de «politichiens» (le mot est du général de Gaulle). Sans vouloir donner dans une ironie méchante (ce n'est pas mon genre, vous me connaissez), j'ai l'impression que les radicaux, surtout dans l'entre-deux-guerres, s'ils sont, sans conteste, les héritiers de Fazy, ont plus hérité de ses défauts que de ses qualités. Fazy? C'est un grand-père dont les petits-enfants sont inexistants.

Amour du pouvoir

En octobre 1846, notre homme — je ne suis pas un homme, je ne suis qu'une pensée, dit, en substance, de lui-même cet idéologue de Fazy — devient homme d'Etat en s'emparant du pouvoir. Que se passe-t-il à Genève à ce moment-là? Depuis 1842, Genève est entrée, constitutionnellement tout au moins, en démocratie; mais si la Constitution est, quant à ce point, sans vice aucun, les gouvernements, en revanche, se voient reprocher leur absence d'esprit démocratique: ils gèrent le pays comme sous la Restauration (1814-1841), un peu «à la papa», sans tenir compte de l'air du temps; en outre, eux qui sont protestants et conservateurs soutiennent, ô colère, dans l'affaire du Sonderbund, les cantons catholiques et conservateurs: là aussi, et plus qu'on ne le pense, la politique l'emporte sur la religion. Tout cela explique la révolution radicale du 6 octobre 1846, avec à la clef la nouvelle Constitution du 24 mai 1847 grâce à laquelle nous baignons toujours et encore dans un bonheur ineffable.

Maintenant, l'anti-Calvin va se mettre au travail. L'anti-Calvin? Oui. D'abord, il ne croit pas en Dieu. Cela commence bien! Mais d'une façon assez intelligente, je veux dire par là qu'il est tolérant. A l'époque, seuls les agnostiques étaient tolérants... Et cette tolérance, si elle plaît aux catholiques, déplaît aux protestants et agace les radicaux... protestants dont, plus tard, Carteret. Sous le régime fazyste, les querelles religieuses — Dieu merci! — n'auront pas cours. Ensuite Fazy, s'il ignore Dieu, connaît bien Calvin et ne l'aime pas du tout... Dans un livre consacré à l'histoire de Genève et rempli de mauvaisetés à l'égard de notre cher Calvin, Fazy fait grief à ce dernier de n'avoir pas, en tant qu'étranger, compris l'esprit genevois, partant de l'avoir brimé en ne faisant rien pour que les institutions alors déjà aristocratiques redeviennent, comme aux temps des Franchises en 1387 sous les princes-évêques, des institutions démocratiques.

Une certaine idée de la démocratie

C'est Fazy qui dit ça! Si c'était Truninger! Qu'est-ce qu'il «ramasserait»! Aussi, alors qu'en 1842 encore, un pasteur s'écrie: «La nationalité genevoise, c'est le protestantisme!» Fazy répond: «La nationalité genevoise, c'est la liberté démocratique»; démocratie fondée sur la souveraineté du peuple (tout procède de lui) et, au-dessus d'elle — ce qui est original — les libertés individuelles (libertés de pensée, de commerce, religieuse, politique...). La démocratie ainsi établie, Fazy s'attaque à une forteresse de la Genève calviniste; les fortifications. Il décide — ô sacrilège — de les démolir: symboliquement, il se débarrasse du passé; concrètement, il prépare l'avenir de la Genève moderne avec ses immeubles style fazyste, ses grandes artères, ses routes, ses voies ferrées.

De plus, ce constitutionnaliste qui regarde devant lui s'inquiète du développement économique de son canton et crée, à cette fin, deux banques, dont la Banque de Genève qu'un radical amènera au désastre dans les années 1930. (Tiens! Qu'est-ce que je disais sur les radicaux il y a un instant?) Ajoutons à son actif, au niveau social, la création de l'Hôpital cantonal et de l'asile des vieillards.

Fazy — qui n'est pas un socialiste — règne de 1847 à 1861 (avec une interruption de 1853 à 1855). En 1861, le peuple en a assez de trop de progrès et de trop d'autoritarisme: il le chasse démocratiquement du Conseil d'Etat. Pendant plusieurs années, il végète comme député (il aura été aussi conseiller aux Etats), puis, ruiné, misérable, malade, il meurt le 6 novembre 1878. La République lui fait des funérailles grandioses. Après Fazy, le radicalisme sera comme le gaullisme après de Gaulle: édulcoré...

F.T.

M. François Truninger est licencié en droit et sciences politiques. Aujourd'hui, il est enseignant et chercheur. Il collabore tous les dimanches à notre journal.

Quand Bellevue ne voulait pas rester avec Collex-Bossy

JOURNAL DE GENÈVE
23 AOUT 1991

Prédisposition génétique pour la chose politique ? Le journaliste engagé dans la politique suisse descend directement de ce Simon Eggly, premier maire de la commune de Bellevue après des péripéties fort agitées

En fait, le territoire de Bellevue tarda à devenir genevois. Certes, avec l'ensemble du pays de Gex, il dépendit, au XIIe siècle des comtes de Genève. Mais il passa, ensuite, au comte de Savoie, pour devenir bernois, puis à nouveau savoyard. Après une courte administration genevoise, il fut compris, toujours, dans cet ensemble du pays de Gex qui devint français, au début du XVIIe siècle. Et il fallut attendre les événements et les traités de 1815 pour que six communes gessiennes, dont Collex-Bossy avec le territoire de Bellevue, rentrent dans le giron genevois. Ainsi, alors que l'enclave de Genthod passait ces siècles dans la dépendance de la fière cité, le territoire de Bellevue demeurait un territoire mal défini.

JACQUES-SIMON EGGLY

Simon Eggly (1820-1913), premier maire de Bellevue de 1855 à 1858

« Port Gitana » aménagé par la baronne Julie de Rothschild vers 1875 (Illustrations tirées de « Bellevue » par Guillaume Fatio (1945)

C'est dire que l'histoire de ces lieux est plutôt illustrée par des demeures, des domaines, et des familles correspondantes. Ainsi le domaine du Vengeron, reçu par la famille Tavel du comte de Savoie. Cette famille Tavel qui joua son rôle à Genève: on connaît la maison Tavel. C'est tout naturellement que, bien plus tard, la nouvelle commune de Bellevue emprunta ses armoiries à cette famille éteinte.

Une tuilerie, la bonne affaire

C'est peu à peu que ce territoire de Bellevue prit corps. Parmi d'autres, on vit arriver de Berne, en 1735, un Bénédict Eggly. Lui, bourgeois bernois et protestant, installa dans ces lieux, alors français et catholique, une Tuilerie qui prospéra. Son fils et ses petits-fils participèrent à la vie politique régionale dans le cadre français: royal, républicain puis impérial. Devenus genevois en 1815, les descendants de Bénédict firent de même dans le cadre de la nouvelle commune de Collex-Bossy.

A ce moment, le territoire de Bellevue rassemblait plusieurs familles, parfois de vieille origine genevoise, protestantes, aisées. La tension monta entre ceux du bas, de Bellevue, et ceux du haut, catholiques et plus besogneux. La politique fiscale s'en mêla, surtout lorsqu'il s'agit de centimes communaux pour la réfection de l'église catholique de Collex-Bossy. Ceux de Bellevue multiplièrent les démarches et pétitions pour créer leur prore commune. Le débat se durçit au Grand Conseil. James Fazy était contre la séparation, le général Dufour était pour. Finalement, par loi cantonale, cette séparation fut admise. Et Simon Eggly, député, qui avait été en pointe du combat, fut plébiscité, en 1855, comme premier maire.

Le *Journal de Genève* sermonne Jacques Eggly

Son petit-fils, Jacques Eggly, le fut aussi, emportant l'élection en 1914. Mais ce fut de haute lutte. Il manœuvra contre le maire sortant, un Fatio fort estimé, en attirant les suffrages de nouveaux citoyens. Cette manœuvre ne fut pas du goût du *Journal de Genève*, lequel, dans un article sévère et sermonneur, adressa un blâme à ce Jacques Eggly (grand-père de l'auteur de ces lignes), et l'invita à reconquérir l'estime générale, comme magistrat, par une conduite dénuée de tout reproche. L'intéressé resta, en tout cas, lié à la vie politique de sa commune jusqu'à sa mort, en 1942.

Le temps a passé. Le maire actuel, M. Georges Bouvier, connaît bien son histoire communale. Aux invités qu'il veut honorer, il donne l'ouvrage de Guillaume Fatio, édité en 1945, qui retrace parfaitement cette histoire. Un ouvrage complétant celui consacré à Genthod. Les habitants des deux communes vivent proches les uns des autres; défunts, ils reposent dans le même lieu. Mais s'il est une commune que la croissance du canton a touchée, c'est bien Bellevue. Déjà, la route suisse la traversait de part en part. Puis il y a eu la voie ferrée, l'autoroute, pulvérisant bois et propriétés anciennes. Des sociétés commerciales, des centres sportifs, des hôtels de luxe ont élu domicile. Enfin, surtout les jours où le climat favorise la répercussion du bruit, la proximité de l'aéroport ne se fait pas oublier.

Pour donner une idée du mouvement pendulaire, relevons que 153 personnes actives résident et travaillent sur place, tandis que 163, habitant ailleurs, viennent, chaque jour, travailler à Bellevue, et que 329 partent, au contraire, travailler chaque jour ailleurs. Ces dernières années, le taux de croissance n'était pas loin de 30%. La grande question tient donc à l'aménagement du territoire, et à l'équilibre entre les différentes tranches de la population. Jusqu'ici, il s'agissait, en préservant la zone agricole, d'intégrer le développement des zones de villas. Maintenant, en plus, fleurissent les constructions et projets de petits immeubles. Pourtant, il y a la volonté de préserver ce qui reste des belles demeures familiales du siècle passé, et de restaurer, même, certaines voies de communication à l'intérieur de la commune. Tout cela n'est pas simple. Passer de 600 habitants à 1600 en vingt ans pose de nombreux problèmes. Et tout indique que la croissance n'est pas finie. Mais les délibérations communales montrent que les responsables de Bellevue ont une réelle volonté, en s'appuyant sur le canton, de garder en main le destin de cette commune à laquelle ils sont attachés. Et l'ancienne mairie, toujours en service, symbolise la continuité d'un engagement.

EXCLUSIF

Michel Baettig raconte

Genève : le livre explosif (V)

Pas tendre, mais alors pas tendre du tout. Emile Dupont fustige les partis dans son livre posthume [1]. Il tire à boulets rouges sur les Verts. Il secoue le parti démocrate-chrétien comme un prunier. Il sort la grande artillerie pour stigmatiser le parti socialiste : « Bismarck disait que, dans une alliance, il y a toujours le cheval et le cavalier. Le parti socialiste constitue le cheval idéal que le parti du travail (PDT) a pu enfourcher, avec un coup de main écologiste pour le mettre en selle, et il est probable qu'avec le temps le PDT rassemblera les forces de gauche les plus agissantes et les plus disciplinées. » Mais Emile Dupont est encore plus vindicatif avec les radicaux...

LA SUISSE
- 3 OCT. 1991

« LES ÉCOLOGISTES VONT DISPARAÎTRE ET LE COMMUNISME SE RENFORCERA ! »

Emile Dupont n'est pas tendre avec les radicaux et le PDC

Georges Pompidou reçu par Emile Dupont en 1969. (Ldd)

Pas tendre, mais pas fou non plus. Emile Dupont ne dresse pas un réquisitoire contre le parti radical. Non, il distille ses critiques, au compte-gouttes, au fil des pages. Le parti-radical a fait la Genève moderne, personne ne peut le nier. Les radicaux ont introduit la démocratie en 1848 grâce à l'action de Fazy. Puis, Favon a construit l'essentiel de l'édifice social du canton à la fin du XIXe siècle. Et après ? Le parti s'est confortablement installé au pouvoir pendant plus de soixante ans, avant de perdre la majorité gouvernementale en 1961, en ne sauvant qu'un des quatre fauteuils qu'il détenait à la tour Baudet. Emile Dupont a vécu cette chute vertigineuse. Ses explications sont claires et nettes, même si parfois son langage est plutôt feutré.

Alors qu'ils monopolisaient le pouvoir, les radicaux n'ont rien fait pour l'émancipation des catholiques. Au contraire, le conseiller d'Etat Antoine Carteret, anticlérical, a mené une politique quasi discriminatoire, soutenant l'essor de l'Eglise catholique chrétienne aux dépens de l'Eglise catholique romaine. Cette politique a débouché sur un renforcement du catholicisme à Genève. Le parti indépendant a pris des ailes au point de porter ombrage aux radicaux, au milieu des années 60. Ces derniers ont donc perdu le monopole du centre avant de céder celui du pouvoir.

Certains magistrats radicaux ont précipité cette chute en se comportant comme des mandarins et en se coupant du peuple. Que l'on nous permette, ici, un souvenir personnel. Quand il ne désirait pas recevoir une personne, Jean Dutoit demandait à sa secrétaire de laisser la porte de son bureau ouverte et criait alors : « Mademoiselle, dites à cet em... que je n'ai pas le temps de le voir. » Sa non-réélection en 1961 ne fut pas une surprise.

En outre, les radicaux avaient institué la république des petits copains, ce qui finalement porta atteinte à leur crédibilité [2]. Emile Dupont s'en est vraiment rendu compte en prenant le Département des finances et des contributions publiques. Une vraie colonie radicale. Le leader PDC se confia alors à son collègue radical François Perréard, qui, loin de nier l'évidence, déclara froidement : « Oui, chez nous, c'est tout, et tout de suite. » Les surprises n'étaient pas terminées. Un autre jour, Emile Dupont demanda à un contrôleur de vérifier la feuille d'impôts d'un contribuable. Le fonctionnaire refusa et expliqua que l'an passé, un contrôle avait été effectué mais que le président du département, un radical, avait classé l'affaire. Alors, à quoi bon renouveler l'exercice ? Finalement, le contrôleur remplit sa mission et le contribuable, vraisemblablement sympathisant radical, paya des impôts plus lourds. D'ailleurs, Emile Dupont ne fit guère de cadeaux aux mauvais payeurs ; c'est lui qui instaura la loi dite des indices déterminants, qui permet à l'Etat de revoir une taxation si un contribuable affiche un train de vie confortable et déclare un revenu plus que moyen.

Le PDC est flou et abuse du compromis

N'allez pas croire qu'Emile Dupont se montre plus tendre avec son parti, le PDC. Au contraire. Il le trouve flou et lui reproche de se désintéresser d'un problème crucial, le logement. Nous avions innové, écrit-il sans fausse modestie, en créant les lois HLM, puis un autre démocrate-chrétien, Jean Babel, avait amélioré l'aide à la construction de logements sociaux. Délaisser ce secteur est une erreur fatale pour un parti qui se veut défenseur de la famille.

« Le PDC a perdu son image de marque, précise Emile Dupont, à partir du moment où il s'est comporté comme si le centre était un perpétuel compromis entre la gauche et la droite. Pour moi, le centre, c'est tout autre chose. (...) C'est la conception qui veut que l'Etat ait le droit, le devoir d'intervenir pour protéger les faibles. Qu'une économie de marché est nécessaire, mais qu'elle ne doit pas être débridée. Que la recherche d'une collaboration entre l'initiative privée et l'Etat est toujours bénéfique. Ce n'est donc ni du tout à l'Etat, ni du tout sans l'Etat. »

La croissance zéro : une vraie folie

Ses attaques les plus virulentes, Emile Dupont les réserve aussi aux écologistes. Il ne parvient pas à comprendre que les Verts soient partisans de la croissance zéro, alors que celle-ci, dans le monde capitaliste, débouche automatiquement sur le chômage. Autant dire qu'au fond de lui-même, il devait les tenir pour irresponsables.

Et alors, Emile Dupont s'emporte : « Parlons-en, des écologistes. Il n'est pas concevable de construire une société en se bornant à faire de l'antinucléaire, en se déclarant favorable aux arbres, et ainsi de suite. Ces gens-là (...) n'ont pas de conception globale. J'ai d'ailleurs une très bonne référence à cet égard, qui est le commandant Cousteau, que l'on considère tout de même comme une figure de proue de l'écologie, Eh bien, Cousteau est contre l'idée de partis écologiques ! »

Ces derniers constituent presque un épiphénomène. Avec une pointe de dédain, Emile Dupont les compare à l'Union de défense économique. Ce mouvement, constitué en pleine crise des années 30, avait un seul point à son programme : faire des économies dans tous les domaines. « L'union s'est dissoute dès que les circonstances sont devenues meilleures. Je suis convaincu que les partis écologistes ne survivront pas, quand bien même leurs principes seront généralement admis. (...) L'exemple de l'Allemagne, où les Verts ont été balayés, montre en tout cas que dans les moments d'affrontements fondamentaux, c'est un parti qui ne joue aucun rôle. »

Vivre, c'est espérer

En revanche, l'ancien magistrat est beaucoup plus positif pour l'avenir du communisme. Si, si ! Il imite même Madame Soleil : les citoyens oublieront vite les méfaits du communisme — toujours ce manque de mémoire ! En plus, les socialistes sont en rupture avec le monde du travail. Celui-ci se tournera alors vers le parti du travail. Ce phénomène va même s'accélérer par le jeu des naturalisations.

Pas tendre et pas très optimiste, Emile Dupont ? Au contraire, si l'ancien magistrat a écrit ce livre, c'est justement pour manifester sa confiance dans le futur. Il voulait simplement que les erreurs du passé ne soient pas répétées. « Genève a connu une situation pire que celle d'aujourd'hui, conclut-il. Elle s'en est magnifiquement rétablie. » Il garde même sa confiance aux autorités, qui devraient se ressaisir, et leur adresse un ultime conseil : « Je sais que le changement suppose toujours une certaine dose d'humilité. Et l'humilité, comme l'écoute des critiques, sont parmi les qualités essentielles qui font l'homme d'Etat. » Puisse-t-il être entendu !

M.Ba.

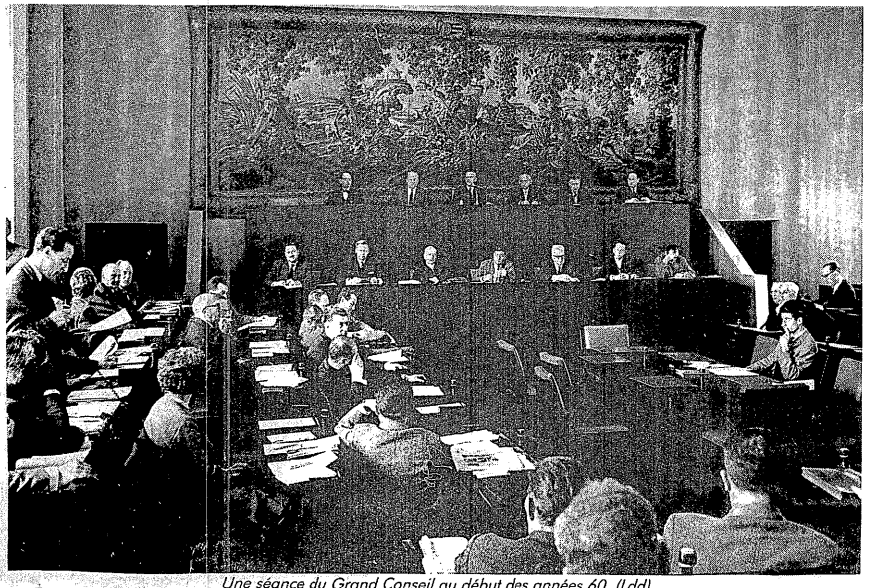

Une séance du Grand Conseil au début des années 60. (Ldd)

[1] *« Lettre aux Genevois », Emile Dupont et Marian Stepczynski, éditions Slatkine, 225 pages.*

[2] *Marian Stepczynski, en accord avec Emile Dupont, a édulcoré ce passage qui reste néanmoins très explosif.*

DEMAIN :

« Genève-la-Très-Passée » conte humoristique d'Emile Dupont

21 NOV. 1992

TRIBUNE DE GENÈVE

Fazy et Carteret: deux bulldozers

Quand un conseiller d'Etat pouvait gouverner Genève seul.

Le «hit parade» des conseillers d'Etat publié par la *Tribune* cette semaine, met surtout en évidence l'absence d'un leader. Il faut remonter au XIXe siècle pour trouver des conseillers d'Etat ayant exercé une véritable hégémonie. C'est notamment le cas des deux bulldozers radicaux James Fazy et Antoine Carteret.

Nul n'a autant marqué son temps que James Fazy (1794-1878). Il fut un idéologue, un dirigeant politique d'envergure et un véritable chef de gouvernement. Il a dirigé la révolution de 1846, rédigé la Constitution de 1847 (qui nous régit encore), fait abattre les fortifications de la ville et institué l'école primaire gratuite.

L'intellectuel et le tribun

James Fazy est fondamentalement un intellectuel, à la fois publiciste, économiste et historien. Il a commencé une carrière de journaliste d'opposition en France et l'a poursuivie à Genève. D'abord chef de l'opposition, et véritable révolutionnaire, il participe ensuite au gouvernement de 1846 à 1853, puis de 1855 à 1861. Il s'est toujours tenu à de grands principes: rétablir la démocratie, encourager la croissance économique, instaurer la tolérance religieuse. Pour ce faire, il a conduit deux révolutions, fait abattre les fortifications, créé deux banques d'Etat (la Banque de Genève et la Banque hypothécaire du Canton de Genève).

C'est un tribun, énergique, autoritaire, un visionnaire parfois mégalomane. Il est adulé des uns et honni des autres. Peu doué pour les affaires, il perd sa fortune dans l'aventure de la banque qu'il a créée en 1854. Ruiné, il installe un cercle dans son hôtel particulier qui est une véritable maison de jeu. Son autoritarisme lui vaut de perdre l'appui de plusieurs de ses compagnons de combat. Il est écarté du pouvoir en 1861, puis en 1864. Cette seconde défaite entraînera une émeute qui finit par une fusillade. La Confédération envoie la troupe pour rétablir l'ordre. Fazy n'aura plus dès lors l'occasion de jouer les premiers rôles.

Carteret: contre les curés

Antoine Carteret est moins connu et a laissé un souvenir plus douloureux qu'exaltant. Comme Fazy, cet homme de lettre au «style abrupt et caillouteux», a pourtant consacré pratiquement toute sa vie à la politique et a joué un rôle décisif pendant une décennie. Entré au Conseil d'Etat en 1851, chef du Département de l'instruction publique, il a été le maître d'œuvre de la mise sur pieds de l'école primaire publique gratuite, puis plus tard obligatoire.

Il est autoritaire, peu enclin au compromis. Protestant austère, anticlérical acharné, il lance lors de son retour au pouvoir, dans les années 1870, une grande offensive contre l'Eglise catholique romaine: le Kulturkampf version locale.

La population catholique a surpassé en nombre la population protestante. Rome cherche à nommer un Evêque à Genève. La Genève protestante est blessée, la Genève cléricale outragée. Antoine Carteret, prend la tête de la résistance. Sous son règne, les églises sont enlevées aux catholiques romains; des lois sont adoptées qui interdisent le port de la soutane dans les rues, les processions religieuses et certains ordres religieux.

Ennemi juré des curés, Carteret brime les fidèles. C'est sa grande erreur. Il se heurte à la résistance des campagnes. L'église catholique nationale que les radicaux soutiennent à bout de bras échoue dans sa tentative d'arracher les catholiques genevois à l'influence de Rome. Genève est coupée en deux. Il faudra plus de vingt ans pour sortir de cette situation.

James Fazy

Depuis ces deux véritables chefs de gouvernement, aucun conseiller d'Etat n'a pu se prévaloir d'un tel ascendant sur ses pairs ou sur les événements. Plusieurs raisons à cela: les partis étaient moins structurés qu'aujourd'hui, et les fortes personnalités disposaient donc d'un plus grand espace. Les tâches administratives étaient bien plus légères, ce qui permettait au conseillers d'Etat de faire de la politique. Les magistrats d'exception s'appuyaient sur un soutien populaire qui leur permettait de bousculer si besoin leurs collègues plus effacés.

David Hiler □

11 MAI 1994
LE COURRIER

Il y a deux cents ans naissait James Fazy le révolutionnaire.

Le bâtisseur de la Genève moderne

La République et Canton de Genève a connu sa «révolution d'octobre» trois quarts de siècle avant l'Empire russe. La Révolution radicale des 7-9 octobre 1846 acheva l'avènement de la démocratie moderne dans le canton et inaugura une série de transformations qui ont bouleversé la vie économique, la structure sociale et l'aspect urbanistique de la cité. Un homme a incarné cette rupture et le nouveau pouvoir qui en était issu: James Fazy, né il y a 200 ans exactement.

En 1846, Genève connaissait «sa» révolution d'octobre, le meneur était James Fazy. J.-L. Planté

Jean-Jacob, dit James, Fazy naquit à Genève le 12 mai 1794, à une époque où la république était en proie à un mouvement révolutionnaire et se donnait la première Constitution établissant l'égalité des citoyens. La tradition de famille – son père dirigeait une manufacture de toiles peintes (les indiennes) – le destinait au négoce. Il fit un apprentissage de commerce, mais se tourna vers les lettres et le journalisme. A Paris, où son père s'était établi, il se passionna pour la politique et les sciences économiques. Une longue carrière de publiciste, initiateur et animateur de nombreux organes de presse, forgea son projet politique et l'aida à devenir le maître de Genève. Ses convictions politiques, dont les mots-clé étaient le suffrage universel, la souveraineté populaire et les libertés individuelles, allaient de pair avec un libéralisme économique bien affirmé.

Les élites genevoises avaient gardé un très mauvais souvenir de la Révolution et de l'annexion à la France et célébraient la Restauration de 1813 comme une libération. Fazy, lui, combattit très tôt le régime de la Restauration, dont il condamnait l'exclusivisme de coterie et la morgue envers les classes populaires. «Les débris de l'ancienne aristocratie - écrit-il dans ses *Mémoires*[1] -s'étaient posés comme des princes légitimes rentrant dans les possessions de leurs ancêtres et octroyant à leurs sujets une charte suivant leur bon plaisir».

LE COMBAT PAR LA PLUME

Dès les années 1820, Fazy fait des séjours dans sa ville natale et commence par la plume son long et tenace combat politique contre le régime en place, qu'il accuse de mortifier la vie économique et de mépriser les droits populaires. Pour défendre ses idées il fonde en 1826 le *Journal de Genève*, lequel, ironie du sort, deviendra après 1846 l'organe politique de ses adversaires les plus déterminés. Dépité que le pouvoir en place ne lui fasse même pas l'honneur de le craindre, il s'en retourne à Paris où il participe à la Révolution de 1830; mais, opposé à la Monarchie de Juillet, il rentre définitivement à Genève.

En 1833, il lance l'*Europe Centrale*, première feuille quotidienne éditée en Suisse. De cette époque date le terme de «radical», pour désigner le parti démocratique avancé dont il devient le chef. «Dès l'abord, il posa carrément son point de départ politique qui était qu'il n'y avait pour chaque Canton, comme pour la Confédération, d'autre gouvernement légitime que celui qui émanait de la souveraineté du peuple, consacrée par des Constitutions, ouvrage d'Assemblées constituantes issues du suffrage universel et votées par le peuple»[2].

Rappelons que Genève était régie par une Constitution datant de 1814 et basée sur le suffrage censitaire; le Conseil d'Etat était presque inamovible et le Conseil Représentatif (parlement) ne se renouvelait que rarement; quelques familles patriciennes détenaient les postes-clé du gouvernement qui ne s'ouvraient que très prudemment aux réformes libérales et démocratiques.

LE TEMPS DE L'AGITATION

Obtenir la convocation d'une Constituante fut le premier objectif de Fazy et ses amis. Dans leurs articles, brochures et discours ils tenaient également les notables au pouvoir pour responsables du déclin économique de la cité. En 1841, le refus d'accorder l'autonomie municipale à la Ville de Genève est exploitée par l'opposition pour réclamer des réformes plus profondes. Les radicaux entretiennent l'agitation et recrutent leurs fidèles dans le quartier de Saint-Gervais où vivent les artisans de la Fabrique (les horlogers), les ouvriers et les boutiquiers.

Le 22 novembre 1841, le Conseil Représentatif se réunit pour discuter des réformes à entreprendre. Fazy prend la tête des quelques milliers de manifestants qui entourent l'Hôtel-de-Ville. Devant les tergiversations du parlement, il menace de réunir la foule à Saint-Pierre, en Conseil général. Le parlement cède et décrète la convocation d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel. C'est la fin du régime de la Restauration. Mais, pour Fazy et les radicaux, c'est un demi-échec, car les conservateurs, favorisé par le découpage électoral, obtiennent une majorité écrasante au nouveau Grand Conseil et restent maîtres de l'Exécutif.

C'était une révolution inachevée et une démocratie sans démocrates. De 1842 à 1846, Genève sera gouvernée par des notables sans envergure et bien plus conservateurs que ceux qui avaient régné sous la Restauration. Grisés et aveuglés par le sursis inespéré qu'ils avaient obtenu, ils contredisent l'esprit des nouvelles institutions et ne concrétisent aucun des espoirs suscités en 1841.

MAÎTRE DE GENÈVE

Fazy dirige l'opposition au parlement, dans la presse et, au besoin, dans la rue; face à un régime qui accumule les bévues et se coupe de tout soutien populaire, il prépare la revanche éclatante qui le rendra maître de Genève après les journées d'octobre 1846.

L'attitude des hommes au pouvoir dans les affaires suisses engendra la crise décisive. Lorsque la Diète fédérale devait se prononcer sur la dissolution de l'alliance séparée (le Sonderbund), contractée par sept cantons catholiques, Genève refusa de soutenir les cantons libéraux, privant ainsi la Diète de la majorité nécessaire pour pouvoir agir. Si Fazy exploita à son avantage le «scandale» que constituait le soutien apporté par les champions du protestantisme à la réaction catholique, il sut voir au-delà du conflit confessionnel la solidarité entre notables. «Il y avait comme une entente secrète, une assurance mutuelle de domination, qui reconnaissait les Jésuites à Fribourg, à la condition qu'un calvinisme borné régnerait à Genève»[3].

Pour obtenir que Genève soutiennent les cantons libéraux, Fazy mobilise les foules: des assemblés populaires désavouent gouvernement et parlement. Le Conseil d'Etat mobilise la troupe le 6 octobre 1846: il décrète l'arrestation de Fazy et de deux autres dirigeants radicaux et charge la milice d'enlever les barricades érigées à l'entrée de Saint-Gervais. Les radicaux armés résistent et les troupes gouvernementales démoralisées battent en retraite le 7 octobre.

Le Conseil d'Etat annonce sa démission le 8 et convoque le Grand Conseil pour le 9 octobre à 10 heures. Au même moment, Fazy réunit le peuple en Conseil Général, «suivant les bonnes et anciennes coutumes», sur la place du Molard et lui fait voter un décret qui prononce la dissolution du Grand Conseil, la proclamation d'un gouvernement provisoire (dont il est le chef) et l'élection d'un parlement constituant, selon un mode de scrutin qui assure la majorité aux radicaux. Muni de ce décret, Fazy fait irruption dans la salle du Grand Conseil et le déclare dissous; la foule qui l'accompagne a vite raison des velléités de résistance de quelques députés.

Fazy est désormais maître de la situation et il peut réaliser les changements dont il rêve pour Genève. Il rédige la nouvelle Constitution, dirige le gouvernement jusqu'en 1861 (sauf un intermède entre 1853 et 1855) à la tête de départements-clé et dispose en permanence, au Grand Conseil, d'une majorité prête à le seconder. N'étant astreint ni à des compromis ni à des transactions, il peut engager le canton dans une série de transformations irréversibles et sans égal par son intensité et sa rapidité dans l'histoire de la Genève contemporaine.

Les principes démocratiques, acquis en 1842 déjà, reçoivent dans la Constitution votée le 21 mai 1847 une sanction plus nette: liberté individuelles, souveraineté populaire, renouvellement intégral et fréquent des Conseils. Le changement de régime est total et les anciennes élites sont écartées du pouvoir. Pour en amoindrir davantage le rôle, Fazy s'engagea à transformer les institutions qu'il considérait comme des citadelles de l'aristocratie: l'Académie, les institutions d'utilité publique et surtout la Société économique. Cette dernière – une commission qui gérait les biens de l'ancienne République de Genève depuis l'annexion à la France de 1798 – fut dissoute et ses capitaux servirent à la création de deux banques (Caisse Hypothécaire et Banque de Genève) pour financer l'industrie genevoise. Pour mettre un terme aux discriminations socio-confessionnelles dans l'assistance aux malades, l'Hôpital cantonal, inauguré en 1856, fut créé.

ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE

Depuis les années 1820, Fazy avait dénoncé l'absurdité des fortifications qui entouraient Genève: leur démolition fut donc décrétée en 1849 et les grands travaux qui en suivirent pour bâtir de nouveaux quartiers (la «ceinture fazyste») ont permis de combattre le chômage qui sévissait depuis la crise continentale de 1847-48. Ainsi ouverte et agrandie, la ville se dota de liaisons ferroviaires inaugurées en 1858. Cela aussi est à mettre personnellement au compte de James Fazy, pour qui émancipation politique et développement économique devait marcher de pair: «l'agrandissement de Genève est le complément nécessaire du développement démocratique parmi nous.... Le cercle étroit où l'on se mouvait matériellement était la dernière barrière contre l'émancipation intellectuelle et industrielle de notre cité»[4].

De tels bouleversements n'allaient pas sans modifier la structure de la population: le nombre d'habitant passa d'environ 64 000 en 1850 à plus de 82 000 en 1860; pour la première fois, le nombre de catholiques dépassa celui des protestants. L'attitude de Fazy dans les questions confessionnelles mérite qu'on s'y arrête un moment. Indifférent en matière de religion, il n'était pas un défenseur de la «nationalité genevoise» réformée. La nouvelle Constitution mit sur un pied d'égalité protestantisme et catholicisme; la réforme de diverses institutions servit aussi à éliminer une sorte d'«apartheid» envers les habitants des Communes réunies. Par son attitude, Fazy s'assura le soutien électoral des citoyens catholiques, dont la participation au front fazyste constitue à coup sûr une originalité dans l'histoire du radicalisme en Suisse.

CHUTE SANS PANACHE

Sur le plan fédéral, Fazy joua un rôle important, en tant que représentant de Genève, au moment de la crise du Sonderbund, et dans l'élaboration de la Constitution fédérale de 1848: il ne put faire accepter l'élection directe du Conseil fédéral, mais il sut obtenir un système bicaméral sur le modèle américain.

L'ensemble de sa politique – par la rupture qu'elle marquait dans l'histoire de la cité – ainsi que son style de gouvernement lui attirèrent les foudres d'une opposition qui ne lui épargna aucun coup. Ne supportant pas d'être contredit, Fazy finit par s'entourer uniquement de médiocres, incapables d'avoir des avis personnels; son administration dictatoriale était aussi passablement chaotique et accumulait les déficits budgétaires.

L'autoritarisme de Fazy est un fait avéré et même certains de ses camarades le traitaient en privé de «tyran». Sa vie privée contribua aussi à son déclin politique. Son affairisme forcené mina son prestige, affaiblit sa position et le ruina matériellement. Il y eut, entre autre, l'affaire du «Cercle des étranger» (une maison de jeu installée dans un hôtel que Fazy avait bâti sur des terrains reçu en «don national») et sa participation dans une banque d'affaires, dont la faillite le réduisit à la misère.

Sa chute fut sans panache. Une partie des radicaux lui tourna le dos: en 1861, il ne fut pas réélu au Conseil d'Etat. Il tenta d'y revenir en 1864, lors d'une élection partielle; battu de quelques centaines de voix, il fut définitivement compromis par l'extrémisme de ses partisans qui, n'acceptant pas le verdict des urnes, déclenchèrent une émeute sanglante. Son opposition au nouveau cours du radicalisme dans les années 1870 et sa ruine économique l'isolèrent totalement. En Suisse, il combattit la nouvelle Constitution qu'il jugeait trop centralisatrice et, à Genève, il dénonça la politique anticatholique menée par le parti radical sous la conduite de Carteret.

James Fazy mourut le 6 novembre 1878, pauvre et presque oublié. S'il avait su incarner les aspirations populaires de la Genève moderne, il ne fut pas une personnalité chaleureuse et proche de ce peuple qu'il voulait émanciper. Il puisait sa force et ses convictions dans une passion rationnelle, un entêtement lucide et une vision très abstraite des choses. Il avait dit de lui-même: «Je ne suis qu'une pensée, je ne suis pas un homme».[5]

Les passions véhémentes qui avaient accompagné l'action et la conduite de Fazy ne lui ont pas survécu. Personne ne nie qu'il a été l'accoucheur des institutions nouvelles et le bâtisseur de la Genève moderne; une oeuvre qu'aucune force idéologique et politique n'a foncièrement contesté par la suite. Détesté et combattu de son vivant avec une intensité comparable uniquement à celle qui sera réservée à Léon Nicole, il ne suscite plus – contrairement à ce dernier – de polémiques posthumes. Ses adversaires avaient choisi, au lendemain de sa mort déjà, le silence comme hommage et comme jugement. Dans la mémoire historique, James Fazy est un sujet «froid». Comme froide et lucide avait été la détermination «radicale» qui guida son engagement politique.

MARCO MARCACCI

[1] *Les Mémoires de James Fazy* (publiés par F. Ruchon), Genève 1947, p. 37
[2] *Op. cit.* p. 61
[3] *Op. cit.* p. 98
[4] Cité par F. Ruchon, *Histoire politique de Genève 1813-1907*, Genève, 1953, t. 2, p. 69.
[5] Idem., p. 200

21 MARS 1996

Le «dictateur» et sa Constitution de 1846 créa la Genève moderne en même temps qu'il offrit la liberté à nos campagnes.

TRIBUNE DE GENÈVE

James Fazy, le «libérateur» de la campagne genevoise

La campagne genevoise oublie trop souvent celui qui fut considéré par elle comme son «libérateur», principalement dans les Communes réunies. Nous voulons parler de ce «révolutionnaire» qui forgea la Genève moderne, qui eut autant de partisans que de détracteurs, James Fazy.

Né en 1794 à Genève, il fut envoyé par sa famille en France pour y faire un apprentissage de commerce, il se tourna du côté des lettres, puis du journalisme et de la politique. De retour à Genève, il fonde – mais oui! – le *Journal de Genève* en 1825. Naviguant entre Genève et Paris, il crée plusieurs journaux et revues. Initié par Lafayette aux libertés américaines, il collabore avec Thiers et se trouve de toutes les révolutions. Il est même nommé préfet de l'Isère en 1830, mais refuse le poste.

Méprisés

C'est lui aussi qui organise la révolution radicale de 1846: il est nommé chef du gouvernement de Genève (de 1846 à 1853 et de 1855 à 1861). Il fait démolir les fortifications (ce qu'on lui reprocha longtemps), crée la nouvelle ville sur les terrains ainsi libérés, l'Hôpital cantonal, l'Asile de vieillards du Petit-Saconnex, la construction des lignes de chemin de fer en direction de Lyon et de Lausanne, la Banque de Genève, l'Institut national genevois, etc. Et la campagne? Au cours de cette première partie du XIXe siècle, les habitants des Communes réunies, paysans et catholiques, se sentent méprisés par l'oligarchie au pouvoir. Celle-ci s'arrange pour leur laisser un minimum de place dans ses conseils et on ne les assimile aux autres citoyens qu'à contre-cœur. Et puis viennent les radicaux avec James Fazy, «Monsieur James», comme l'appellent ses amis, et «le dictateur» ainsi que le nomment ses adversaires politiques. La mère de James Fazy a une petite propriété à Humilly, près de Viry. Il se trouve ainsi en relation avec nombre de familles savoyardes et des Communes réunies. Il apprécie leur société et se rend compte que cette population ne demande pas mieux que de bien vivre avec Genève.

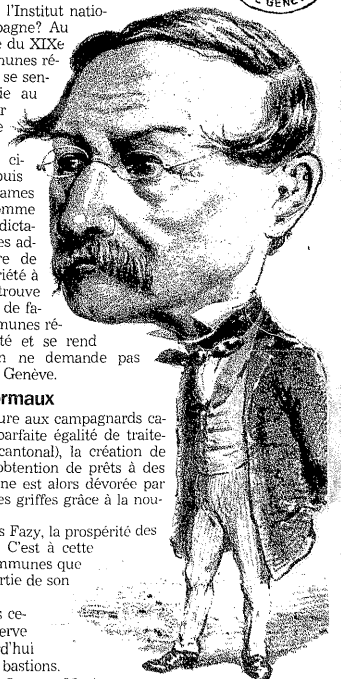

Des prêts à des taux normaux

La Constitution de 1847 assure aux campagnards catholiques et protestants une parfaite égalité de traitement, des soins (à l'Hôpital cantonal), la création de nouvelles routes et surtout l'obtention de prêts à des taux normaux. Car la campagne est alors dévorée par l'usure. Elle peut se tirer de ses griffes grâce à la nouvelle Caisse hypothécaire.

En peu d'années, note James Fazy, la prospérité des Communes réunies a doublé. C'est à cette origine et aux paysans des Communes que James Fazy doit une bonne partie de son succès politique.

Non seulement le sien, mais celui du Parti radical qui conserve dans nos campagnes, aujourd'hui encore, un de ses plus solides bastions.

Jean-Jacques Marteau □

«Le pont du Mont-Blanc a aussi connu son lot d'opposants»

– Jean de Senarclens, la rade est l'inévitable sujet de la saison. Genève a-t-elle connu d'aussi tortueux serpents de lac?

– Certes. Lorsque le pont du Mont-Blanc se trouvait encore à l'état de projet, de nombreuses voix se sont élevées pour s'y opposer, faisant valoir qu'on allait ainsi déparer le pont des Bergues et que ce dernier, d'ailleurs, suffisait amplement. Cela dit, une fois prise la décision, les constructeurs se sont rapidement mis à l'œuvre. En onze mois, entre 1861 et 1862, le nouveau pont était terminé.

La démolition des fortifications sous le gouvernement Fazy au milieu du siècle dernier avait également soulevé des torrents d'indignation. C'était pourtant le seul moyen pour agrandir la ville et la faire respirer un peu.

– Est-ce dû aux influences gauloises? Les Genevois ont toujours excellé dans l'art de la querelle...

– C'est vrai. Avant la Réforme, deux clans se bagarraient ferme: les Eidguenots et les Mamelus. Les premiers étaient partisans d'une alliance avec la Suisse, les autres, qu'on retrouvait surtout dans les classes dirigeantes, préféraient s'allier à la Maison de Savoie. Après l'avènement du protestantisme, les Genevois se divisèrent entre calvinistes et perrinistes. Les uns voulaient une stricte observation des Ecritures dans la vie quotidienne, les autres prêchaient la souplesse. Au XIXe siècle l'affrontement entre les radicaux de James Fazy et les conservateurs a fait souvent parler la poudre. Dans un passé plus récent, la lutte entre l'extrême gauche, représentée par Léon Nicole, et l'extrême droite, emmenée par Georges Oltramare, reste encore dans les mémoires.

On peut tout de même tirer de notre Histoire cette leçon: lorsqu'ils sont placés au pied du mur, les Genevois oublient leurs incessantes querelles internes et canalisent l'énergie ainsi libérée pour trouver des remèdes à leurs crises.

– L'avenir de Genève est-il encore en Suisse?

– Assurément. Il serait puéril de croire que nous pouvons nous passer de la Suisse. Cela dit, l'inverse est aussi vrai. Sans l'ouverture que lui offre Genève sur l'extérieur, que ferait la Suisse? Les Genevois rouspètent contre la Confédération, mais allez leur demander s'ils veulent redevenir Français!

Comme tous les Genevois, j'ai été révolté par l'attitude de Swissair à l'égard de Cointrin. Mais lors d'une récente réunion de la Société suisse d'utilité publique, j'ai pu mesurer le mécontentement que la compagnie aérienne a soulevé chez nos Confédérés alémaniques en traitant ainsi Genève. Outre-Sarine, la réaction collective et bien organisée des Romands a favorablement impressionné.

Cette fidélité à la Suisse n'est pas du tout incompatible avec notre rôle international et le développement de nos relations avec la France voisine et le canton de Vaud. Comme le disait le professeur Paul Guichonnet dans le premier volume de *l'Encyclopédie de Genève*, notre ville s'est faite par l'Histoire et contre la géographie. La Réforme nous a coupés de l'arrière-pays savoyard et gessien. Maintenant que les différences de confession n'attisent plus les passions, il est grand temps de rendre les relations avec nos voisins encore plus étroites. Pour aborder le nouveau millénaire dans les meilleures conditions, Genève doit donc se réconcilier avec la géographie.

Jean-Noël Cuénod □

SOUS LA **LOUPE DE L'HISTORIEN**

TRIBUNE DE GENÈVE
27 SEP. 1996
28 SEP. 1996

Théodore Turrettini l'homme par qui la «fée électricité» arriva à Genève

Gérald Fatio vient de remplacer Louis Ducor à la tête des Services Industriels. On lui souhaite bonne chance bien sûr et, pour lui faire bien sentir l'importance de sa charge, on en profite pour rappeler le souvenir de l'un de ses illustres prédécesseurs: Théodore Turrettini, l'homme par qui la «fée électricité» arriva à Genève.

La plupart des Genevois savent plus ou moins le rôle essentiel qu'ont joué Guillaume-Henri Dufour et James Fazy dans le développement de Genève. Rares sont ceux, en revanche, qui connaissent Théodore Turrettini dont l'œuvre est d'une importance non moins décisive. Il est né le 27 avril 1845. Son parcours scolaire est celui que l'on réserve alors aux rejetons des bonnes familles genevoises: écoles privées «haut de gamme» (Privat, Lecoultre, gymnase libre d'Ernest Naville), puis collège de Genève. Turrettini choisit ensuite d'embrasser la carrière d'ingénieur et achève sa formation à Lausanne. Après quoi, il se rend en Allemagne pour suivre une formation pratique. A raison de dix heures par jour, il lime, perce, tourne, vernit, polit et dessine dans plusieurs entreprises dont celle dirigée par le fameux docteur Siemens.

Par David HILER
HISTORIEN

De retour à Genève, il prend la tête de la Société d'instruments de physique (SIP) qui n'est alors qu'une modeste entreprise, chroniquement déficitaire de surcroît. En douze ans, il la transforme en un établissement prospère dont les produits (compresseurs, perforatrices, machines réfrigérantes, compteurs, etc.) sont appréciées dans le monde entier. Il voyage sans cesse et, en 1880, il se rend chez Thomas Edison qui vient d'inventer une ampoule équipée d'un filament permettant une utilisation de longue durée.

Le «chantier du siècle»

En 1882, il est élu au Conseil administratif de la Ville de Genève pour mener à bien la construction et l'exploitation d'une réalisation de très grande envergure, l'usine des Forces Motrices de la Coulouvrenière. Les travaux dureront une dizaine d'années (1883-1892). L'usine sert à la fois à régulariser le niveau des eaux du Léman, à fournir de l'eau potable et alimenter les ateliers et fabriques en énergie, sous la forme d'eau sous pression.

Signalons au passage que Théodore Turrettini engagé dans le Parti démocratique (actuellement libéral) s'était battu énergiquement pour que la concession de cette usine soit donnée à la Ville de Genève et non à une entreprise privée!

En 1892, il fait mettre en chantier l'usine électrique de Chèvres qui sera achevée pour l'ouverture de l'Exposition nationale de Genève de 1896. «Il fallut, rappelle Turrettini, créer de toutes pièces cette grande installation. Il n'existait, en effet, dans le monde entier, aucune usine de cette importance qui eût passé par la période des tâtonnements nécessaires. Genève dut donc ouvrir la voie.» Et comme si cela ne suffisait pas, il dirige le comité d'organisation de ladite exposition!

Les Forces motrices et l'usine de Chèvres ont permis le développement des grandes entreprises d'appareillages électriques et de la chimie. Leur développement vint à point pour prendre le relais de l'horlogerie, laminée par la concurrence américaine, dont les effectifs fondaient à vue d'œil. Ce nouveau démarrage industriel permit à Genève de sortir dans des optimales de la grande dépression qui sévissait en Europe depuis vingt ans.

L'homme que les radicaux voulaient abattre

Tout au long de sa carrière politique, Turrettini fut la victime d'une véritable campagne de dénigrement de la part des radicaux. Bien que plébiscité à chaque élection, l'ingénieur-politicien accepte, de guerre lasse, de changer de département en 1898. Finalement, il se retire en 1902. Quatre ans plus tard, le peuple l'élit au Conseil national mais atteint d'une grave maladie, Turrettini doit progressivement renoncer à toutes ses activités et s'éteint, très diminué physiquement, en 1916. **D. H.** □

Théodore Turretini a mené à bien la construction de l'Usine des Forces Motrices. DR

Les radicaux ont façonné la Genève moderne, aujourd'hui ils soufflent leurs 150 bougies

JOURNAL DE GENÈVE

- 3 OCT. 1996

Force politique fondée sur le pragmatisme plutôt que sur les théories, le Parti radical a toujours eu besoin de produire de grands politiciens capables de rassembler derrière eux un électorat pas toujours au clair sur son idéologie.

C'est la révolution de James Fazy, en octobre 1846, que les radicaux prennent pour date de la création de leur parti. «Cette révolution radicale, explique Alain Borner, ancien conseiller d'Etat, imposa des principes, comme la souveraineté du peuple, qui vont aujourd'hui de soi.»

A leur actif, les radicaux affichent la réforme fondamentale des institutions politiques, ainsi que le développement social et économique de Genève. Plus récemment, ils se sont notamment battus en faveur de l'aéroport et des réseaux de télécommunications. La population a accepté le projet radical de la démocratisation des études; les conventions collectives ont instauré la paix du travail. A l'aube du XXe siècle, Georges Favon – auteur de la devise du Parti radical genevois «liberté humaine, justice sociale» – a donné l'élan nécessaire au développement du rôle social de l'Etat.

«Etymologiquement, explique Alain Borner, le mot «radical» vient du début du XIXe siècle, au moment où sur la gauche du parlement – dominé par les conservateurs – siégeaient des groupes minoritaires progressistes. Ils réclamaient plus de droit pour le peuple, certains d'entre eux voulant instaurer un changement «radical» de la société.»

Défaite annoncée

Un siècle et demi d'histoire, ça use! Tant que le Parti radical avançait des éléments tels que la démocratisation des études, il était le numéro un. Mais, depuis une vingtaine d'années, son image est devenue floue. Pourquoi? Robert Ducret, ancien conseiller d'Etat, affirme que «le premier faux pas a eu lieu en 1960. Le Parti radical genevois, pour des raisons électoralistes, était opposé à l'introduction du suffrage féminin. Il avait peur que son électorat soit dilué». C'est en réalité ce qui s'est passé, puisque l'année suivante il perdait trois des quatre sièges qu'il occupait au Conseil d'Etat.

Le parti progressiste qu'il était s'est-il alors transformé aujourd'hui en parti conservateur? «Nous sommes toujours une force politique progressiste, répond Johnny Hamel, président du parti. Depuis le début de la présente législature, nous avons le pied sur l'accélérateur, alors que la gauche l'a sur les freins. C'est l'opposition actuelle qui est conservatrice.» Au fil des années, le Parti radical s'est vu repousser sur la droite par l'avènement important des partis de gauche. Mais pour le député Bernard Lescaze, «la notion de progrès n'appartient pas exclusivement à la gauche. Dans un certain nombre de domaines, les radicaux font avancer les choses». Il donne l'exemple de la complémentarité entre transports publics et privés: «C'est un radical – Gérard Ramseyer – qui dirige le Département des transports. Il agit dans ce domaine pour aller de l'avant», assure-t-il. Gérard Laederach, également député, illustre la dimension progressiste des radicaux en affirmant qu'ils «adoptent, depuis plusieurs années, un budget de l'Etat dans lequel la part destinée au social est toujours plus élevée». Il mentionne aussi l'introduction, en 1995, du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) pour les chômeurs en fin de droits, dont l'initiateur est Guy-Olivier Segond.

«Parti opportuniste»

Aujourd'hui, les négociations politiques, les alliances et les concessions ont certes fait perdre aux radicaux une partie de leur connotation sociale. «La capacité à intégrer des tendances aussi divergentes que le libéralisme et le socialisme a été la force du parti, mais c'est aussi devenu une de ses faiblesses», reconnaît René Rieder, ancien secrétaire général et auteur d'un ouvrage sur le Parti radical genevois. Pour Alain Borner, le Parti radical est «un parti opportuniste, qui vit avec son temps, mais sans s'appuyer sur une idéologie absolue».

Le Parti radical est très bien implanté dans les communes. Il réalise de meilleurs scores aux élections municipales que lors des cantonales ou fédérales. «On a toujours reconnu les radicaux comme des personnes capables de gérer les affaires locales, commente Robert Ducret.

Mais la grande confiance que les électeurs ont dans les radicaux se reporte mal sur l'image générale du parti. Dès l'instant où les personnes apparaissent en deuxième plan derrière les idées des partis, les électeurs préfèrent ceux qui développent de grandes options.»

Aujourd'hui, comme en 1846, la société se trouve face à des défis importants. La crise économique est profonde, la fracture sociale menace. «Les radicaux veulent projeter leur regard vers la société du troisième millénaire», affirme Johnny Hamel. Pour cela, ils devront affirmer avec détermination leur place entre développement social à outrance et libéralisme généralisé.

Jacques Jeannerat

Trois questions à trois jeunes militants

Pour savoir comment la nouvelle garde radicale percevait son propre parti, nous avons posé quelques questions à trois de ces jeunes gens.

❶ Pourquoi ont-ils choisi le Parti radical pour s'engager dans la vie politique?

❷ Puisque la population ne perçoit pas, en général, le Parti radical comme une force politique moderne, son image est-elle mal définie?

❸ Comment voyez-vous l'avenir de votre parti?

Thierry Derobert, 22 ans, dessinateur d'intérieur, président de Jeunes radicaux de Genève:

❶ C'est celui qui correspond le mieux à ce que je recherche et à mon idéal pour la société. Il associe à la fois le libéralisme et le social, ce qui forme un tout.

❷ Peut-être. C'est certainement parce qu'il n'a pas engagé d'actions suffisamment spectaculaires ces dernières années. Sa politique n'est pas fracassante. Les radicaux font les choses en douceur. Le parti reflète donc une image différente de ce qu'il est vraiment. Les radicaux devraient, parfois, être plus percutants.

❸ Il possède des atouts pour sortir la société des problèmes qu'elle vit actuellement. Je pense notamment à son ouverture d'esprit et aux nombreux jeunes qui assurent son renouvellement.

Corinne Dubois, 29 ans, responsable d'un service marketing, conseillère municipale au Grand-Saconnex:

❶ J'ai des idées de droite, sans pour autant être libérale, et je m'intéresse à la vie communale. Mais en réalité, on est venu me chercher. Très engagée dans une association pour handicapés en fauteuils roulants, j'ai été, au départ, motivée par un projet que la commune voulait développer pour les handicapés.

❷ Mal définie ce n'est pas exact. L'image est très marquée à droite, mais je ne la ressens personnellement pas comme ça.

❸ Dans ma commune, les radicaux manquent de jeunes par rapport aux autres partis. Si on n'en recrute pas, j'ai peur, non pas que le parti disparaisse, mais qu'il se sclérose. J'espère recruter moi-même des jeunes.

PHOTOS DANIEL WINTEREGG

Gilbert Henchoz, 30 ans, architecte-paysagiste conseil, membre du comité électoral du parti:

❶ C'est principalement pour son ouverture d'esprit et sa liberté de tendance. On peut avoir une position tantôt plus libérale, tantôt plus sociale. La diversité des personnes qui forment ce parti en fait sa richesse.

❷ La multitude des thèmes abordés par les radicaux induit une image peu marquée. Mais il s'agit avant tout d'une question de communication. Les diverses forces qui composent le parti devraient mieux faire transparaître leurs inspirations, car elles sont très représentatives de la population.

❸ La continuité du Parti radical passe par un parler vrai et par un développement des idées qui soient proche des préoccupations de la population.

Propos recueillis par J.J.

Les dates clés de cent cinquante ans de radicalisme genevois

Du parti révolutionnaire à la formation politique bourgeoise, les radicaux ont façonné la Genève moderne pour le meilleur et le moins bon.

La Révolution genevoise de 1846 est indissolublement liée aux radicaux. Au début, ces derniers forment plutôt l'aile gauche et révolutionnaire du libéralisme. Ils veulent un changement «radical» du pouvoir incarné par l'oligarchie conservatrice et se constitueront rapidement en parti. Les «radis» de jadis ont suscité les deux constitions de 1842 et de 1847 qui consacrent le suffrage universel, même pour les élections au Conseil d'Etat et la liberté de la presse, entre autres. Nous allons tenter de résumer l'Histoire de cent cinquante ans de radicalisme par quelques dates clés.

● **1835**: pour la première fois, le mot «radical» est prononcé. Le libéral modéré Jean-Jacques Rigaud est favorable à la suppression du suffrage censitaire mais par réformettes progressives. Au Conseil représentatif, un libéral beaucoup plus engagé, Simon Delapalud, exige la suppression pure et simple de ce système électoral inique qui exclut des votations les citoyens désargentés. Rigaud désigne alors Delapalud comme «le héraut de la cohorte radicale»(1).

● **1846**: La Révolution éclate le 3 octobre. Elle servira de socle aux principales institutions politiques qui nous gouvernent actuellement. Dans la foulée révolutionnaire, Genève adopte une série de réformes fondamentales. Les radicaux font voter les lois sur l'Hôpital cantonal et l'Asile des vieillards qui se révèlent historiques puisqu'elles marquent les débuts de l'Etat-Providence et la fin du monopole de la «charité privée». Dès la fin de 1849, la démolition des fortifications commencent. La Ville peut désormais s'étendre. Place aux grands travaux, avec, notamment, la construction de la gare de Cornavin. La marque fazyste sur l'urbanisme genevois est encore bien visible. La «mort politique» de James Fazy intervient en 1864. Mais le règne des radicaux n'est pas terminé loin de là.

● **1907:** le 30 juin, le peuple genevois approuve le projet radical de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Depuis 1897, sous l'impulsion de Georges Favon, les radicaux sont alliés aux socialistes. Sur l'échiquier politique, ils se situent à la gauche modérée.

● **1927:** la rupture est définitivement consommée entre les partis radical et socialiste. Depuis la fin de la Grande Guerre, Genève a bien changé. La crise sévit. Les Confédérés ont remplacé de nombreux étrangers que le premier conflit mondial a emportés. Le Parti socialiste, sous la férule de Léon Nicole, devient la principale formation politique d'une classe ouvrière toujours plus importante en nombre. Paradoxe: en se «radicalisant» les socialistes poussent les... radicaux vers le centre-droit!

● **1936:** esquissée sans succès en 1933, l'Entente nationale réunit les trois partis bourgeois – national-démocratique (futur Parti libéral), radical et indépendant chrétien-social (futur PDC). Après trois ans de gouvernement socialiste de gauche, le centre et la droite réunis l'emportent. Le radical François Perréard, qui sera conseiller d'Etat jusqu'en 1957, est l'un des piliers de l'Entente avec le libéral Albert Picot. Perréard retrouve l'argent des banques que le gouvernement Nicole avait effrayées! C'est le début d'une longue domination radicale sur la vie politique genevoise.

● **1961:** les élections cantonales marquent la fin de l'«Etat radical». Le parti perd dix sièges au Grand Conseil au profit des libéraux et des socialistes qui en gagnent cinq chacun. Au Conseil d'Etat, c'est la déroute. De quatre conseillers d'Etat, les radicaux tombent à un seul!

● **1977:** les magouilles immobilières à Plan-les-Ouates éclaboussent le Parti radical qui perd cinq sièges au Grand Conseil au profit, une fois de plus, des socialistes (+ 6) et des libéraux (+ 4). En 1989, les radicaux ne comptent plus que treize députés alors qu'en 1957 leur députation atteignait 37 parlementaires cantonaux.

● **1993 et 1995:** la chute est enrayée. Les radicaux regagnent deux sièges au Grand Conseil. Au Conseil d'Etat, Guy-Olivier Segond – seul radical jusqu'alors – est rejoint par Gérard Ramseyer. Aux élections fédérales, le Parti radical genevois gagne un siège au détriment des libéraux et parvient à élire Françoise Saudan au Conseil des Etats, le libéral Coutau étant renvoyé à ses études économiques.

Jean-Noël Cuénod □

(1) Pour la première partie de cet article, nous avons puisé largement dans l'ouvrage de l'historien René Rieder «Liberté humaine-Justice sociale» édité par le Parti radical genevois.

ET ENCORE

LES DATES

Pour célébrer son 150e anniversaire, le Parti radical a créé un comité d'organisation, présidé par l'ex-conseiller d'Etat Alain Borner. Après avoir marqué l'événement dans la rue le mardi 9 octobre, la fête se déroulera d'abord le samedi 12 octobre, au Molard, là où fut proclamée la nouvelle constituante. Les radicaux d'aujourd'hui chercheront par un contact direct à rappeler aux Genevois les événements historiques. Ensuite le samedi 23 novembre, à Palexpo, un grand rassemblement réunira les radicaux de tout le pays, Jean-Pascal Delamuraz en tête.(lb)

Guy-Olivier Segond: le parti de la choucroute retrouve-t-il sa fibre sociale?

Guy-Olivier Segond incarne, au sein du Parti radical genevois, la permanence du courant progressiste ou «rad'soc». Il est vrai que cette formation n'a jamais manqué d'ailes, même si, parfois, les jambes et la tête lui ont fait défaut!

Dilués dans l'Entente — bourgeoise ou nationale — les radicaux sont assimilés au centre-droit le plus «plan-plan» qui soit. Pourtant, le Parti radical — d'où son nom — fut au milieu du siècle dernier, une véritable organisation révolutionnaire.

Aujourd'hui, le parti de la choucroute semble avoir retrouvé une partie de sa fibre sociale. «En fait, il ne l'a jamais perdue, même si l'importance du courant social a fluctué au fil du temps» réplique Guy-Olivier Segond, conseiller d'Etat chargé, justement, de l'action sociale de la Santé. «Le radicalisme se résume dans la devise du parti: Liberté humaine-Justice sociale. Elle fait référence à la contradiction fondamentale de tout être humain qui est à la fois un individu et un membre de la société. L'action des radicaux du XIXe siècle s'est déroulée en trois temps: la mise en place des institutions politique démocratiques; le développement de l'instruction publique, laïque et obligatoire; la création des organes de politique sociale. Ces trois étapes ont été symbolisées par trois grandes figures du radicalisme genevois: James Fazy, Antoine Carteret et Georges Favon».

Pour que la machine démocratique tourne à plein régime, la société doit s'efforcer d'assurer une certaine égalité de moyens, d'où l'action sociale. «On oublie un peu vite que ce sont les radicaux genevois qui ont instauré la progressivité de l'impôt et les premières lois d'aide aux personnes âgées et les premières conventions collectives», plaide Guy-Olivier Segond.

Et maintenant? «Le fait que l'Entente se soit constituée à la fin des années trente pour faire face au socialisme totalitaire de Léon Nicole a estompé l'image sociale du Parti radical», constate le magistrat radical. «Actuellement, c'est le Parti libéral qui est l'élément dirigeant au sein de l'Entente. Celle-ci est donc mue par un «leader d'aile» ce qui, forcément, durcit le ton politique. D'autant plus que la gauche connaît le même mouvement avec un autre «leader d'aile», l'Alliance de Gauche en l'occurrence, qui a, pour l'instant, pris le pas sur les socialistes, naguère «leader central» de la gauche».

Le retour à l'Etat essentiel

Mais, selon Guy-Olivier Segond, le balancier est en train de revenir vers le centre. «Après l'Etat-fouilli — qui, étant bon à tout n'était propre à rien — nous avons traversé une période de «moins d'Etat» qui a permis de débroussailler les institutions. Avec la crise, nous assistons à un retour de l'Etat mais concentré sur l'essentiel et dont la tâche sera de réinstaurer la primauté du politique sur l'économique».

Jean-Noël Cuénod □

Guy-Olivier Segond, l'homme «social» du Parti radical. Steeve Iuncker/Interpresse

La première des maires n'a pas changé!

«Vous n'avez pas changé.» Pour une fois, le compliment ne tient pas de la flagornerie. L'œil est toujours aussi bleu, le verbe aussi ferme et la coiffure aussi permanentée. Véritablement statufiée, Lise Girardin peut jouer les monuments politiques. Si Guy-Olivier Segond représente aujourd'hui le Parti radical, l'ex-maire de Genève l'a incarné pour une génération, celle des années 1960 et 70.

Pas féministe, «on me l'a reproché», Lise Girardin appartenait néanmoins au groupement féminin radical. «Nous étions bonnes pour organiser des stands lors des festivals.» Le parti était alors tiraillé entre sa «Jeunesse» progressiste, des dirigeants qui comprenaient «l'intérêt d'avoir à l'avenir des femmes non seulement comme électrices mais comme acceptantes de mandats» et une base plutôt rétrograde. Les radicaux se déclareront ainsi contre le suffrage féminin en 1960. «Une faute.»

La loi passera quand même. «On m'a alors demandé de me présenter au Grand Conseil. J'ai répondu «pourquoi pas». Mon mari m'a dit: «Vas-y, tu n'as aucune chance.» Je me suis retrouvée première des «viennent ensuite». Un désistement m'a ouvert la porte du législatif. Tout a commencé sans que je me sente vraiment motivée.» Le parti va alors mal. «Il avait passé de quatre conseillers d'Etat, ce qui était trop, à un seul.» Lise Giradin découvre la bagarre politique. «C'était passionnant parce que c'était difficile. En même temps, le groupe serrait les coudes. Il fallait remonter la pente. La vie politique est toujours plus constructive dans l'adversité.»

Lise Giradin fera douze ans de députation. Entre-temps, elle aura goûté du Conseil administratif de la Ville. «Gilbert Duboule m'a sommée de me présenter et j'ai été élue. J'ai dû abandonner l'enseignement.» Lise Giradin se retrouvera ainsi maire de Genève. «J'étais la première de Suisse et je le revendique.» Entrée «de plain-pied» à la Ville, elle en sera longtemps Madame Culture. Elle avoue s'être mieux entendue avec ses commissions qu'avec les gens de théâtre. «Mais j'ai eu énormément de plaisir à la Ville où je suis aussi restée douze ans.» Une troisième voie va s'ouvrir devant elle, la carrière fédérale. «J'aurais dû figurer au National. J'ai finalement abouti aux Etats.» Silence. «Quand on a goûté aux affaires fédérales, celles de Genève semblent petites.»

«L'idiotie monocolore»

Aujourd'hui, Lise Girardin se déclare «spectatrice» d'une vie politique qu'elle a longtemps animée sans ruer dans les brancards. «Un parti du centre, c'est énervant. Il faut toujours pondérer pour des raisons tactiques alors qu'un oui ou un non s'imposerait.» Comment voit-elle le gouvernement «monocolore»? «C'est une idiotie. On a créé un clivage à la française là où il existait une tradition du dialogue. L'opposition contre la majorité, cela ne signifie rien chez nous.» Mieux vaudrait enrayer la crise de conscience, «et donc de confiance», que subit le monde politique.

Que faire? Sourire. «Pour avoir un projet et se croire le seul à pouvoir le réaliser, il faut être un animal politique très ambitieux. Cela n'a jamais été mon cas.» Qui figurerait alors au bestiaire radical? «Je dirais Henri Schmitt hier et Guy-Olivier Segond aujourd'hui.» Silence. «Vous reprendrez bien une tasse de café?»

Etienne Dumont □

Lise Girardin a fait douze ans de députation. Christian Murat

TRIBUNE DE GENÈVE

JEUDI 3 OCTOBRE 1996

TRIBUNE DE GENÈVE - 3 OCT. 1996

James Fazy: le révolutionnaire et l'idéologue radicalement libéral

Inconnu le plus célèbre de Genève, le chef radical n'était pas aussi «social» que sa légende le prétend.

La révolution de James Fazy sent toujours le soufre. La preuve, Genève ne commémore toujours pas les événements de 1846, et le 200e anniversaire de la naissance de James Fazy, en 1994, est passé inaperçu. Symptomatique aussi est l'absence surprenante de tout travail historique d'envergure consacré au tribun radical ou à la révolution depuis plus d'un siècle.

La Genève bien pensante n'a jamais pardonné à James Fazy d'avoir par deux fois pris la tête d'une insurrection populaire. Ce James Fazy-là, nourri de Rousseau, détestant l'aristocratie et utilisant habilement la colère du peuple pour prendre le pouvoir, ne plaît qu'à une partie de la gauche et... aux radicaux.

James Fazy pourtant n'a jamais défendu des opinions socialistes. Il se méfiait des utopies et son œuvre témoigne d'une adhésion pleine et entière au libéralisme économique d'Adam Smith ou de Jean-Baptiste Say. Fondamentalement James Fazy était un combattant de la liberté, une liberté en qui il voyait le meilleur moyen de mener l'humanité au «développement du bien-être, seul but raisonnable de notre civilisation actuelle».

James Fazy, leader de la révolution de 1846. (Centre iconographique de Genève)

Un fils d'industriel féru d'économie politique

James Fazy appartient à une famille venue du Dauphiné après la Révocation de l'Edit de Nantes. Son grand-père, Antoine, est un pionnier de l'industrie des toiles peintes (indiennes). Sa manufacture, installée successivement aux Eaux-Vives, aux Pâquis et aux Bergues occupait plusieurs centaines de salariés, essentiellement des femmes et des enfants misérablement payés. Jean-Samuel Fazy, le père de James, délocalise la plus grande partie de la production en Savoie, puis à proximité de Paris où il s'établit.

Jean-Jacob, dit James Fazy est né à Genève en 1794, au plus fort de la tourmente révolutionnaire. Après quelques années de scolarité dans sa ville natale, ses parents l'envoient dans un pensionnat allemand. Il rejoint son père à Paris avant de s'initier à l'industrie et au commerce en Normandie, puis à Lyon.

Mais il n'a pas le sens des affaires et son père se résout à le laisser entreprendre des études de droit à Paris (1814). Toute sa vie, James Fazy sera d'abord un théoricien et un homme de plume. Il échouera piteusement à chacune de ses entreprises financières.

En fait, Fazy acquiert sa véritable formation, en rédigeant des articles incisifs dans des journaux d'opposition. Parallèlement il publie quelques ouvrages de nature économique où il pourfend toutes les entraves mises au développement de l'économie française. Il s'acharne sur les réglementations, les privilèges et les prohibitions. Il attaque notamment le monopole de la Banque de France.

En 1821, James Fazy rentre à Genève et se lie avec l'opposition libérale. Il défend l'idée d'une Suisse fédéraliste, établie sur le modèle américain. Il se prononce également en faveur de la démolition des fortifications pour permettre la croissance de Genève. Mais dans la très conservatrice Genève, avec son opposition courtoise et modérée, il n'y a pas de place pour James Fazy qui devra attendre vingt-cinq ans pour voir ses rêves se réaliser.

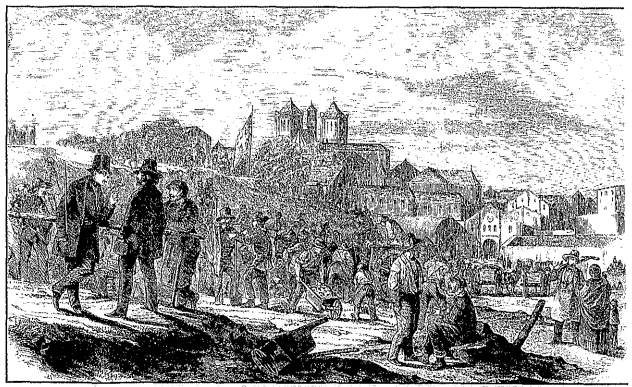

James Fazy a changé le visage de Genève. Cette gravure le représente à gauche, en chapeau haut de forme en train d'inspecter la démolition des fortifications. (Centre d'iconographie de Genève)

Nouvelle tentative genevoise en 1826, lorsque Fazy participe à la création du *Journal de Genève*. Pendant huit mois, il rédige articles sur articles, mais ses options divergent trop de celles des autres fondateurs du journal. Une fois de plus il part pour la France. Il publie alors plusieurs essais en économie. Il démontre en particulier l'importance du crédit pour activer la croissance. A l'Etat, il donne pour tâche principale de favoriser le développement économique, non pas en bridant l'économie de marché mais en mettant à disposition des infrastructures et, surtout, en garantissant le libre exercice des droits individuels.

Pour lui, les droits de l'homme sont indivisibles: il milite aussi bien pour le suffrage universel, la liberté de conscience ou la liberté de l'industrie et du commerce, que pour les droits politique (réunion, association), syndicaux («droit de coalition») ou le droit à l'autodétermination des peuples.

En France, il se lance avec enthousiasme dans la révolution de 1830, puis déçu par la tournure prise par les événements, son journal ruiné, lui-même condamné à quelques mois de prison pour ses écrits, il retourne, cette fois définitivement à Genève (1833). A peine arrivé il créé un nouveau journal, *L'Europe Centrale*.

Dès lors, sa biographie se confond avec l'histoire des révolutions genevoises. La Constitution de 1847 est très largement son œuvre. En moins de deux décennies, l'Etat radical fait tomber les fortifications, planifie les nouveaux quartiers (bourgeois), crée des banques publiques, construit des routes, des ponts, une gare, un nouveau port, et des entrepôts.

Au pouvoir, Fazy a prouvé qu'il était avant tout pragmatique. Contre l'orthodoxie des économistes, il a défendu un endettement considérable de l'Etat pour favoriser la croissance et combattre le chômage. Inversement, il a refusé de soutenir la construction de «logements ouvriers» et s'est opposé très sèchement aux revendications salariales des ouvriers des chantiers nationaux et des maîtres d'écoles (fort mal payés les uns et les autres).

Contrairement à ce qui s'est passé dans la majeure partie de la Suisse protestante, le radicalisme n'est jamais devenu hégémonique à Genève. Notre canton a connu une alternance entre les radicaux et les autres forces politiques. Dans la mémoire collective, la figure du révolutionnaire est restée très forte. La triste fin de la carrière politique de James Fazy, minorisé au sein de son propre parti, ses incessants tourments financiers ont également contribué à lui forger une réputation bien différente de celle du millionnaire Escher à Zurich, par exemple. C'est pourquoi sans doute l'on confond souvent le radicalisme libéral de Fazy avec celui, plus socialisant, de Georges Favon, un demi-siècle plus tard.

Signé James Fazy

«Nous ne reconnaissons à personne le droit d'imposer, même la liberté».

«Créons une forme fédérative entre les peuples allemands, français et italiens, qui composent la Suisse, modèle de l'association future des trois grands peuples du continent qui doivent donner à l'Europe et au monde la liberté et le bonheur».

«Savez-vous ce qu'il faudrait pour rendre Genève un pays vraiment supérieur? De temps en temps la grosse voix du peuple faisant taire les voix criardes de l'envie et de la sottise».

«L'argent viendra où existe la liberté».

«Notre véritable nationalité, c'est d'être sans cesse en avant; c'est ce qui a distingué Genève, c'est ce qui la distinguera encore».

«La Banque de Genève doit être instituée pour arracher les industries locales à un patronage de crédit irrégulier et capricieux...»

D. H. □

Genève, une révolution d'avance ou une révolution de retard ?

C'est en 1841, que Genève s'est lancée dans le vaste mouvement révolutionnaire qui allait culminer avec le fameux «printemps des peuples» de 1848. Peut-on considérer pour autant que notre ville a été à l'avant-garde du mouvement comme elle l'avait été à la fin du 18e siècle. Dans ce cas, une révolution genevoise, vite anéantie par une intervention militaire étrangère, précéda de huit ans la Révolution française.

La réponse est négative. La Révolution de Juillet à Paris en 1830, donne le signal de départ d'une série d'émeutes et de soulèvements dans toute l'Europe. Ici, comme en Belgique, les insurgés triomphent, ailleurs, en Italie et surtout en Pologne, ils sont défaits et durement réprimés. A l'issue de cette grande vague révolutionnaire, aucun pays européen n'est régi par une constitution entièrement démocratique. Dans le meilleur des cas, seules les classes aisées ont le droit de vote.

La Suisse à l'avant-garde

C'est alors que les cantons susses se lancent dans ce que l'on a appelé avec justesse une «révolution de vingt-cinq ans». La Suisse va devenir, pour un temps, le phare de la démocratie en Europe. Les contradictions sociales et politiques s'expriment violemment, après avoir été étouffées par la toute-puissance du patriciat, soutenu par les grandes puissances européennes. Les artisans ruinés par l'essor du machinisme sont prêts à se soulever, les classes moyennes veulent leur part de pouvoir et les campagnes ne supportent plus de vivre sous la domination des villes.

De 1830 à 1833, la plupart des cantons du plateau Suisse se dotent d'une constitution démocratique. Entre tenant de l'Ancien régime et les partisans de la démocratie, la lutte se poursuit jusqu'à ce que, finalement, les derniers l'emportent en 1847, lors de la guerre du Sonderbund.

Genève à la traîne

Genève a été à la traîne de la régénération helvétique. Elle connaissait, il est vrai, une situation, assez particulière. L'économie était prospère et les horlogers genevois n'avaient encore rien à craindre du machinisme. D'autre part, la paysannerie n'avait aucun poids politique et les clivages religieux empêchaient l'émergence d'un front commun démocratique.

En faisant régulièrement des concessions, le patriciat parvint longtemps à maintenir son hégémonie. Mais sa haine du radicalisme lui est fatale. Le soutien qu'il accorde aux cantons catholiques et conservateurs est, tant en 1841 qu'en 1846, la cause immédiate de l'insurrection. Les Genevois ont en quelque sorte fait la révolution pour soutenir ceux qui l'avaient faite avant eux.

David Hiler □

De la République helvétique jusqu'à l'Etat fédéral. Genève en mutation (IV).

Fazy «crée» la Constitution du progrès

12 OCT. 1996 LE COURRIER

La victoire des radicaux, après les journées d'octobre[1], marque un point de non-retour dans l'histoire genevoise. Au-delà des circonstances immédiates qui expliquent le soulèvement, le triomphe de Fazy est l'aboutissement de la lutte ancienne entre les patriciens conservateurs et la bourgeoisie libérale. Une bourgeoisie industrielle et commerciale qui s'impose en s'alliant avec les artisans de Saint-Gervais et les catholiques du nouveau territoire, auxquels le chef radical avait su suggérer une volonté commune.

Fazy s'appuyant sur «sa» Constitution... Louise-Emilie Armand Leleux. Extrait de *G.H. Dufour, l'homme, l'œuvre, la légende.*

«Ouverture»[2] est peut-être le terme qui résume le mieux les conséquences durables de la révolution radicale sur le destin de Genève: une ouverture politique, dont les bases sont consignées dans la Constitution de 1847, et une ouverture sociale et économique, dont les jalons importants sont posés d'emblée par la nouvelle majorité politique. Presque tous ces aspects avaient comme enjeu la nationalité, ou si on veut l'identité, genevoise. Les radicaux voulaient la fonder sur de nouvelles bases, plus conformes à la vocation de la modernité et de progrès dont ils rêvaient pour Genève. Les conservateurs et bon nombre des libéraux, attachés aux traditions et au protestantisme, estimaient que l'aventure radicale menait à la catastrophe et à l'anéantissement de Genève.

La nouvelle Constitution est élaborée assez rapidement. Le tour de préconsultation s'ouvre le 30 octobre 1846. Le 6 novembre est nommée la commission chargée de la rédaction de la nouvelle charte. Les radicaux, qui disposent de dix des onze sièges à la commission, n'ont pas trop de peine à y faire triompher leur point de vue. Le projet de nouveau texte est présenté au Grand Conseil le 4 janvier 1847. C'est James Fazy qui en est le rapporteur et le principal auteur[3]. Après trois débats et quelques amendements, le projet est adopté par le parlement le 21 avril, puis, le 24 mai 1847, par le peuple avec une majorité de 64% (5547 oui contre 3187 non).

> On justifiait l'écart aux formes constitutionnelles qu'avait été l'Assemblée du Molard.

Véritable manifeste de la nouvelle Genève politique, la Constitution de 1847 est encore celle qui régit aujourd'hui la République et canton de Genève, même si elle a subi plus d'une centaine de changements. En regard de la charte de 1842, qui avait reconnu la souveraineté populaire et le suffrage universel, le texte de 1847 innove dans bien des domaines. Ses auteurs ont avant tout voulu y inscrire leur projet de transformation de Genève. Cela est particulièrement visible à travers des innovations dans quatre domaines: la souveraineté populaire et la citoyenneté genevoise, l'organisation des pouvoirs publics, le culte, le statut des fondations.

Bien que Genève soit définie comme une démocratie représentative, pour les auteurs de la Constitution la souveraineté populaire ne doit pas être limitée au droit de désigner les représentants de la nation. A la place de la formule habituelle «le peuple exerce sa souveraineté dans les formes établies par la Constitution», la charte genevoise, après avoir affirmé la souveraineté du peuple, précise que «tous le pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne sont qu'une délégation de sa suprême autorité».

Sous la constitution précédente, estime James Fazy dans son rapport, les corps de l'Etat s'étaient vite considérés davantage comme les remplaçants que comme les délégués du peuple, pour «ne plus reconnaître au peuple d'autre participation aux affaires publiques que l'élection». En légitimant d'autres formes de participation populaire à l'élaboration de la volonté politique, on justifiait ainsi l'écart aux formes constitutionnelles qu'avait été l'Assemblée du Molard. Fazy rappelle dans son rapport que le peuple souverain est une entité plus vaste que l'ensemble des électeurs: «le peuple contient, en réalité, tous les Genevois, même ceux qui n'exercent pas activement certains droits politiques; ainsi les jeunes gens et les femmes. Chacun concourt dans sa sphère à la formation de l'opinion générale». Dans ce sens on peut dire que la Constitution genevoise de 1847 laissait envisager les développements futurs des droits populaires, notamment les droits de référendum (1879) et d'initiative (1891) et le suffrage féminin (1960).

La Constitution contient également un certain nombre de dispositions qui modifient l'acquisition de la nationalité genevoise et des droits électoraux. Les radicaux voulaient élargir les droits politiques à certaines catégories de personnes, par souci de justice, par volonté de transformer la cité et dans l'espoir d'en tirer profit électoralement. Afin de ne pas perpétuer ou recréer dans la société genevoise deux classes de la population au statut politique différent, il convenait de faciliter l'accès à la citoyenneté genevoise par voie de naturalisation pour les natifs de la seconde génération, ainsi que pour les apatrides et les Confédérés nés dans le canton.

> Fazy avantageait l'élément urbain de tendance plus radicale.

Par voie législative il était en outre possible d'élargir les droits électoraux aux Suisses domiciliés; un principe innovateur qui se généralisera après la création de l'Etat fédéral. Pour justifier cet élargissement, on invoquait le destin moderne de Genève. «Il nous faut comme toute autre capitale, accueillir tout ce qui veut et sait vivre chez nous, estimait Fazy. Car tandis que tant de vieux Genevois désespèrent de leur patrie et s'en vont, combien d'hommes intelligents étrangers... viennent parmi nous prouver que notre patrie offre encore plus de ressources qu'on ne le pense».

L'offensive contre les conservateurs se poursuivit aussi sur le plan de l'organisation des pouvoirs publics. Une fois de plus, Fazy et ses amis furent habiles à combiner leurs intérêts électoraux avec la réforme démocratique des institutions. La confirmation du découpage électoral sanctionné par le décret du Molard, c'est-à-dire la division en trois arrondissements (ville de Genève, rive gauche et rive droite du Rhône) pour l'élection du Grand Conseil, n'était ni plus ni moins justifiée qu'une autre; mais elle assurait la majorité aux radicaux. En Ville le poids électoral du faubourg annulait celui des quartiers acquis à la droite, tandis que l'alliance entre catholiques et radicaux dans les communes de la Rive gauche assurait aux premiers une représentation plus conforme à leur nombre et aux seconds la prépondérance au niveau cantonal.

Pour l'élection au suffrage universel du Conseil d'Etat, Fazy ressuscita le Conseil général, assemblée électorale de tous citoyens. Par cette mesure il cherchait à s'inscrire dans la tradition genevoise, mais surtout en concentrant les opérations électorales en ville de Genève, il avantageait l'élément urbain, de tendance plus radicale. Il faut dire qu'à l'époque les cantons «avancés» de Suisse faisaient en général élire l'Exécutif par le Parlement, pratique plus conforme au principe de la démocratie représentative. Mais la solution voulue par Fazy, contre l'avis même d'une partie de ses amis politiques, se révélera être celle de l'avenir.

> Fazy sut exploiter le mécontentement des catholiques.

Il faut encore signaler d'autres innovations qui visaient à simplifier les rouages de l'Etat et à favoriser un renouvellement de la classe politique. Le nombre de députés au Grand Conseil fut ramené à un maximum de 100. Les radicaux savaient parfaitement qu'il était plus facile de trouver chez les rentiers et les propriétaires un nombre élevé d'individus disponibles pour de telles fonctions. Le nombre de conseillers d'Etat fut réduit à sept et la syndicature fut abolie, afin de rendre l'Exécutif plus homogène. On supprima aussi les comités auxiliaires ou commissions permanentes qui assistaient le Conseil d'Etat dans son administration. Toutes ces mesures, de même qu'une augmentation substantielle des traitements alloués aux conseillers d'Etat, visaient à rendre les hautes charges de la République accessibles à tout le monde et à confier l'administration publique à des fonctionnaires salariés.

Les articles consacrés au culte et aux fondations avaient pour but de saper définitivement la suprématie de l'ancienne élite dirigeante. Fazy était parfaitement indifférent en matière de confession et sa conception était celle d'un Etat qui garantissait la liberté de culte la plus large, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de chaque Eglise et sans donner de place prioritaire ou de reconnaissance spéciale à telle ou telle confession. Il aurait voulu effacer le chapitre des cultes de la Constitution «pour l'abandonner à la pure et simple direction des hommes religieux de tous les cultes qui s'organiseraient chacun comme ils l'entendraient». Mais une telle attitude n'était pas «encore» possible en ce qui concerne l'Eglise protestante de Genève et l'Eglise catholique, «cultes reconnus et salariés par l'Etat». Le statut du catholicisme découlait de traités internationaux que le nouveau régime ne pouvait ni abolir ni modifier. Mais Fazy fut habile à en tirer profit pour s'assurer les suffrages des électeurs catholiques. Sous les gouvernements conservateurs, les catholiques jouissaient de toutes les garanties quant à l'exercice du culte, mais ils étaient considérés des citoyens de seconde catégorie, traités avec un certain mépris par des protestants inquiets, en train de devenir minoritaires dans leur cité. Tout ce qui faisait la renommée et l'identité genevoise devait être par définition protestant et tout ce qui était protestant était considéré comme intrinsèquement supérieur.

Fazy sut exploiter le mécontentement des catholiques. Il s'en prit à quelques bastions du protestantisme et se montra conciliant sur le plan strictement religieux. L'électorat catholique se montra reconnaissant à un régime qui admettait sincèrement l'égalité des droits et l'équivalence de dignité entre citoyens de confessions différentes.

Quant au protestantisme, il perdit son statut de religion «dominante». En outre, en prenant au mot l'appellation souvent invoquée de «religion de liberté et de progrès», elle fut réorganisée sur la base du suffrage universel et de la laïcité, afin de lui restituer, selon Fazy, «l'organisation démocratique... qui est de son essence primitive». L'administration de l'Eglise était confiée à un Consistoire formé en large majorité de laïcs, élus au suffrage direct par tous les électeurs protestants. La Compagnie des pasteurs, composée des ministres en fonction, ne conservait que la surveillance religieuse. Les pasteurs étaient nommés par les citoyens protestants de paroisses à repourvoir.

> Notre véritable nationalité est d'être sans cesse en avant.

La question des fondations, traduit la volonté politique de Fazy de miner un certain nombre d'institutions semi-publiques, grâce auxquelles – croyait-on – l'aristocratie du patriciat genevois avait pu se constituer et dominer. Des centres d'influence «dans lesquels la résistance aux institutions démocratiques s'est réfugiée comme dans des forteresses inaccessibles». Les fondations d'intérêt public seront soumises à une autorisation légale pour s'assurer de leur destination. Quant à la «Fondation» connue sous le nom de Société économique, elle sera dissoute. Il s'agissait de la commission qui gérait les biens de l'ancienne République de Genève depuis l'époque de l'annexion à la France. Une sorte de commune bourgeoisiale, considérée comme le «palladium de la nationalité protestante», disposant de ressources importantes administrées au seul profit des genevois protestants. Pour les radicaux, d'importants capitaux étaient ainsi soustraits à des investissements utiles au développement de Genève. Avec le capital de ladite société seront fondées la Banque de Genève et la Caisse hypothécaire, instruments destinés à «féconder le travail intelligent». L'offensive contre les fondations s'inséra dans le dispositif radical dirigé contre la mainmise des notables protestants sur les institutions de bienfaisance et d'utilité publique. «Une fraction de Genevois se sont établis dans des positions par le moyen desquelles ils ont constitué une aristocratie, affirmait Fazy. Ils se sont emparés d'une vingtaine de millions qu'ils ont jetés dans la charité publique, de façon à diriger un système politique tendant à faire de notre ville une ville de maîtres et de valets!»

La mainmise étatique sur les fondations et sur la Société économique en particulier, était discutable du point de vue de l'Etat de droit et souleva la réprobation indignée des champions du protestantisme. Pour l'opinion conservatrice, à laquelle se joignit une bonne partie des libéraux, en «dénationalisant» le protestantisme, les radicaux détruisaient la nationalité genevoise et effaçaient Genève comme patrie et comme Etat.

«Notre véritable nationalité est d'être sans cesse en avant», répliquait Fazy dans les conclusions de son rapport sur le projet de Constitution. L'idée de nationalité contenue dans cette affirmation souvent citée, il la reformulera plusieurs fois, presque toujours pour s'opposer à ceux qui ne pouvaient concevoir d'identité et d'avenir pour Genève qu'à travers le protestantisme, ses institutions et ses élites. Pour Fazy, la cité radicale devait intégrer tout individu désireux de participer au développement de la Genève moderne et de ses institutions démocratiques: «Chaque homme industrieux est une conquête.» L'obstacle majeur à «l'union démocratique de tout le pays» résidait dans les différences qui rappelaient l'existence de deux «peuples» à Genève. Aux tenants de la foi réformée, comme aux catholiques, il proposa la religion du progrès et de la liberté démocratique.

MARCO MARCACCI

[1] Lire «Sous la Révolution, le radicalisme», *Le Courrier* du 5 octobre 1996.

[2] Terme employé par Jean-Claude Favez et Claude Raffestin dans *Histoire de Genève*, Toulouse et Lausanne, 1986, p. 299.

[3] Le *Mémorial du Grand Conseil* contient les débats de ce Grand Conseil constituant. Un document clé pour comprendre le projet fazyste pour Genève est le *Rapport de la commission sur le projet de constitution du canton*. Rédigé et lu au Grand Conseil le 4 janvier 1847 par Fazy, il a été imprimé à part (69 pages).

Cette page est la quatrième d'une troisième série – essentiellement centrée sur Genève – consacrée à la double naissance de la Suisse moderne. Le premier volet, publié entre le 13 janvier et le 9 mars 1996, concernait la période de la République helvétique. Le deuxième volet, publié entre le 4 mai et le 8 juin 1996, s'est penché sur l'évolution de la Suisse entre 1815 et 1840. Samedi prochain: Les conséquences économiques et sociales de la révolution radicale.

L'énigme tenace du lecteur inconnu

28 FEV. 1998
JOURNAL DE GENÈVE

On n'échappe pas à son regard en entrant dans la salle de réunion du 4e étage. Confortablement calé dans la profondeur de son tableau, sur un fauteuil de satin rouge, l'homme a une vue imprenable sur cette pièce, où se tiennent depuis des années les réunions importantes de la rédaction.

Ce bourgeois au sévère costume sombre semble déjà âgé. Son crâne, jaune et lisse comme celui d'une tête de mort, exhale une pâle lueur sur le tissu vert sombre tendu derrière lui. Le regard pénétrant, bleu et gris, est très froid. Sa bouche dessinerait un sourire presque amical si son côté droit ne semblait comme tiré vers le bas, de l'intérieur. Sur ses genoux, il déploie ostensiblement un *Journal de Genève* daté du 4 janvier 1851. Détail troublant pour une œuvre de cette dimension: le portrait n'est pas signé. A l'approche de sa propre dissolution, le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* a entrepris pour la dernière fois de percer le mystère de ce tableau-fétiche.

Histoire mouvementée

Le lecteur anonyme incarnait en effet à la perfection la pérennité du *Journal*. Son air attentif et imperturbable faisait oublier la valse des postes directoriaux, écartait la menace des déficits, conservait les valeurs existentielles d'austérité et de sérieux.

Mais ses origines restent obscures. Sans doute le tableau représente-t-il quelque ancien rédacteur, peut-être issu, à en juger par son habit et ses minces lunettes, du corps académique. Il a eu, en tout cas, une histoire mouvementée: la toile porte les stigmates d'un recadrage et d'une préparation menée à la hâte. Certainement peint à Genève en 1851, le portrait ne refait surface qu'au début des années 1970, au marché aux puces de la porte de Clignancourt, à Paris. Narcizas Prielaida, un Lituanien établi à Genève qui deviendra ambassadeur de son pays vingt ans plus tard, l'achète. En 1973, il le cède à Antoine Keiser, directeur d'une petite entreprise genevoise d'appareils médicaux.

Appels sans réponses

Ce dernier prend sa retraite en 1988 et ne sait plus que faire du portrait, qui conférait un certain sérieux à son bureau du boulevard des Philosophes mais que sa femme déteste. Un antiquaire de la place en hérite et le met en évidence dans sa vitrine, située juste en face des locaux du *Journal de Genève*. La coïncidence est trop belle: un actionnaire, Georges Urban, acquiert le portrait pour 4000 francs et l'offre à la rédaction. Les destins du lecteur inconnu et de son journal ne divergeront plus.

La rédactrice en chef, Jasmine Audemars, tente alors de découvrir le nom ce nouvel hôte. La photo du portrait est publiée le 25 février 1988, avec cet appel: «Si vous pouvez l'identifier, écrivez-nous.» Mais aucune réponse concluante ne parviendra au *Journal*. Un premier appel, paru en 1973, lors du rapatriement du tableau de Paris, avait lui aussi été lancé en vain.

Dix ans plus tard, peu avant la dernière édition du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, les érudits de la République se succèdent au chevet de l'œuvre mystérieuse. Mais ni l'archiviste aux cheveux gris féru de biographies oubliées, ni l'expert de la peinture du XIXe, ni le pasteur passionné de généalogie ne peuvent identifier le visage pourtant caractéristique de l'homme au gilet sombre.

Les descendants de Jacques Adert, rédacteur en chef de 1849 à 1885, ont certes cru reconnaître dans le nez de l'austère personnage une caractéristique familiale. Mais Jacques Adert est né en 1817, bien trop tard pour être le vieil homme représenté sur le tableau.

Le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* a aussi retracé la biographie de Jean-François Chaponnière, chroniqueur aux alentours de 1851, celle de l'homme politique Salomon Cougnard l'aîné, et de quelques autres collaborateurs du titre au début du XIXe siècle: aucun ne ressemble, même de loin, au lecteur inconnu. L'état chaotique des archives du *Journal* – fondé en 1826 sur un coin de table de bistrot et géré à l'avenant durant une bonne partie du siècle dernier – n'a pas permis de pousser plus loin les investigations.

Mystère numérologique

Le journal posé sur les genoux de l'austère lecteur recèle une dernière énigme: il porte le numéro 216, alors que la véritable édition du 4 janvier 1851 porte le numéro 3. Mystère numérologique? Ou piège supplémentaire tendu par le froid personnage à l'enquêteur du futur? Nous ne le saurons pas. Une moue curieuse sur les lèvres, le lecteur au regard bleu-gris continuera de garder son secret et d'incarner l'esprit du *Journal de Genève* disparu.

Sylvain Besson

L'auteur remercie Michel Piller, du Centre genevois d'iconographie, pour son aide précieuse.

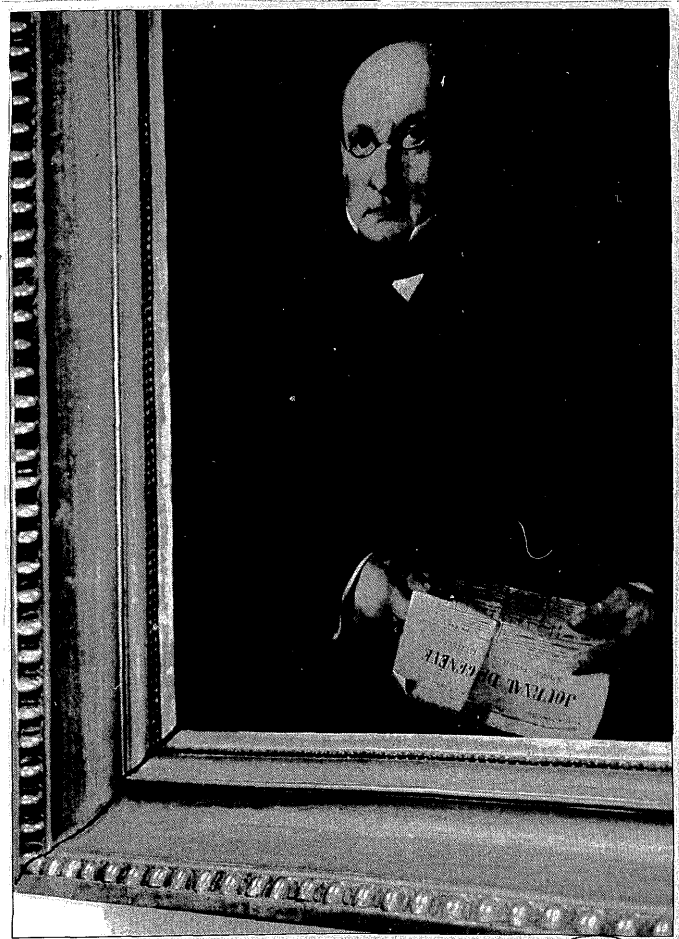

Le portrait non signé du lecteur (toujours) inconnu hante depuis de longues années la salle de réunion du 4e étage du *Journal*. DANIEL BAUDRAZ

28 FEV. 1998
JOURNAL DE GENÈVE

Entre Genève et Lausanne, plus de deux siècles de mémoire

D'abord, il y eut le *Journal de Genève* première mouture (1787-1794). Cette sorte de feuille officielle doublée d'un almanach météorologique et scientifique, à laquelle ont notamment collaboré Pictet de Rochemont et Horace-Bénédict de Saussure, n'a rien à voir avec celle qui naîtra près de quarante ans plus tard, en 1826, diront les puristes.

D'abord, il y eut la *Gazette de Lausanne* qui, elle, vient de fêter son bicentenaire. Fondée par le révolutionnaire Gabriel-Antoine Miéville, elle parut pour la première fois le 1er février 1798 sous le nom du *Peuple vaudois*.

Au départ du *Journal de Genève*, lancé le 6 janvier 1826, on trouve aussi le nom d'un révolutionnaire, James Fazy. Mais celui-ci est alors entouré de personnalités beaucoup plus modérées et le jeune homme quitte l'équipe au bout de huit mois, pour aller renforcer encore ses idées, notamment sous le climat parisien. A son retour, en 1834, il fonde *L'Europe centrale*, qui fusionnera avec le *Journal de Genève*, jusqu'en 1838. C'est dans les pages de *L'Europe centrale* qu'est revendiquée pour la première fois l'appellation de radical.

A cette époque, le *Journal* et ses idées modérées sont à deux doigts de disparaître une première fois. Mais ce n'est que pour mieux renaître après la Révolution de 1846 et la nouvelle Constitution. C'est là qu'il prend pour devise «Nous maintiendrons» et se donne comme mission «la conciliation et la modération entre les opinions exagérées». Il soutiendra alors le «parti national», c'est-à-dire les adversaires de Fazy. Après avoir flirté contre son gré avec le radicalisme naissant, le *Journal* s'affirmera bientôt comme «franchement libéral». Il continuera toute sa vie à se prévaloir de ce choix politique, un libéralisme ouvert, pluraliste qui n'a que rarement écouté les sirènes de l'extrémisme. Ce fut pourtant le cas au début des années 30 mais le *Journal* retrouva la voie de la pondération durant la Seconde Guerre mondiale.

Pendant ce temps, la *Gazette de Lausanne* – elle a finalement adopté ce titre en 1803 après en avoir changé sept fois – a également épousé les thèses du libéralisme. Mais après de longues et incertaines fiançailles, en 1874, lorsque Edouard Secretan est nommé rédacteur en chef, *Journal* et *Gazette* continuent leur vie parallèle jusqu'en 1976. A cette date, le quotidien vaudois affirme son exploitation au titre genevois. Les deux journaux vont dès lors publier un certain nombre de pages communes mais en gardant des rubriques cantonales distinctes. En 1991, la *Gazette* est finalement absorbée par son cousin du bout du lac.

Par la même occasion, le désormais *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* s'offre aussi un lifting, histoire de mieux faire face à la prochaine naissance du *Nouveau Quotidien*.

Durant six ans, les deux journaux vont vivre en concurrence. Jusqu'à ce 24 juin 1997 où l'on a annoncé simultanément dans les deux rédactions que chacun des titres allait disparaître pour céder la place à un seul et unique.

28 FEV. 1998
JOURNAL DE GENÈVE

Elisabeth Chardon

Après «Helvétie», «Rive-Reine» et «Romandie», le maître du best-seller historique livre le quatrième volet de sa série helvétique. Une belle occasion pour se plonger dans l'univers des révolutions de 1848 et de la construction de la Suisse moderne

Jacques-Simon Eggly

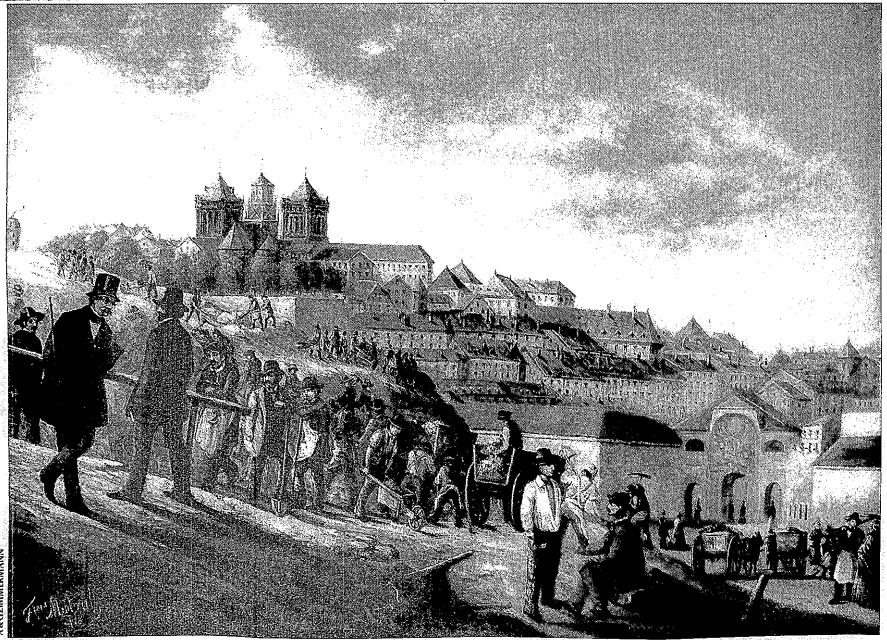

A.GEZIMMERMANN

James Fazy *(à gauche) en train d'inspecter, vers 1850, la démolition des fortifications enserrant Genève. C'est l'époque où la Suisse entière se modernise très rapidement.*

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

TEFI 17 AVR. 1998

«Beauregard» est le quatrième roman historique d'une série remarquée de Maurice Denuzière. A ceux qui penseraient que l'histoire de la Suisse, entre 1848 et 1865, est une toile de fond bien peu excitante pour un roman, Maurice Denuzière apporte une réponse captivante. Bien sûr, le roman historique court toujours le risque d'accentuer le côté romanesque au détriment de la relation historique ou de s'empêtrer dans cette dernière au détriment du souffle romanesque. Mais, lorsque la conjugaison est réussie, cela donne une évocation avec des personnages auxquels on s'attache, dont on partage la vie et que l'on accompagne tout naturellement au travers d'événements qui prennent une allure d'actualité. Nous y sommes confrontés avec les héros, cela tout en les regardant aussi avec le recul que nous permet le temps. Cette double vue, en quelque sorte, est très intéressante. Un livre d'histoire tout sérieux ne l'offre jamais.

Le temps qui passe, voilà aussi ce qui parcourt le roman. 1848, c'est le début d'une époque nouvelle, avec l'emprise des radicaux qui apparaissent certes nimbés de leur idéal démocratique mais armés aussi de leur volonté de pouvoir, d'influence omniprésente: ce qui s'éloigne fort de l'esprit démocratique et provoque des réactions.

De grands personnages radicaux surgissent. Henry Druey, le Vaudois, initiateur de la présence vaudoise presque continue au Conseil fédéral; James Fazy, avec son image révolutionnaire et son tempérament de tribun autocrate.

Cette époque, comme toutes mais celle-là peut-être plus encore, est ambivalente. Pour le sentir et le faire sentir, qu'y a-t-il de mieux que l'évocation d'une famille dans laquelle défilent quatre générations? Et qui incarnerait mieux cette ambivalence des événements, de leurs prolongements que l'observateur central, le héros avec son œil vairon changeant de couleur au gré de l'humeur. Le cortège des radicaux vainqueurs à Fribourg, par exemple, donne lieu à des commentaires un peu sarcastiques d'Axel Métaz de Fontsalte et de son ami médecin. Un an auparavant, les mêmes n'étaient-ils pas dénoncés comme dangereux pour la patrie par une élite conservatrice qui adhérait au Sonderbund. Et puis, chez cet aristocrate vigneron, l'observation du pays en mouvement ne va pas sans jugement contrasté. Autour du développement des lignes de chemin de fer, des grands travaux urbains à Lausanne et à Genève, que d'intérêts entremêlés, que d'affairistes liés à la politique. Le fils aîné du héros, tout en voyant également le revers des choses, embrasse cependant le progrès de toute sa vitalité, comme il trousse les filles. Avec lui, on entre dans ce monde de la banque privée genevoise, et des noms bien connus se mêlent aux noms fictifs. On y trouve ce mélange de conservatisme et d'audace, d'enracinement et d'ouverture au monde. C'est l'époque où la démolition de la vénérable enceinte fortifiée qui corsette la cité fait couler des larmes. Genève où va naître cette Croix-Rouge internationale surgie d'un souvenir brûlant de Solferino.

Car, bien sûr, nos héros sont extrêmement attentifs à ce qui se passe au-delà des frontières. 1848 voit la naissance de l'Etat fédéral. Mais c'est aussi l'année de la chute du vieux Metternich, celle d'une révolution en France aux accents lamartiniens, de l'éclosion d'une IIe République que Louis Napoléon, si proche de la Suisse, va bientôt enterrer. Que représente Louis Napoléon? Par rapport à son oncle et au bonapartisme? Par rapport aux idées nouvelles et à l'avènement des nations? Que d'ambivalences, là aussi, si bien ressenties par le père du héros, général du Premier Empire.

Mais que ceux qui veulent une histoire dans l'histoire se rassurent. Cette famille a la sienne, qui n'est pas banale. Il y a la demi-sœur, étrange reine tzigane en Roumanie, qui revient chargée d'or sur les bords du Léman. Et il y a cette relation amoureuse non accomplie, bridée, entre le personnage principal et sa filleule, jeune banquière brillante, forte et sensible, qui s'est imposée étonnamment dans la banque genevoise. Et puis il y a le contraste entre les deux fils. C'est en suivant le cadet, fou de Croix-Rouge, médecin idéaliste que l'on va plonger dans la guerre de Sécession américaine; d'où il reviendra avec une femme et une belle-mère qui déjà, par un autre biais, étaient apparentées. Dans une société où existaient des conventions strictes, les existences n'échappaient pas aux secousses, aux vertiges, aux ruptures et à des renaissances imprévues.

C'est ici, peut-être, que Denuzière rejoint la grande veine du roman historique. On pense à Guy de Pourtalès, peintre d'une région et d'un milieu mais qui évoque si intensément la Grande Guerre 14-18. Denuzière est beaucoup moins littéraire, bien sûr; mais il sait également faire passer cette relation continue entre le quotidien, le milieu resserré et les grands événements du pays et du monde qui entourent, qui déterminent en partie le cours de ces destins particuliers.

En somme, tout dépend du sérieux et du talent. Si les deux sont présents, le roman historique n'a rien d'un genre mineur. Il captive et il cultive. Par le mouvement évoqué du passé, il aiguise le sens du mouvement présent tendu vers l'avenir. Il y faut un travail de recherche considérable, une érudition sans faille et une imagination constamment tenue en main. Enfin et surtout, disons que ce roman se lit avec grand plaisir. On s'y plonge, on oublie le temps, celui qui n'imprègne pas les pages; on le quitte avec regret et on espère la suite. ■

«BEAUREGARD» de Maurice Denuzière, Editions Denoël, 568 pages.

Surprenante découverte archéologique dans un chantier de Rive

En cassant des dalles de béton, des ouvriers ont mis à jour les restes d'un couvent moyenâgeux. Des vestiges romains et gaulois sont également apparus sous les ruines.

Grosse surprise pour les ouvriers qui étaient en train d'aménager une cour intérieure pour le compte de Migros. En creusant récemment à l'intérieur du pâté d'immeubles formé par les rues du Vieux-Collège, d'Italie, du cours de Rive et de la rue Verdaine, ils ont fait une passionnante découverte. Occupés à démolir plusieurs dalles bétonnées coulées là il y a une cinquantaine d'années, ils sont tombés sur deux éléments gothiques. Intriguée, la direction du chantier a immédiatement décidé de faire appel aux experts cantonaux.

Un ange défiguré

Dès le début de la semaine, des fouilles ont débuté dans le petit square situé au milieu du pâté d'immeubles. On y a découvert des vestiges fort anciens de murs et de bâtiments divers, notamment du couvent des Cordeliers ou des Franciscains, démoli à la Réforme. Il s'agit notamment d'un encadrement de fenêtre gothique et même du départ d'une voûte avec cul-de-lampe du XIVe siècle. Ce dernier représente un ange, malheureusement défiguré. A côté, murs et porte de cave datent du XVIIIe siècle. Cela fait donc plusieurs siècles que le fameux cloître a été démoli.

On en connaissait l'existence dans le passé, puisque M. Blondel, l'archéologue cantonal en fonctions dans l'immédiat après-guerre, avait fait le relevé de ses fondations. Aussi, le service de l'archéologue cantonal a-t-il été averti des travaux projetés par Migros en cet endroit. On estime à six mois la durée des fouilles archéologiques nécessaires.

Comme l'indique Jean Terrier, archéologue cantonal, on trouve aussi, à quelques mètres de là, des fondations de murs bien plus anciens, à 3 ou 4 mètres sous terre. Ceux-ci pourraient bien être romains, voire gaulois, puisque là se trouvait le port sur le lac, lequel se prolongeait tout le long de la rive.

On se trouve encore tout près de la porte de Rive, démolie par James Fazy vers 1850 et qui fermait l'actuelle rue de Rive. Enfin, l'enceinte de Marcossey (1364-1376) semble passer par là aussi. Elle se trouve déjà sous la promenade de Saint-Antoine. Le mur des Cordeliers comme l'enceinte de Marcossey et une partie de la porte de Rive se jouxtaient.

Chantier suspendu

Une autorisation de six mois a été accordée pour ces fouilles qui viennent de débuter et se termineront donc à la fin de l'année. Propriétaire du chantier, Migros ne souffrira pas particulièrement des effets induits de cette découverte. Un PLQ (Plan localisé de quartier) est en cours, si bien que le chantier ne peut redémarrer sans que celui-ci soit établi, nous dit la direction de Migros-Genève. D'où une plage de temps libre pour ces fouilles.

Jean-Jacques Marteau □

LA TRIBUNE DE GENÈVE
15 JUIN 1998

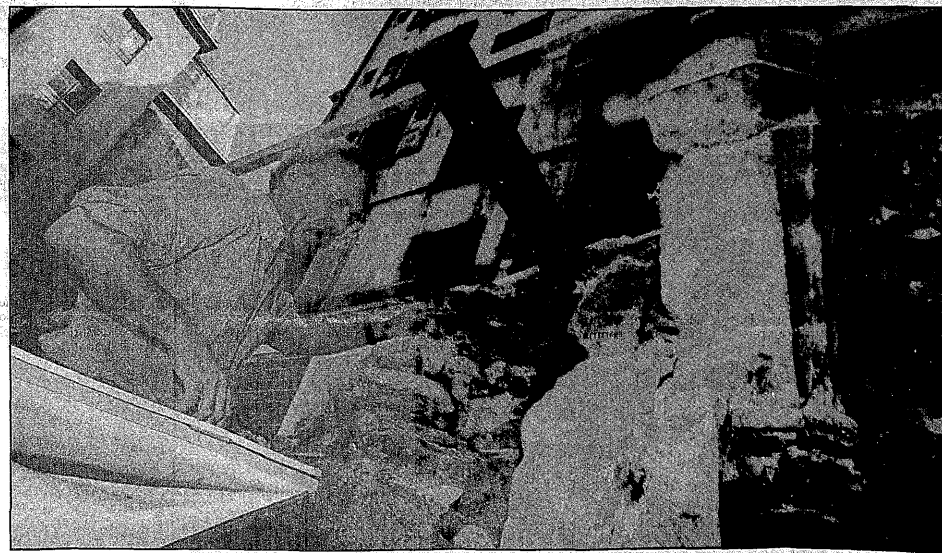

Les deux éléments gothiques découverts par les ouvriers font partie d'un encadrement de fenêtre d'un couvent de Cordeliers datant du XIVe siècle. Olivier Vogelsang

Fugitifs sautant du train, rêves industriels, et la France à l'horizon

L'Intercity Zurich-Genève transporte, trop vite, des milliers de voyageurs par jour. C'est une coupe profonde de la Suisse, que *Le Temps* a parcouru, le plus souvent à vélo. Pour raconter ce qu'on ne voit pas quand on file à 150 km/h

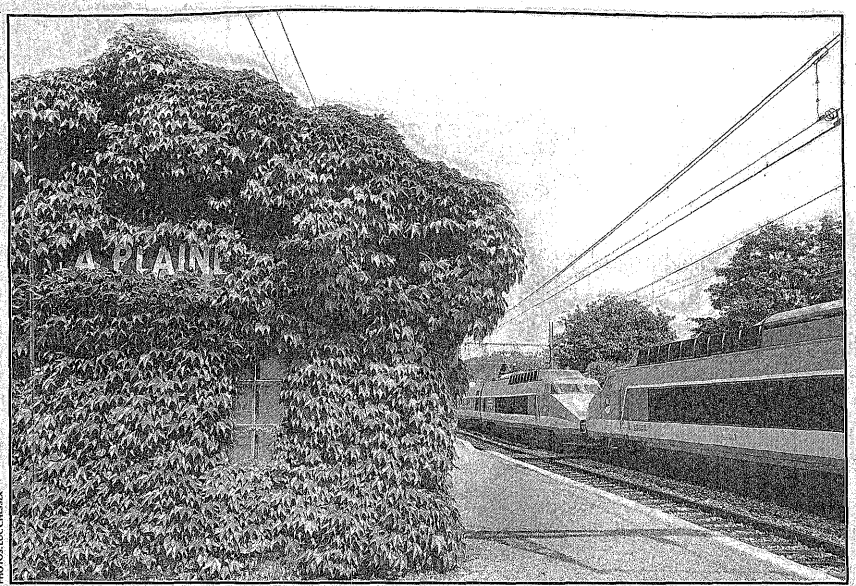

PHOTOS: LUC CHESSEX

***La gare de La Plaine** dissimule, sous ses airs bucoliques, une histoire industrielle. Et rêve d'avenirs peuplés d'entreprises.*
LA PLAINE, 22 JUILLET 1998

Le Temps
29 JUIL. 1998

KM 352, LA VIE AU RALENTI

Genève, enfin. La ville est sillonnée par des rails de tram meurtriers pour tout ce qui n'a pas le pneu large. A la gare de Cornavin, un petit train récent: le Rhône-Express-Régional (RER) qui mène du centre de Genève à La Plaine, dernier village avant la frontière française sur le Rhône. Pour l'instant, le RER patiente modestement en bout de quai, coincé entre deux voies principales, comme un gamin relégué là par ses grands frères. Créé il y a quatre ans pour desservir la zone industrielle de Meyrin et Satigny, il rejoint La Plaine en vingt minutes. Et c'est un succès, les pendulaires l'utilisent.

Cointrin, Vernier, les premiers endroits où cette navette s'arrête sont banlieusards, délabrés, graffitis, dotés de bunkers gris vert en guise d'abris. Comment croire les affiches CFF qui clament aux travailleurs indifférents «Stop! Ambiance vacances, partance ici!»? L'arrêt de Zimeysa – nom exotique créé de toutes lettres à partir du sigle Zone Industrielle Meyrin-Satigny – dessert les grandes entreprises du Nord-Ouest genevois dominé par d'énormes citernes de mazout. Mais, déjà, le vignoble déferle, arrêté un instant par la silhouette de Bourdigny, relayé par de magnifiques champs de céréales pentus. A Russin, la gare est chouquinette. L'adjoint du chef de gare de La Plaine, Jean-Marc Dupertuis, en soigne les fleurs avec amour: ses parents étaient jardiniers. Ici, on se sent dans un prototype de petit village préservé, que le train n'accoste qu'au ralenti. Quelques centaines d'habitants, quatre cafés, des familles assoupies dans leur jardin juste à côté du rail. Le chef de gare, Jacques Burnand, ne travaille plus qu'à mi-temps et se réjouit de retrouver bientôt son Jura vaudois natal. Aux CFF, on dit: «Aujourd'hui, pour nous, La Plaine, c'est exotique.» La SNCF souhaite en effet voir les lignes à grande vitesse passer en priorité au sud de Genève sur l'axe Lyon-Turin. Mais la petite halte résiste, avance comme justification de son existence la centaine de mouvements de trains qu'elle orchestre chaque jour. Et, si certaines voies se perdent définitivement dans la broussaille, d'autres regardent encore passer de nombreux TGV vers Paris, Lyon et Nice. On effleure généralement ce coin d'Helvétie assis dans un train qui fonce. Mais rares sont à ce moment-là les passagers qui regardent vraiment par la fenêtre, tout occupés qu'ils sont à s'énerver sur leur pyjama oublié ou à fourmiller de projets de vacances.

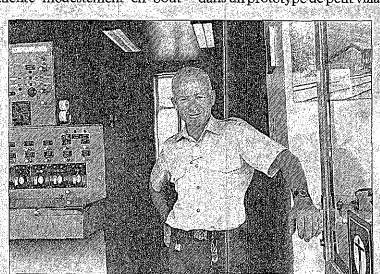

***Jean-Marie Dupertuis**, adjoint du chef de gare de La Plaine. Il cultive ses fleurs avec amour, ses parents étaient jardiniers.*

***Le RER genevois** traverse la gare au nom de contrée exotique ou de médicament.*
22 JUILLET 1998

***Au départ de Genève,** à Cornavin, le RER croise un train plus rapide que lui.*

KM 373 MONSTRES ROUILLÉS

La Plaine n'est pas seulement bucolique, elle a une histoire industrielle et rêve d'avenirs entreprenants. La voie ferrée qui date du milieu du XIXe siècle aurait été construite sous l'influence de James Fazy, propriétaire à Russin tout proche. Elle mettait alors déjà Genève à une demi-heure, Lyon à trois heures de voyage. A l'époque, les trains internationaux s'arrêtaient là pour un contrôle douanier. Ce qui explique la présence au centre du village d'un ancien et imposant poste de gendarmerie, disproportionné aujourd'hui. Pendant la dernière guerre, la Confédération avait accordé aux Allemands le droit de contrôler à la gare les trains entrant et sortant de Suisse. Certains vieux habitants se souviennent des fugitifs sautant du train en marche, des réfugiés refoulés, du camp au bord du Rhône qui hébergeait des internés polonais, puis des rapatriés des camps de concentration allemands.

A la fin du XIXe siècle, l'industrie s'est intéressée à ce village situé sur le rail et proche de la frontière: l'usine chimique de Rhône-Poulenc a employé jusqu'à 450 employés sur les terrains proches du Rhône, repris en partie par Firmenich qui y emploie 300 personnes. La Plaine a desservi pendant des décennies toute la région en artisanat et petits commerces. Aujourd'hui elle n'a plus qu'un coiffeur. Et le village attend un nouvel élan industriel. Cinq à six hectares sont occupés depuis les années 50 par des réserves de mazout de la Confédération, mais les citernes vont être vidées et les terrains seront disponibles d'ici à deux ans. Il y a encore les quatre hectares des anciens charbonnages de la Rhodanienne, aujourd'hui propriété d'une société anonyme à Genève. A cinquante mètres de la gare, les installations de transbordement du charbon venu de France jusque dans les années 60 pour alimenter Genève sont toujours là, rouillées, enfouies dans la verdure entre le fleuve et le rail; bennes, trémies, courroies convoyeuses et wagonnets, autant de vestiges dont plus d'un artiste est venu s'inspirer.

La Plaine dispose donc là d'une vaste zone industrielle qu'elle a bien tenté de faire valoir comme l'une des dernières parcelles d'un seul tenant toutes proches de Genève. En vain. Un projet qualifié d'«écolo» par le maire de Dardagny – dont fait partie La Plaine – a voulu y planter quelques centaines de logements. «La commune n'a pas voulu, on n'avait pas d'infrastructures pour», commente le chef de gare qui a été bien sûr aussi adjoint du maire. La localité semble donc attendre placidement que cette dizaine d'hectares adossés à la frontière trouvent acquéreur.

AU-DELÀ DU KM 394 ESPACES VIERGES

J'ai aimé me promener le long de la voie ferrée abandonnée dans cette zone étrange entre l'Allondon, le Rhône et la frontière. A moitié broussailles désordonnées, à moitié site industriel ici en activité, là déserté et en attente, traversé par des rails qui s'inclinent vers l'étranger, ce territoire n'a pas d'identité claire. Il laisse venir son avenir sans ripoliner sa surface ni brandir de pancartes racoleuses. Il ne se laisse pas intimider par les menaces d'un abandon plus grand encore. Il donne l'impression qu'il reste, dans ce canton de Genève si densément construit, de l'espace où imaginer et inventer, et qu'on peut, tranquillement, laisser venir.

Isabelle Guisan

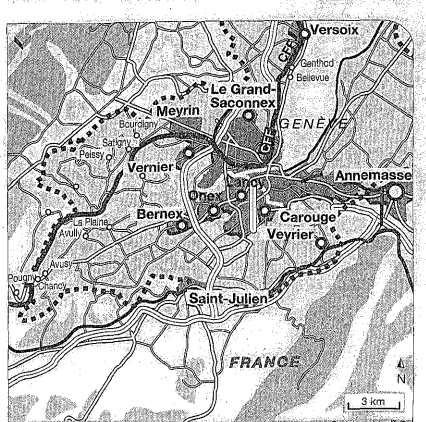

L'infernale «Princesse Brouhaha»

TRIBUNE DE GENÈVE
4 AOUT 1998

Nous voici sur la place de la Taconnerie, sauf votre respect. Pour dissiper tout malentendu, avançons que l'origine de ce nom vient peut-être du mot «tacon», cuir employé par les cordonniers d'autrefois, ou de la famille Tacon, qui s'illustra aux VIe et VIIe siècles. Mais rien n'est sûr. Longtemps, la Taconnerie fut fermée par des bâtiments du côté de la cathédrale: des halles aux fromages, aux grains, notamment. La librairie Chouet y avait son étalage.

Au No 6, qui avec ses sept étages fut un temps la plus haute demeure de Genève, habita l'écrivain Eugène Sue, alors âgé de 53 ans. Il avait été exilé par l'empereur Napoléon III et se consolait à Genève avec une jeunesse de 21 ans, la comtesse de Solms, petite-fille de Lucien Bonaparte. Celle-ci était également indésirable à Paris, où on la surnommait la «Princesse Brouhaha». Cette liaison eut une fin brutale: Eugène Sue décéda d'une intoxication après un déjeuner chez James Fazy. Que diable l'homme politique genevois avait-il fait manger à son hôte?

L'infernale comtesse continua à faire des ravages: en Italie, elle réussit à se faire épouser en 1860 par le premier ministre Ratazzi, puis se glissa dans le lit du roi Victor-Emmanuel II. Elle fit subir tant de tourments à celui-ci, qu'à l'heure de la mort le monarque supplia Dieu de l'accueillir en son paradis: Il transpirait de peur, s'il allait en enfer, d'être rejoint par la redoutable enquiquineuse!

Au No 5, vécut Jean Huber, l'ami de Goethe, des Mozart, de Voltaire. Huber avait tous les dons (ses découpages de silhouettes sur papier noir sont des merveilles), et grâce à lui nous possédons de nombreux croquis très vivants du philosophe de Ferney. Le fils de Huber, François, aveugle dès 15 ans, fut connu sous le nom de «Huber des abeilles», et son petit-fils Pierre sous celui de «Huber des fourmis».

Dans cette maison, propriété des Lullin, mourut à 102 ans Alexandrine Lullin, née Fatio. Quand elle fêta son siècle d'existence, Voltaire lui envoya ce quatrain:

«Nos grands-pères vous virent belle.
Par votre esprit, vous brillez à cent ans.
Vous méritez d'épouser Fontenelle,
Et d'être sa veuve longtemps.»

Gentil billet de circonstance, peut-être un peu maladroit (le poète et philosophe Fontenelle mourut à 100 ans). Quand il s'agit de l'âge d'une femme, mieux vaut ne jamais commenter. On est sûr ainsi de ne se tromper qu'à moitié.

Christian Vellas □

Les touristes d'expression française pouffent en photographiant la Taconnerie, et envoient le cliché à leurs amis... Mais qu'entendent par là les Japonais?

Olivier Vogelsang